# HISTOIRE

## NATURELLE

## GÉNÉRALE ET PARTICULIERE.

---

## DES SINGES.

---

TOME TRENTE-SIXIEME.

ON SOUSCRIT

A PARIS,

Chez { Dufart, Imprimeur-Libraire et éditeur, rue et maison des Mathurins S. Jacques.
Bertrand, Libraire, quai des Augustins, N° 35. }

A ROUEN,

Chez Vallée, frères, Libraires, rue Beffroi, N° 22.

A STRASBOURG,

Chez Levrault, frères, Imprimeurs-Libraires

A LIMOGES,

Chez Bargeas, Libraire.

A MONTPELLIER,

Chez Vidal, Libraire.

A MONS,

Chez Hoyois, Libraire.

Et chez les principaux Libraires de l'Europe.

# HISTOIRE NATURELLE

GÉNÉRALE ET PARTICULIERE,

PAR LECLERC DE BUFFON;

NOUVELLE EDITION, accompagnée de Notes, et dans laquelle les Supplémens sont insérés dans le premier texte, à la place qui leur convient. L'on y a ajouté l'histoire naturelle des Quadrupèdes et des Oiseaux découverts depuis la mort de Buffon, celle des Reptiles, des Poissons, des Insectes et des Vers; enfin, l'histoire des Plantes dont ce grand Naturaliste n'a pas eu le tems de s'occuper.

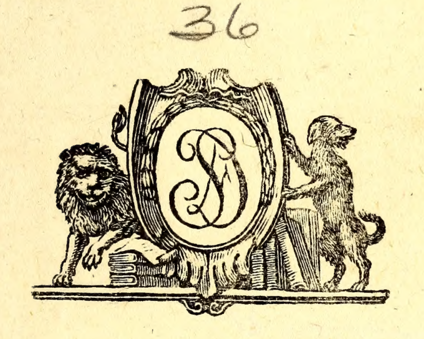
OUVRAGE formant un Cours complet d'Histoire Naturelle;

REDIGÉ PAR C. S. SONNINI.

MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES.

TOME TRENTE-SIXIÈME.

36



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE F. DUFART.

AN XII.


SMITHSONIAN INSTITUTION
321920
NATIONAL MUSEUM



Caquet S.

LE PATAS *à bandeau blanc.*

# HISTOIRE
## NATURELLE
## DES SINGES.

## * LE PATAS (1).

Le patas est encore du Congo, et à peu près de la même grosseur que le macaque; mais il en diffère, en ce qu'il a le corps plus

* Voyez les planches XXXVI et XXXVII.

(1) Nom de cette espèce de guenon ou singe à longue queue, dans son pays natal au Sénégal, et que nous avons adopté; on l'appelle vulgairement le *singe rouge du Sénégal* (*).

En arrivant à Tabao, Brue trouva une nouvelle espèce de singe d'un rouge si vif qu'on l'auroit pris pour une peinture de l'art...... Les nègres les nomment *patas*. Relation de Brue. (Histoire générale des voyages, tom. II, page 520).

(*) *Cercopithecus barbatus, supra ruber, subtus canus. . . Cercopithecus patas*. Erxleben, System. regn. anim. gen. 4, sp. 12.

*Simia caudata, barbata, buccis barbatis, vertice, dorso caudaque ex rufo sanguineis. . . simia rubra*. Lin. Syst. nat. ed. 13, gen. 2, sp. 34. LATREILLE.

alongé, la face moins hideuse et le poil plus beau; il est même remarquable par la couleur brillante de sa robe, qui est d'un roux si vif, qu'elle paroît avoir été peinte. Nous avons vu deux de ces animaux qui font variété dans l'espèce; le premier porte un bandeau de poils noirs au dessus des yeux, qui s'étend d'une oreille à l'autre; le second ne diffère du premier que par la couleur de ce bandeau, qui est blanc (1): tous deux ont du poil long au dessous du menton et autour des joues, ce qui leur fait une belle barbe; mais le premier l'a jaune, et le second l'a blanche. Cette variété paroît en indiquer d'autres dans la couleur du poil, et je suis fort porté à croire que l'espèce de guenon couleur de chat sauvage dont parle Marmol (2), et qu'il dit venir du pays des

---

(1) Scopoli a décrit un singe sous le nom de *cynosuros* que Lacépède rapporte au macaque à queue courte, mais qui paroît avoir plus de rapports avec le mangabey. Voici la phrase de Scopoli : *simia caudata, imberbis, facie elongata, fronte fuliginosa, fascia superciliari albida, genitalibus masculis coloratis, unguibus convexis.*

LATREILLE.

(2) Les singes de couleur de chat sauvage avec la queue longue et le museau blanc ou noir, qui s'ap-



Caquet S.

LE PATAS *à bandeau noir*

nègres, sont des variétés de l'espèce du patas. Ces guenons sont moins adroites que les autres, et en même tems elles sont extrêmement curieuses. « Je les ai vues, dit Brue (1), descendre du haut des arbres jusqu'à l'extrémité des branches pour admirer les barques à leur passage ; elles les considéroient quelque tems, et paroissant s'entretenir de ce qu'elles avoient vu, elles abandonnoient la place à celles qui arrivoient après : qnelques-unes devinrent familières jusqu'à jeter des branches aux français, qui leur répondirent à coups de fusil ; il en tomba quelques-unes, d'autres demeurèrent blessées, et tout le reste tomba dans une étrange consternation ; une partie se mit à pousser des cris affreux, un autre à ramasser des pierres pour les jeter à leurs ennemis ; quelques-unes se vuidèrent le ventre dans leur main, et s'efforcèrent d'envoyer ce présent aux spectateurs ; mais s'apercevant à la fin que le combat étoit

---

pellent communément en Espagne *galos paulés*, viennent du pays des nègres. (l'Afrique, de Marmol, tome I, page 57.)

(1) Relation de Brue. (Histoire génér. des Voyages tome II, page 521.)

du moins inégal, elles prirent le parti de se retirer ».

Il est à présumer que c'est de cette même guenon dont parle le Maire. « On ne sauroit exprimer, dit ce voyageur, le dégât que les singes font dans les terres du Sénégal lorsque le mil et les grains dont ils se nourrissent sont en maturité; ils s'assemblent quarante ou cinquante; l'un d'eux demeure en sentinelle sur un arbre, écoute et regarde de tous côtés pendant que les autres font la récolte; dès qu'il aperçoit quelqu'un, il crie comme un enragé pour avertir les autres, qui, au signal, s'enfuient avec leur proie, sautant d'un arbre à l'autre avec une prodigieuse agilité; les femelles, qui portent leurs petits contre leur ventre, s'enfuient comme les autres, et sautent comme si elles n'avoient rien (1) ».

Au reste, quoiqu'il y ait dans toutes les terres de l'Afrique un très-grand nombre d'espèces de singes, de babouins et de guenons, dont quelques-unes paroissent assez semblables, les voyageurs (2) ont cependant

(1) Voyage de le Maire, pages 103 et 104.

(2) On s'engageroit dans un détail infini, si l'on vouloit décrire toutes les espèces de singes qui se

remarqué qu'elles ne se mêlent jamais, et que, pour l'ordinaire, chaque espèce habite un quartier différent.

*Caractères distinctifs de cette espèce.*

Le patas a des abajoues et des callosités sur les fesses; sa queue est moins longue que la tête et le corps pris ensemble; il a le sommet de la tête plat, le museau long, le corps alongé, les jambes longues; il a du poil noir sur le nez, et un bandeau étroit de même couleur au dessus des yeux, qui s'étend d'une oreille à l'autre : le poil de toutes les parties supérieures du corps est d'un roux presque rouge, et celui des parties de dessous, telles que la gorge, la poitrine et le ventre, est d'un gris jaunâtre. Il y a variété dans cette espèce pour la couleur du bandeau qui est au dessus des yeux; les uns l'ont noir et les autres blanc. Ils n'agitent pas leur mâchoire, comme le font les autres guenons

---

trouvent depuis Arquin jusqu'à Sierra Leona; ce qu'il y a de plus remarquable; c'est qu'elles ne se mêlent point et qu'on n'en voit jamais de deux sortes dans le même quartier. (Histoire générale des voyages, t. II, p. 221).

lorsqu'elles sont en colère ; ils marchent à quatre pieds plus souvent qu'à deux, et ils ont environ un pied et demi ou deux pieds, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. Il paroît, par le témoignage des voyageurs, qu'il y en a de plus grands. Les femelles sont sujettes, comme les femmes, à un écoulement périodique (1).

---

(1) Le patas noir a le corps effilé, la tête un peu alongée et un peu aplatie sur le sommet, avec le museau long, le dessous des orbites et la partie supérieure du nez fort saillans, et les yeux enfoncés. Les oreilles sont minces, sans rebords, et garnies, en partie, de poils assez longs. Les jambes sont longues, et presque toutes de la même longueur. Sa queue est grande ; les fesses ont des callosités. La face de ces singes est de couleur de chair. Le nez est couvert d'un poil court et noir. Une bande de la même couleur s'étend d'une oreille à l'autre, et forme une ligne noire superciliaire ; d'où vient à cet animal le nom de *patas à bandeau noir*. Les poils des sourcils sont longs ainsi que quelques autres placés au dessus de la lèvre supérieure. Le front, le dessus de la tête et du corps, la face supérieure de la queue à son origine, la face extérieure des cuisses sont d'un roux foncé, avec quelque mélange de noir et de gris. L'épaule, la face extérieure du bras, de l'avant-bras et de la jambe, la face supérieure de la queue et des pieds sont d'un roux pâle, mêlé de gris. Les joues, le bout

du museau, la gorge, les côtés du cou, le dessous du corps, la face interne des quatre pattes, le dessous de la queue sont gris, mêlés, sur plusieurs parties, de jaune et de cendré. Le poil est rude. Le plus long est à l'occiput et sur la partie antérieure et supérieure du corps. La plante des pieds est brune. L'ongle des pouces est plat; les autres sont pliés en gouttière.

La longueur du corps est depuis le bout du museau jusqu'à l'anus, d'un pied, six pouces.

L'organisation intérieure des patas à bandeau noir ressemble beaucoup à celle des singes précédens. Daubenton, duquel nous venons d'extraire cette description, fournira à cet égard tous les détails que l'on peut desirer.

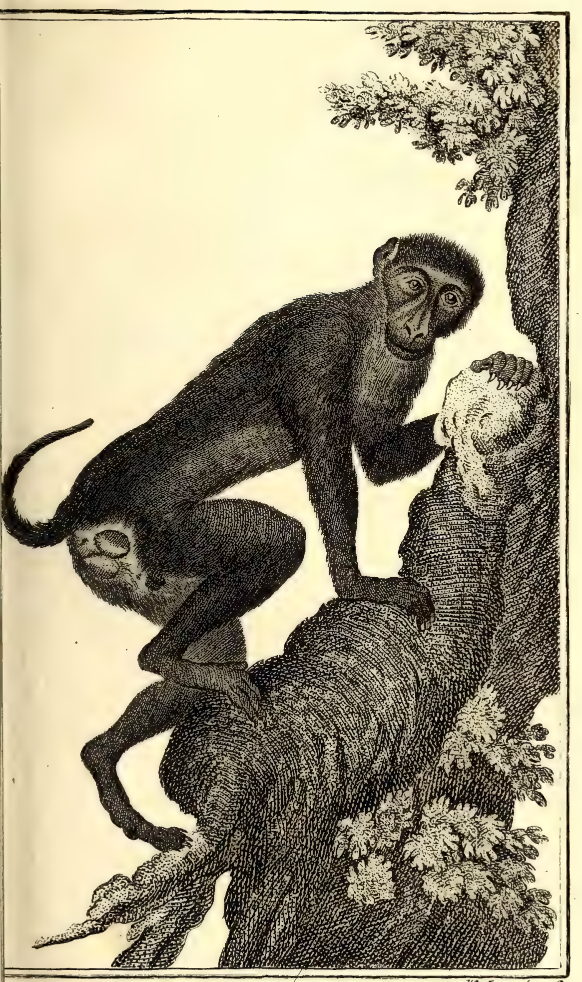
En comparant le squelette de ce singe avec celui du macaque, l'on voit aisément que ces deux animaux sont d'espèces différentes. L'os frontal du patas à bandeau noir est beaucoup plus convexe, et plus élevé que les bords des orbites qui n'ont rien de remarquable par leur grosseur. La tête du macaque diffère en cela essentiellement. Le patas n'a pas d'ailleurs d'arêtes osseuses sur l'occiput. L'espace qui est intermédiaire entre les bords des orbites est plus saillant. Les os du nez sont plus relevés. Le nombre des vertèbres dorsales et des côtes est le même; le sternum a huit os. L'os du bras est plus court que celui du rayon; c'est le contraire dans le macaque. Celui-ci a le pouce proportionnellement plus long. Le patas à bandeau blanc ne paroît être qu'une variété du précédent. LATREILLE.

## LE PATAS A QUEUE COURTE (1).

Nous avons donné (planches XXXVI et XXXVII) les figures de deux patas, l'un à bandeau noir et l'autre à bandeau blanc; nous donnons ici (planche XXXVIII) la figure d'un autre patas à bandeau blanc, mais dont la queue est beaucoup plus courte que celle des autres. Cependant, comme il ne semble différer du patas à bandeau blanc que par ce seul caractère, nous ne pouvons pas décider si c'est une espèce différente, ou une simple variété dans l'espèce : voici la description que nous en avons faite sur un individu dont la dépouille bien préparée se trouve au cabinet du roi. La queue n'a que neuf pouces de longueur, au lieu que celle des deux autres patas en a quatorze. Le diamètre de la queue étoit de dix ou onze lignes à son origine, et de deux lignes seulement à son extrémité;

(1) Ce n'est qu'une variété du maimon, suivant Audebert.

Pl. XXXVIII. T. 2. P. 12.



M.lle Levé S.

LE PATAS *à queue courte*.

en sorte que nous sommes assurés que l'animal n'en a rien retranché en la rongeant. La longueur de l'animal entier, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, étoit d'un pied cinq pouces dix lignes, ce qui approche autant qu'il est possible des mêmes dimensions du corps des autres patas, qui ont un pied six pouces. Celui-ci a la tête toute semblable à celle des autres, et il porte un bandeau de poils blancs au dessus des yeux, mais d'un blanc plus sale que celui du patas représenté planche XXXVII. Le corps est couvert sur le dos d'un poil gris cendré, dont l'extrémité est un peu teinte de fauve. Sur la tête et vers les reins, le fauve domine, et il est mêlé d'un peu d'olivâtre. Le ventre, le dessous de l'estomac et de la poitrine, les côtés du cou, le dedans des cuisses et des jambes est d'un fauve mêlé de quelques teintes grises; les pieds et les mains sont couverts de poils d'un gris cendré, mêlé de brunâtre. Le poil du dos a un pouce dix lignes de longueur; les jambes de devant sont couvertes de poils d'un gris cendré, mêlé d'une teinte brune qui augmente et devient plus foncée en approchant des mains. Dans tout le reste, ce singe nous a paru semblable au patas à bandeau noir et au patas à bandeau blanc.

## * LE MALBROUCK (1)

### ET LE

## BONNET-CHINOIS (2).

Ces deux guenons ou singes à longue queue nous paroissent être de la même espèce; et cette espèce, quoique différente à quelques égards de celle du macaque, ne laisse pas d'en être assez voisine pour que nous soyons dans le doute si le macaque, l'aigrette, le malbrouck et le bonnet-chinois ne sont pas

* Voyez les planches XXXIX et XL.

(1) *Malbrouck*, nom de cet animal dans son pays natal, à Bengale, et que nous avons adopté.

*Cercopithecus primus*, *Clusii Exotic.* page 371. *Nota.* Clusius est le seul qui ait donné la figure de ce singe, que Niéremberg et Jonston ont copiée: mais Clusius n'avoit pas vu l'animal; il en avoit seulement une figure enluminée qu'il dit même avoir fait corriger par son peintre. Je ne fais cette observation que pour fonder un doute que je crois très-



J. B. Racine S.

MALBROUCK.

quatre variétés, c'est-à-dire, quatre races constantes d'une seule et même espèce. Comme ces animaux ne produisent pas dans notre climat, nous n'avons pu acquérir par

---

raisonnable; c'est que le flocon de poils qui est au bout de la queue est une imagination du dessinateur; de tous les singes à queue qui nous sont connus, il n'y a que le *sagoin marikina* ou *petit lion*, qui ait un flocon de poils au bout de la queue; encore cela n'est-il pas fort sensible : en ôtant donc ce flocon de poils, qui me paroît imaginaire dans la figure donnée par Clusius, ce singe sera notre malbrouck.

*Faunus*. Lin. Syst. nat. edit. 10, pag. 26. (*)

(2) *Bonnet-chinois*, nom que l'on a donné à cette espèce de guenon ou singe à longue queue, parce qu'elle a le poil du sommet de la tête disposé en forme de calotte ou de bonnet plat, comme le sont les bonnets chinois (**).

(*) Erxleben rapporte le malbrouck au singe qu'il appelle *cercopithecus faunus*. . . *cercopithecus barbatus, cauda apice floccosa*. System. regn. anim. gen. 4, sp. 6. mais cette espèce est, suivant lui-même, obscure et douteuse.

*Simia faunus*. Lin. System. nat. ed. 13, gen. 2, sp. 11.

LATREILLE.

(**) *Cercopithecus imberbis, capillitio horizontali, plano... cercopithecus sinicus*. Erxleb. Syst. regn. anim. gen. 4, sp. 20.

*Simia caudata, imberbis, capillitio undique horizontaliter caput obumbrante*. . . *simia sinica*. Lin. System. nat. ed. 13, gen. 2, sp. 35.

*Le bonnet-chinois*. Aud. Hist. des sing. fam. 4, sec. 2, fig. 11.

LATREILLE.

l'expérience aucune connoissance sur l'unité ou la diversité de leurs espèces, et nous sommes réduits à en juger par la différence de la figure et des autres attributs extérieurs. Le macaque et l'aigrette nous ont paru assez semblables, pour présumer qu'ils sont de la même espèce : il en est de même du malbrouck et du bonnet-chinois; mais comme ils diffèrent plus des deux premiers qu'ils ne diffèrent entre eux, nous avons cru devoir les en séparer. Notre présomption sur la diversité de ces deux espèces est fondée, 1° sur la différence de la forme extérieure; 2° sur celle de la couleur et de la disposition du poil; 3° sur les différences qui se trouvent dans les proportions du squelette de chacun de ces animaux, et enfin sur ce que les deux premiers sont natifs des contrées méridionales de l'Afrique, et que les deux dont il s'agit ici sont du pays de Bengale. Cette dernière considération est d'un aussi grand poids qu'aucune autre; car nous avons prouvé que, dans les animaux sauvages et indépendans de l'homme, l'éloignement du climat est un indice assez sûr de celui des espèces; au reste, le malbrouck et le bonnet-chinois ne sont pas les seules espèces ou races de singes

singes que l'on trouve à Bengale (1); il paroît, par le témoignage des voyageurs, qu'il y en a quatre variétés, savoir, des blancs, des noirs, des rouges et des gris; ils disent que les noirs sont les plus aisés à apprivoiser; ceux-ci étoient d'un gris roussâtre, et nous ont paru privés, et même assez dociles.

« Ces animaux, disent les voyageurs (2), dérobent les fruits et sur-tout les cannes de sucre; l'un d'eux fait sentinelle sur un arbre, pendant que les autres se chargent du butin; s'il aperçoit quelqu'un, il crie *houp*, *houp*, *houp*, d'une voix haute et distincte; au moment de l'avis, tous jettent les cannes qu'ils tenoient dans la main gauche, et ils s'enfuient

---

(1) *Nota.* Je crois qu'on peut rapporter au malbrouck de Bengale l'espèce de singe à poil grisâtre de Calicut dont parle Pyrard; il est, dit ce voyageur, défendu de tuer aucun singe dans ce pays; ils sont si importuns, si fâcheux et en si grand nombre qu'ils causent beaucoup de dommage, et que les habitans des villes et des campagnes sont obligés de mettre des treillis à leurs fenêtres pour les empêcher d'entrer dans les maisons. (Voyage de Fr. Pyrard, tom. I, p. 427.)

(2) Voyages d'Innigo de Biervillas, partie 1re, p. 172.

en courant à trois pieds; et s'ils sont vivement poursuivis, ils jettent encore ce qu'ils tenoient dans la main droite, et se sauvent en grimpant sur les arbres qui sont leurs demeures ordinaires; ils sautent d'arbres en arbres; les femelles même, chargées de leurs petits, qui les tiennent étroitement embrassées, sautent aussi comme les autres, mais tombent quelquefois. Ces animaux ne s'apprivoisent qu'à demi; il faut toujours les tenir à la chaîne; ils ne produisent pas dans leur état de servitude, même dans leur pays; il faut qu'ils soient en liberté dans leurs bois. Lorsque les fruits et les plantes succulentes leur manquent, ils mangent des insectes, et quelquefois ils descendent sur les bords des fleuves et de la mer pour attraper des poissons et des crabes; ils mettent leur queue entre les pinces du crabe, et dès qu'elles serrent, ils l'enlèvent brusquement et l'emportent pour le manger à leur aise. Ils cueillent les noix de cocos, et savent fort bien en tirer la liqueur pour la boire, et le noyau pour le manger. Ils boivent aussi du zari qui dégoutte par des bamboches qu'on met exprès à la cime des arbres pour en attirer la liqueur, et ils se servent de l'occasion. On les prend par le moyen des noix de cocos où l'on fait

une petite ouverture; ils y fourrent la patte avec peine, parce que le trou est étroit, et les gens qui sont à l'affût les prennent avant qu'ils ne puissent se dégager. Dans les provinces de l'Inde, habitées par les bramans, qui, comme l'on sait, épargnent la vie de tous les animaux, les singes, plus respectés encore que tous les autres, sont en nombre infini; ils viennent en troupe dans les villes, entrent dans les maisons à toute heure, en toute liberté; en sorte que ceux qui vendent des denrées, et sur-tout des fruits, des légumes, etc. ont bien de la peine à les conserver ». Il y a dans Amadabad, capitale du Guzarate, deux ou trois hôpitaux d'animaux, où l'on nourrit les singes estropiés, invalides, et même ceux qui, sans être malades, veulent y demeurer. Deux fois par semaine les singes du voisinage de cette ville se rendent, d'eux-mêmes, tous ensemble dans les rues; ensuite ils montent sur les maisons qui ont chacune une petite terrasse, où l'on va coucher pendant les grandes chaleurs; on ne manque pas de mettre ces deux jours-là sur ces petites terrasses, du riz, du millet, des cannes de sucre dans la saison, et autres choses semblables; car, si par hasard les singes ne trouvoient pas leur

provision sur ces terrasses, ils romproient les tuiles dont le reste de la maison est couvert, et feroient un grand désordre. Ils ne mangent rien sans le bien sentir auparavant, et lorsqu'ils sont repus, ils remplissent pour le lendemain les poches de leurs joues. Les oiseaux ne peuvent guères nicher sur les arbres dans les endroits où il y a beaucoup de singes, car ils ne manquent jamais de détruire les nids et de jeter les œufs par terre (1).

Les ennemis les plus redoutables pour les singes ne sont ni le tigre ni les autres bêtes féroces, car ils leur échappent aisément par leur légèreté et par le choix de leur domicile au dessus des arbres, où il n'y a que les serpens qui aillent les chercher et sachent les surprendre.

« Les singes, dit un voyageur, sont en possession d'être maîtres des forêts ; car il

---

(1) Voyez les Voyages de la Boulaye-le-Gouz, p. 253 ; la Relation de Thévenot, tom. III, p. 20; le Voyage de Gemelli Carreri, tom. V, p. 164 ; le Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement de la compagnie des Indes orientales, tom. VII, p. 36; le Voyage d'Orient du P. Philippe, page 312 ; et le Voyage de Tavernier, tom. III, p. 64.

n'y a ni tigres ni lions qui leur disputent le terrain ; ils n'ont rien à craindre que les serpens, qui nuit et jour leur font la guerre; il y en a de prodigieuse grandeur, qui tout d'un coup avalent un singe ; d'autres moins gros, mais plus agiles, les vont chercher jusque sur les arbres.... Ils épient le tems où ils sont endormis, etc. (1).

*Caractères distinctifs de cette espèce.*

Le malbrouck a des abajoues et des callosités sur les fesses, la queue à peu près longue comme la tête et le corps pris ensemble, les paupières couleur de chair, la face d'un gris cendré, les yeux grands, le museau large et relevé, les oreilles grandes, minces et couleur de chair : il porte un bandeau de poils gris, comme la mone ; mais au reste il a le poil d'une couleur uniforme, d'un jaune brun sur les parties supérieures du corps, et d'un gris jaunâtre sur celles du dessous ; il marche à quatre pieds, et il a environ un pied et demi de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue.

(1) Description historique de Macacar, p. 51.

Le bonnet-chinois paroît être une variété du malbrouck ; il en diffère en ce qu'il a le poil du sommet de la tête disposé en forme de calotte ou de bonnet plat, et que sa queue est plus longue à proportion du corps. Les femelles, dans ces deux races, sont sujettes, comme les femmes, à l'écoulement périodique (1).

---

(1) « Le malbrouck, dit Daubenton, a le tour des yeux, le nez et les lèvres de couleur cendrée, et les paupières de couleur de chair ; les yeux grands, le bout du nez court et aplati, et le museau gros et saillant ; il se trouve quelques poils longs et noirs à l'endroit des sourcils, sur les joues et sur les lèvres. Les oreilles sont grandes et minces, et de couleur cendrée rougeâtre ».

Le sommet et le derrière de la tête, et en général le dessus du corps, excepté la croupe, sont jaunes, mêlés de noir.

La face, le dessus du corps, et les faces internes des pattes, le côté inférieur de la queue sont gris ; cette couleur forme une espèce de bandeau sur le front, près des sourcils. La face extérieure de l'avant-bras, de la cuisse et des jambes, le dessus des pieds, la croupe et le côté supérieur de la queue ont une couleur cendrée et noirâtre, mêlée de jaune dans quelques endroits. La plante des pieds et les ongles, qui sont pliés en gouttière, sont noirâtres. La longueur du corps de l'individu femelle, décrit par Daubenton,



J. B. Racine S.

LE BONNET-CHINOIS.

étoit, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus, d'un pied, cinq pouces, six lignes.

Son estomac étoit fort grand. La rate et le foie ressembloient à ceux du papion; mais la vésicule du fiel étoit irrégulière, et avoit une sorte de poche près de son pédicule.

Il ne sortoit que deux branches de la crosse de l'aorte.

Le palais, la langue, l'épiglotte, l'entrée du larynx, le cerveau et le cervelet avoient aussi beaucoup de conformité avec ces mêmes parties, vues dans le papion.

Le mâle diffère peu de la femelle pour les formes et les teintes des couleurs.

Le squelette du malbrouck a beaucoup de rapports avec celui de la mone. Les os du nez sont cependant plus relevés dans le premier; l'ouverture des narines est plus rapprochée des orbites des yeux. L'omoplate est figurée différemment.

Il y a douze vertèbres dorsales et douze côtes de chaque côté. Le sternum est composé de sept os. Celui du rayon est plus courbé et plus écarté de l'os du coude que celui de la mone. Les fausses vertèbres de la queue sont au nombre de vingt et une.

Le carpe a dix os, et le tarse sept.

Le *bonnet-chinois* a été ainsi nommé, parce qu'il a sur le dessus de la tête de longs poils, dirigés du centre à tous les points de la circonférence. Mais les longs poils se voient aussi sur la tête du macaque et de l'aigrette. Là ce toupet forme une crête; ici une espèce de corne ou d'aigrette sur le front. Ainsi ce premier caractère n'est pas particulier au bonnet-

chinois. Quant au second caractère, pris de la divergence de ces poils, il peut être accidentel. « Il n'arrive que trop souvent, dit Daubenton, dont nous empruntons le raisonnement, que l'on apprête les objets d'histoire naturelle pour en trouver le débit ou pour les rendre plus merveilleux ».

Le bonnet-chinois, suivant ce même naturaliste, ne diffère pas essentiellement du macaque et de l'aigrette par ces caractères extérieurs; leurs squelettes se ressemblent encore; le sommet de la tête et l'occiput du bonnet-chinois sont cependant plus renflés et plus arrondis que dans le macaque. Il n'y a point d'arêtes osseuses sur l'occiput. Les branches de la mâchoire inférieure sont beaucoup plus longues.

L'omoplate est de forme différente. Le premier os du métatarse n'est pas plus gros que les autres: « Au reste, ajoute Daubenton, les deux squelettes diffèrent peu l'un de l'autre ». LATREILLE.



LA GUENON *Couronnée*. *Mlle Levé S.*

# LA GUENON COURONNÉE (1).

Nous donnons ici (planche XLI) la figure d'une guenon dont l'espèce nous paroît très-voisine de celle du malbrouck, et encore plus de celle du bonnet-chinois dont nous avons parlé dans le même article, et donné les figures (planches XXXIX et XL). Cette guenon étoit à la foire Saint-Germain en 1774; ses maîtres l'appeloient le *singe couronné*, à cause du toupet en hérisson qui étoit au dessus de sa tête; ce toupet formoit une espèce de couronne qui, quoique interrompue par derrière, paroissoit assez régulière en la regardant de face. Cet animal étoit mâle; et une femelle de même espèce que nous avons eu occasion de voir aussi, avoit également sur la tête des poils hérissés,

(1) Cette guenon, suivant Lacépède, peut être considérée comme une variété de l'aigrette. Cela s'accorde fort bien avec l'opinion de Daubenton qui pense que le *bonnet-chinois* diffère peu du macaque et de l'aigrette. LATREILLE.

mais plus courts que ceux du mâle; ce qui prouve que si ce n'est pas une espèce, c'est au moins une variété constante. Ces poils longs de deux pouces à deux pouces et demi, sont bruns à la racine, et d'un jaune doré jusqu'à leur extrémité; ils s'élèvent en s'avançant en pointe vers le milieu du front, et remontent sur les côtés pour gagner le sommet de la tête où ils se réunissent avec les poils qui couvrent le cou. Le poil est moins grand au centre de la couronne, et forme comme un vuide au milieu; et en les couchant avec la main, ils paroissent partir circulairement de la circonférence d'un petit espace qui est nu.

La face n'a que vingt-deux lignes depuis la pointe du toupet entre les yeux, jusqu'au bout du museau; elle est nue et sillonnée de rides plus ou moins profondes; la lèvre inférieure est noirâtre, et l'extrémité des mâchoires est garnie de petits poils noirs clair-semés; le nez est large et aplati comme dans le malbrouck et dans le bonnet-chinois. Les yeux sont grands, les paupières arquées, et l'iris de l'œil couleur de cannelle mêlée de verdâtre. Les côtés de la tête sont légèrement couverts de petits poils bruns et grisâtres, semés de quelques poils jaunâtres. Les oreilles

sont nues et d'un brun rougeâtre ; elles sont arrondies par le bas, et forment une pointe à l'autre extrémité. Le poil du corps est d'un brun musc, mêlé de teintes d'un jaune foncé qui domine sur les bras en dehors, avec de légères teintes grises en dedans. En général, le poil du corps et des bras ressemble, pour la couleur, à celui qui forme la couronne de la tête ; les cuisses et les jambes sont d'un jaune plus foncé et mêlé de brun ; le dessous du corps et le dedans des bras et des jambes sont d'un blanc tirant sur le gris. Les mains et les pieds sont couverts d'une peau d'un brun noirâtre, avec de petits poils ras et noirs sur la partie supérieure. Les ongles sont en forme de gouttière, et n'excèdent pas le bout des doigts. Cette guenon avoit rongé une petite partie de sa queue, qui devoit avoir treize ou quatorze pouces de longueur lorsqu'elle étoit entière. Cette queue est garnie de poils bruns, et ne sert point à l'animal pour s'attacher : lorsqu'il la porte en l'air, elle flotte par ondulations. Cette guenon avoit des abajoues et des callosités sur les fesses ; ces callosités étoient couleur de chair, en sorte que par ces deux derniers caractères, aussi bien que par celui des longs poils, elle paroît approcher de si près de l'espèce de

la guenon que nous avons appelée *bonnet-chinois*, que l'on pourroit dire qu'elle n'en est qu'une variété. Il n'y a de différence très-remarquable que dans la position des poils du sommet de la tête ; lorsqu'on les couche avec la main, ils restent aplatis sans former une sorte de calotte, comme on le voit dans le bonnet-chinois.

| | pieds. | pouc. | lignes. |
|---|---|---|---|
| Longueur du corps mesuré en ligne droite | » | 11 | » |
| Longueur du corps mesuré en ligne superficielle | 1 | 3 | » |
| Longueur de la tête | » | 3 | 3 |
| Distance de la mâchoire supérieure aux yeux | » | 1 | 3 |
| Largeur des yeux | » | 1 | 6 |
| Distance entre les yeux | » | » | 4 |
| Largeur des narines | » | » | 5 |
| Longueur de l'oreille | » | 1 | 5 |
| Largeur de l'oreille | » | 1 | 1 |
| Hauteur du train de devant | » | 7 | 8 |
| Hauteur du train de derrière | » | 8 | » |
| Longueur du coude au poignet | » | 3 | 11 |
| Longueur du poignet au bout des ongles | » | 2 | 5 |
| Longueur du jarret au talon | » | 4 | 8 |
| Longueur des plus grands ongles | » | » | 2 |
| Largeur de la main | » | » | 10 |
| Longueur de la main | » | 2 | 3 |

| | pieds. | pouc. | lignes. |
|---|---|---|---|
| Longueur du talon au bout du plus long doigt.................... | » | 3 | 9 |
| Longueur du pied.................. | » | 3 | 11 |
| Largeur du pied.................. | » | 1 | » |
| Longueur de la queue.............. | 1 | 2 | » |
| Son épaisseur à l'origine du tronçon. | » | » | 9 |

La guenon que M. Pennant a décrite, sous le nom de *bonneted monkey*, ne nous paroît être qu'une variété de cette guenon couronnée.

# LE MANGABEY (1) (2).

Nous avons eu deux individus de cette espèce de guenon ou singe à longue queue; tous deux nous ont été donnés sous la dénomination de *singes de Madagascar*; il est

(1) *Mangabey*, nom précaire que nous donnons à cet animal, en attendant qu'on sache son vrai nom; comme il se trouve à Madagascar, dans les terres voisines de Mangabey, cette dénomination en rappelera l'idée aux voyageurs qui seront à portée de le voir et de s'informer du nom qu'il porte dans cette île qui est son pays natal.

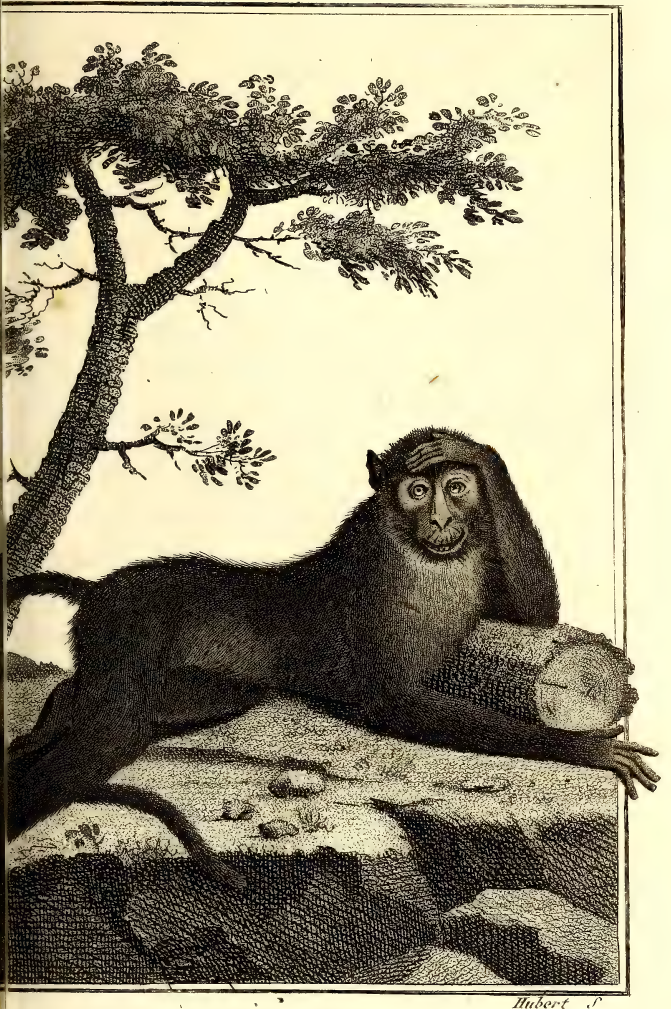
*Æthiops, simia caudata imberbis, vertice pilis arrectis lunulaque frontis albis...... corpus fuscum, subtùs album, cauda recta, subtùs alba, supercilia seu lunula alba transversa, palpebra superior nuda, alba, aures acutiusculæ.* Lin. Syst. nat. edit. 10, p. 28.

(2) *Cercopitheous imberbis vertice pilis arrectis lunuque frontis albis.... cercopithecus æthiops.* Erxleben, system. regn. anim. gen. 4, sp. 17.

*Simia æthiops.* Lin. Syst. nat. ed. 13, gen. 2, sp. 38.

*Le mangabey.* Aud. Hist. dest sign. fam. 4, sect. 2, fig. 9 et 10, var. *a.*

C'est aussi, à ce que je crois, le *simia cynosuros* de Linnæus. LATREILLE.



LE MANGABEY. Hubert S.

facile de les distinguer de tous les autres par un caractère très-apparent. Les mangabeys ont les paupières nues et d'une blancheur frappante ; ils ont aussi le museau gros, large et alongé ; et un bourrelet saillant autour des yeux. Ils varient pour les couleurs ; les uns ont le poil de la tête noir, celui du cou et du dessous du corps, brun fauve, et le ventre blanc (pl. XLII) ; les autres l'ont plus clair sur la tête et sur le corps ; et ils diffèrent sur-tout des premiers, par un large collier de poils blancs qui leur environne le cou et les joues (pl. XLIII). Tous deux portent la queue relevée, et ont le poil long et touffu : ils sont du même pays que le vari ; et comme ils lui ressemblent par l'alongement du museau, par la longueur de la queue, par la manière de la porter, et par les variétés de la couleur du poil, ils me paroissent faire la nuance entre les makis et les guenons.

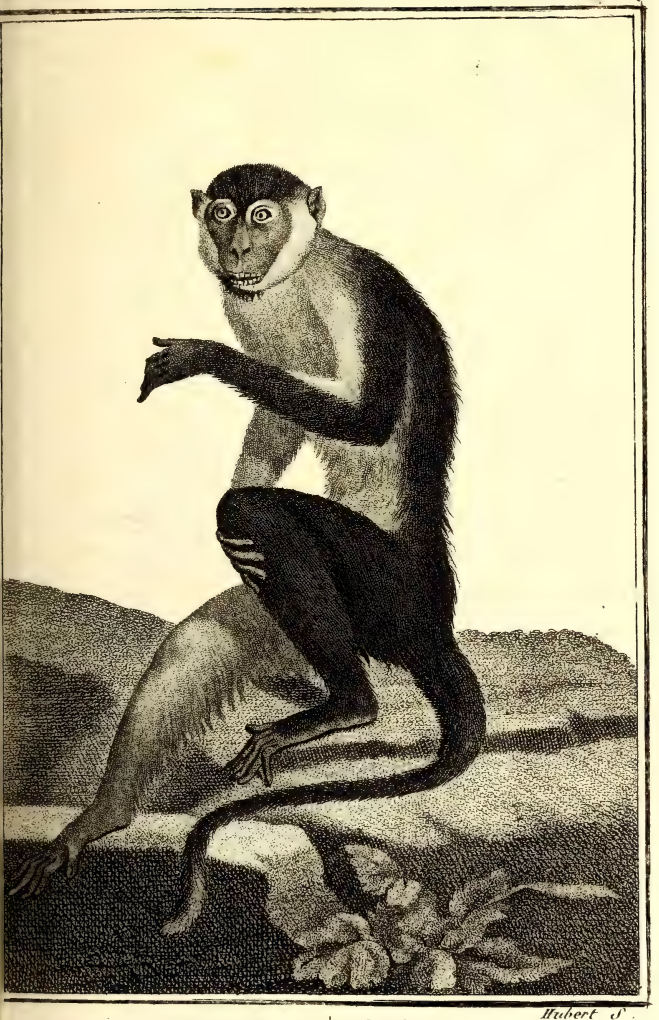
*Caractères distinctifs de cette espèce.*

Le mangabey a des abajoues et des callosités sur les fesses, la queue aussi longue que la tête et le corps pris ensemble. Il a un bourrelet proéminent autour des yeux, et la

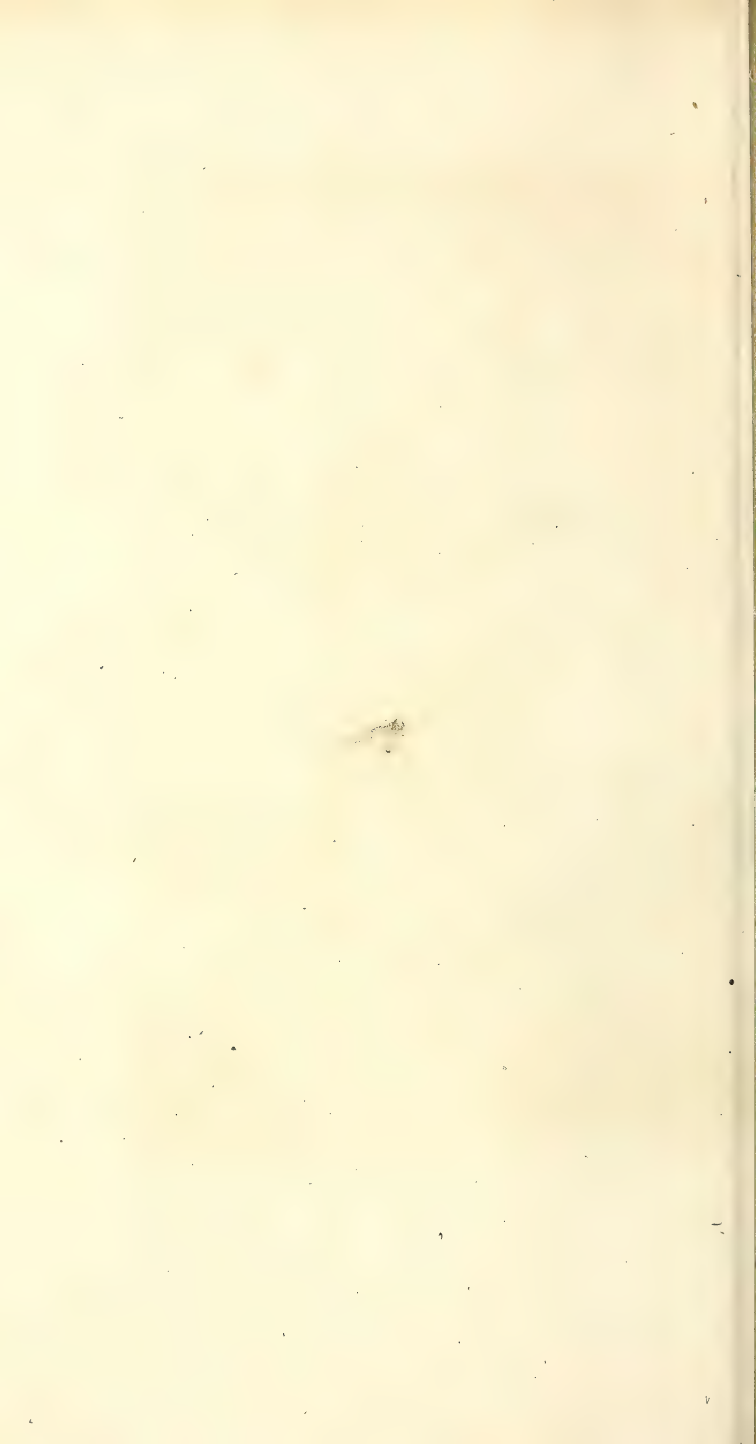
paupière supérieure d'une blancheur frappante. Son museau est gros et long; ses sourcils sont d'un poil roide et hérissé ; ses oreilles sont noires et presque nues ; le poil des parties supérieures du corps est brun, et celui des parties inférieures est gris. Il y a variété dans cette espèce, les uns étant de couleur uniforme, et les autres ayant un cercle de poils blancs, en forme de collier autour du cou, et en forme de barbe autour des joues. Ils marchent à quatre pieds; et ils ont à peu près un pied et demi de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. Les femelles, dans ces espèces, sont sujettes, comme les femmes, à un écoulement périodique (1).

(1) Le pelage du mangabey est d'un cendré noirâtre avec une légère teinte fauve sur la tête; les poils sont assez longs; on en remarque de plus gros et de plus roides sur le bas du front, au dessus des yeux et du nez, et de chaque côté du museau. La gorge, la poitrine; le ventre et la face interne des jambes sont d'un cendré clair; mais les extrémités des membres sont noires; le museau est gros et alongé. Le tour des yeux est proéminent comme un bourrelet, et la paupière supérieure est blanche, couleur d'autant plus frappante que la face de l'animal est noire; ce blanc est en forme de croissant, lorsque l'œil est ouvert.

Les



LE MANGABEY à Collier blanc. Hubert S.



Les oreilles sont dégarnies de poils, noires, sans bord, un peu pliées en arrière à l'extrémité ; la queue est longue, repliée en haut et étendue en avant, parallèlement au corps, lorsque l'animal est vivant; il a les fesses pelées, le bout des doigts fort gros et les ongles plats. La longueur du corps depuis le bout du museau jusqu'à l'anus, est d'un pied quatre pouces et demi.

Cet individu décrit par Daubenton étoit un mâle. La femelle dont il a donné l'anatomie ne différoit de l'autre sexe que par le défaut de teinte fauve sur la tête, que par moins de blancheur à l'arc des paupières ; le bout du pouce des pieds de devant n'étoit pas plus gros que celui des autres doigts ; la tête avoit un bouquet de poil hérissé, étranger au mâle, mais qui pouvoit être factice. Daubenton a remarqué que l'estomac du mangabey est grand, et que le cul-de-sac a beaucoup de profondeur. Le cœcum est gros, court et conique, comme dans la plupart des singes. Il a trois bandes tendineuses qui se prolongent le long du colon et du rectum jusqu'à l'anus. Le foie a quatre grands lobes ; la vésicule du fiel est fort grande et suspendue au plus grand de ces lobes ; la rate a trois faces ; le poumon droit a quatre lobes : il ne sort que deux branches de la crosse de l'aorte ; mais la branche droite est sous-divisée en trois rameaux ; la langue est hérissée de petites papilles, avec des glandes à calice à sa partie postérieure, et le palais est sillonné, comme dans les autres singes.

Le cerveau est grand et recouvre presqu'en entier le cervelet. Celui-là pèse deux onces six gros, et celui-ci trois gros et vingt-quatre grains.

Il n'y avoit pas de scrotum dans le mâle ; les testicules paroissoient très-petits.

La femelle a deux mamelles.

Daubenton a donné la description des organes de la génération particuliers à ce sexe. Nous y renvoyons ceux qui voudroient connoître ces détails.

Le squelette du mangabey se rapproche beaucoup de celui des patas à bandeau noir. L'occiput, dans le mangabey, est cependant plus élevé ; les bords supérieurs des orbites des yeux et la partie intermédiaire de l'os frontal sont moins gros ; le nez a moins de largeur ; l'omoplate est différente, et d'une figure presque triangulaire ; le fémur est plus long que le tibia, tandis que ces deux os sont de longueur presque égale dans le patas ; la queue du mangabey a vingt-deux fausses vertèbres. Il n'y a que deux os dans le carpe, les deux premiers surnuméraires manquant ; le tarse est composé de sept os.

Les différences qui se remarquent entre le mangabey et le mangabey à collier blanc ne tiennent qu'aux teintes, et peuvent ne venir que de l'âge et du sexe. LATR.




LA MONE.

## * LA MONE (1) (2).

La mone est la plus commune des guenons ou singes à longue queue : nous l'avons eue vivante pendant plusieurs années. C'est, avec le magot, l'espèce qui s'accommode le mieux de la température de notre climat : cela seul suffiroit pour prouver qu'elle n'est pas originaire des pays les plus chauds de

* Voyez la planche XLIV.

(1) Mone, *mona*, *monina*, *mounina*, est le nom des *guenons* ou *singes à longue queue*, dans les langues moresque, espagnole et provençale..... *Reperiuntur in Mauritaniæ silvis simiarum variæ species quarum quæ caudam gerunt monæ dicuntur*. Leon. afric. *Descrip. Africæ*, vol. II, pag. 757. — *Simii caudati et barbati qui vulgò* monichi *vocantur*. Prosp. Alp. Hist. ægypt. lib. IV, pag. 242. *Nota*. Le nom *monkie* que les anglais ont donné aux guenons ou singes à longue queue est dérivé de *monichi*, et tous deux paroissent venir de *mona* ou *monina*, nom primitif de ces animaux.

*Képos* Aristotelis. *Kypor* Avicennæ. *Képos* et *kypor*, sont les noms par lesquels les grecs et les arabes désignoient les singes à longue queue, et dont les

l'Afrique et des Indes méridionales; et elle se trouve en effet en Barbarie, en Arabie, en Perse et dans les autres parties de l'Asie (3) qui étoient connues des anciens; ils l'avoient désignée par le nom de *kébos*, *cebus*, *cœphus*, à cause de la variété de ses couleurs. Elle a en effet la face brune, avec une espèce de barbe mêlée de blanc, de jaune, et d'un peu de noir; le poil du dessus de la tête et du cou, mêlé de jaune et de noir; celui du dos

---

couleurs étoient variées; celui dont il est ici question a plus qu'aucun autre cette variété dans les couleurs, et par cette raison on l'appelle vulgairement le *singe varié*.

*Cercopithecus pilis ex nigro et rufo variegatis vestitus, pedibus nigris, caudâ cinereâ.* Le singe varié. Briss. Regn. anim. pag. 198.

(2) *Cercopithecus barbatus suprà rufo fuscus, cauda grisea natibus macula utrimque alba, pedibus nigris... cercopithecus mona.* Erxleben, System. regn. anim. gen. 4, sp. 10.

*Simia caudata, barbata, lunula superciliari elata, ex albo grisea.* Lin. Syst. nat. gen. 2, sp. 41.

*La mone.* Audebert, Hist. des singes, fam. 4, sect. 2. fig. 7. LATR.

(3) Monichi *simii caudati et barbati ex Æthiopiæ locis conterminis in Ægyptum deducuntur; suntque admodum cicures et mundi.* Prosp. Alpin. Ægypt. lib. IV, pag. 242.

mêlé de roux et de noir; le ventre blanchâtre, aussi bien que l'intérieur des cuisses et des jambes; l'extérieur des jambes et les pieds noirs; la queue d'un gris foncé; deux petites taches blanches, une de chaque côté de l'origine de la queue; un croissant de poil gris sur le front; une bande noire, depuis les yeux jusqu'aux oreilles, et depuis les oreilles jusqu'à l'épaule et au bras; quelques-uns l'ont appelée *nonne* par corruption de *mone*; d'autres, à cause de sa barbe grise, l'ont appelée *vieillard*; mais la dénomination vulgaire, sous laquelle la mone est la plus connue, est celle de *singe varié*, et cette dénomination répond parfaitement au nom *kébos* que lui avoient donné les grecs, et qui par la définition d'Aristote désigne une *guenon* ou *singe à longue queue, de couleur variée.*

En général, les guenons sont d'un naturel beaucoup plus doux que les babouins, et d'un caractère moins triste que les singes; elles sont vives jusqu'à l'extravagance, et sans férocité; car elles deviennent dociles dès qu'on les fixe par la crainte. La mone en particulier est susceptible d'éducation, et même d'un certain attachement pour ceux qui la soignent. Celle que nous avons nourrie se laissoit toucher et enlever par les gens

qu'elle connoissoit; mais elle se refusoit aux autres, et même les mordoit; elle cherchoit aussi à se mettre en liberté : on la tenoit attachée avec une longue chaîne; quand elle pouvoit ou la rompre ou s'en délivrer, elle s'enfuyoit à la campagne; et quoiqu'elle ne revînt pas d'elle-même, elle se laissoit assez aisément reprendre par son maître; elle mangeoit de tout, de la viande cuite, du pain, et sur-tout des fruits; elle cherchoit aussi les araignées, les fourmis, les insectes (1); elle remplissoit ses abajoues, lorsqu'on lui donnoit plusieurs morceaux de suite : cette habitude est commune à tous les babouins et guenons auxquels la Nature a donné ces espèces de poches au bas des joues, où ils peuvent garder une quantité d'alimens assez grande pour se nourrir un jour ou deux.

*Caractères distinctifs de cette espèce.*

La mone a des abajoues, et des callosités

---

(1) C'est vraisemblablement de cette espèce dont parle Ludolf, sous le nom de *singe de l'Abissinie* : « ils vont, dit-il, par grandes troupes : comme ils aiment extrêmement les fourmis et les vers, il n'y a aucune pierre qu'ils ne renversent ou qu'ils ne remuent pour attraper les insectes qui sont dessous. » (Histoire de l'Abissinie; page 41.)

sur les fesses; elle a la queue d'environ deux pieds de longueur, plus longue d'un demi-pied que la tête et le corps pris ensemble; la tête petite et ronde; le museau gros et court; la face couleur de chair basanée : elle porte un bandeau de poil gris sur le front, une bande de poils noirs qui s'étend des yeux aux oreilles, et des oreilles jusqu'aux épaules et aux bras; elle a une espèce de barbe grise formée par les poils de la gorge et du dessous du cou, qui sont plus longs que les autres; son poil est d'un noir roussâtre sur le corps, blanchâtre sous le ventre; l'extérieur des jambes et des pieds sont noirs; la queue est d'un gris brun avec deux taches blanches de chaque côté de son origine; elle marche à quatre pieds, et la longueur de sa tête et de son corps pris ensemble, depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, est d'environ un pied et demi. La femelle est sujette, comme les femmes, à l'écoulement périodique (1).

---

(1) La mone a plusieurs traits de ressemblance avec la guenon que Linnæus a nommée *diane* et que nous allons bientôt décrire, mais elle n'a pas, comme celle-ci, une barbe blanche, terminée en pointe, ni sur le dessus de chaque cuisse postérieure une

raie blanche s'étendant depuis l'origine de la queue jusqu'au genou. On ne voit à la mone qu'une simple tache blanche de chaque côté, près des fesses. En comparant les descriptions de ces deux animaux, on remarquera encore d'autres différences. Je m'attache ici à celles qui se présentent les premières, et qui sont plus faciles à saisir. « La mone, dit Daubenton, a la tête petite et arrondie, le museau gros et peu alongé, le nez aplati et les yeux enfoncés; les paupières, le nez et les lèvres sont nus et de couleur de chair; le poil du front étoit gris et formoit une sorte de croissant ou de bandeau ». Le restant du dessus de la tête, de la face supérieure du cou sont mêlés de jaune verdâtre et de noir. Le dos, les lombes et les côtés du corps sont mêlés de noir et d'un roux marron. Au dessus de l'angle extérieur de chaque œil, commence une bande noire, qui passant par les oreilles, va gagner les épaules et le bras. La face extérieure des quatre extrémités, ou le dessus des quatre jambes, l'origine de la queue sont noires: les poils des joues, du dessous du cou, sont plus longs, mêlés de blanc, de jaune et d'un peu de noir : ceux du dessous du cou forment une espèce de barbe : le menton, le dessous du corps, la face interne des bras et des jambes sont blancs : la queue est longue et noirâtre : les fesses ont des callosités avec une tache blanche de chaque côté : les pouces sont plats et noirâtres; ceux des pieds de derrière sont plus grands : le corps a un pied et demi, depuis le museau jusqu'à l'anus.

L'épiploon, les intestins, le foie et la rate ont paru à Daubenton, situés dans la mone, comme dans le papion : le foie, la vésicule du fiel, la rate et le

pancréas se ressembloient même pour la figure et les couleurs : les lobes droit et gauche du foie de la mone étoient cependant de la même grandeur, et l'extrémité inférieure se terminoit en pointe, et n'étoit pas large. Ainsi que dans le papion, le cerveau et le cervelet de ces deux singes ont aussi presque la même forme et la même position respective.

Le squelette de la mone se rapproche plus de celui du mangabey que de tout autre singe : les os propres du nez ne sont pas aussi élevés : l'ouverture des narines est plus petite et plus près des orbites : l'os du bras est plus long que celui du rayon ; c'est le contraire dans le mangabey ; l'omoplate diffère aussi de celle de celui-ci : le premier os du métatarse est plus petit dans la mone que dans le macaque et le mangabey : le pouce est ainsi moins long respectivement aux autres doigts ; il se rapproche par les proportions de celui du magot, etc.

La mone est très-commune en Numidie, au témoignage de Poiret. LATR.

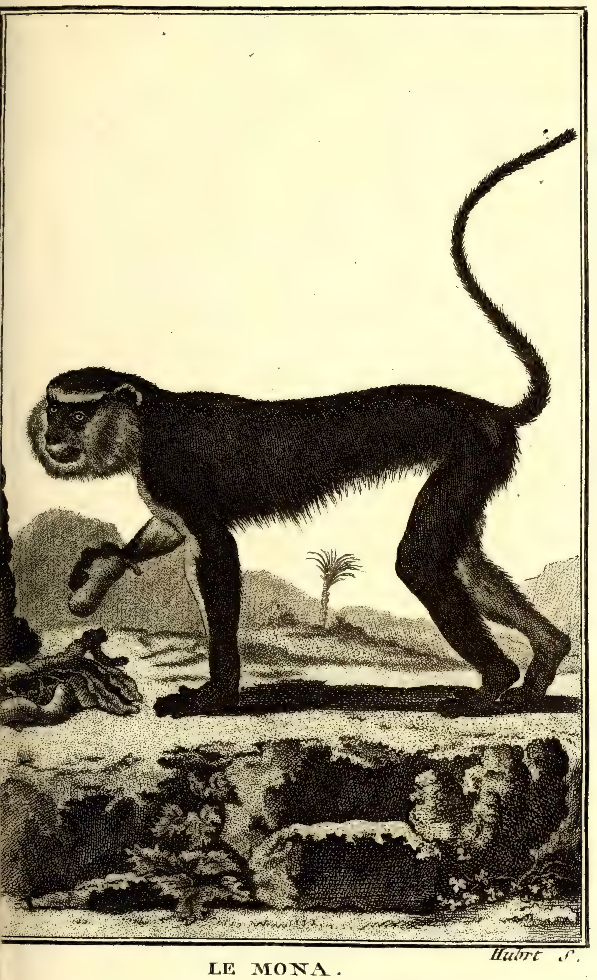
## * LE MONA (1).

Cet animal mâle, apporté de la côte de Guinée, doit être regardé comme une variété dans l'espèce de la *mone*, à laquelle il ressemble assez par sa grosseur et la couleur du poil; il a seulement plus de legèreté dans les mouvemens et dans la forme de ses membres; la tête a aussi plus de finesse, ce qui lui rend la physionomie agréable. Les oreilles n'ont point, comme celles de la mone, une échancrure sur le bord supérieur, et ce sont là les caractères par lesquels il diffère de la mone; mais au reste il a, comme elle, des abajoues, et des callosités sur les fesses. La face est d'un gris ardoisé; le nez plat et large; les yeux sont enfoncés, et l'iris en est orangé; la bouche et les mâchoires sont d'un rouge pâle; les joues sont garnies de grands poils

* Voyez la planche XLV.

(1) Ce singe est étiqueté, dans les galeries du muséum d'histoire naturelle, *mone d'Asie*, *jeune mone* d'Asie. C'est d'après ces individus qu'Audebert a donné le dessin de la mone.

Pl. XLV. T. 2. P. 42.



Hubrt S.

LE MONA.

grisâtres et jaunes verdâtres, qui lui forment comme une barbe épaisse qui s'étend jusque sous le menton. On voit au dessus des yeux une bande noire qui se termine aux oreilles, lesquelles sont assez plates et noires, excepté à l'orifice du canal auditif qui est recouvert de grands poils grisâtres. On voit sur le front un bandeau blanc grisâtre, plus large au milieu et en forme de croissant. Le sommet de la tête et le derrière du cou, sont couverts de poils verdâtres, mélangés de poils noirs; le corps est couvert de poils bruns et jaunâtres, ce qui lui donne un reflet olivâtre; les faces externes des bras et des jambes sont noires, et cette couleur tranche avec celle des faces externes qui sont blanches, ainsi que tout le dessous du corps et du cou; la queue est très-longue, de plus de vingt pouces de longueur, et garnie de poils courts et noirâtres. On remarque de chaque côté de l'origine de la queue, une tache blanche de figure oblongue. Les pieds et les mains sont tout noirs, ainsi que le poignet.

Cet animal n'étoit âgé que de deux ans (1);

---

(1) C'est positivement à cela qu'il faut attribuer les légères différences qui existent entre la mone et le mona. LATR.

il avoit seize pouces quatre lignes de longueur, depuis le museau jusqu'à l'anus. Les dents étoient au nombre de trente-deux, seize en haut comme en bas, quatre incisives, deux canines et deux mâchelières de chaque côté ; les deux canines supérieures étoient beaucoup plus longues que les inférieures.

Au reste, le naturel de cette guenon paroît être fort doux ; elle est même craintive et semble peureuse. Elle mange volontiers du pain, des fruits et des racines.

C'est le même animal auquel Linnæus a donné le nom de *diana ;* le même que Schreiber a nommé *diane* (1); et encore le même que M. Pennant appelle *spotted monkey* (2); mais ils se sont trompés en le confondant avec l'exquima de Marcgrave qui, comme je l'ai dit, n'est qu'une variété du coaita d'Amérique, sapajou à queue prenante; au lieu que celui-ci est une guenon de l'ancien continent, dont la queue n'est point préhensile (3).

---

(1) M. Schreiber. ( Hist. nat. des quadrup. vol. I, p. 115, planche xv. )

(2) M. Pennant. ( Hist. nat. des quadrup. vol. I, p. 186. )

(3) Nous pensons, avec Buffon, que le mona n'est

qu'une variété de la mone ; mais nous prouverons, à l'article suivant ( *le roloway* ), qu'il y a ici une double erreur. Cette variété de la mone n'est pas la *diane* de Linnæus, et *l'exquima* de Marcgrave est très-différent du coaita. LATR.

# *LE ROLOWAY OU LA PALATINE (1) (2).

« La guenon qui est représentée dans la planche XIII (1), dit M. Allamand, n'a point encore été décrite : elle est actuellement vivante à Amsterdam, chez le sieur Bergmeyer, dont la maison est connue, non seulement de tous les habitans de cette grande ville, mais encore de tous les étrangers qui y arrivent ; et cela, parce qu'on voit toujours chez lui plusieurs animaux rares, qu'il fait venir

* Voyez la planche XLVI.

(1) La Palatine. ( M. Schreiber, vol. I, pag. 124, planche XXV. ) Palatine monkey, ( M. Pennant, v. I, page 185.

(2) Cuvier avoit déjà avancé que ce singe étoit la *diane* de Linnæus ; je crois que ce n'est plus une simple opinion, mais une vérité démontrée ; voyez la note placée à la fin de l'article. Latr.

(3) Voyez le volume XV, in-4°, de cet ouvrage, édition de Hollande.



LE ROLOWAY ou la Palatine.

Bigant S.

à grands frais des pays les plus éloignés. Cette guenon lui a été envoyée des côtes de Guinée, sous le nom de *roloway* que j'ai cru devoir lui conserver. C'est un fort joli animal, doux et caressant pour son maître; mais il se défie de ceux qu'il ne connoît pas, et il se met en posture de défense quand ils veulent s'en approcher ou le toucher.

» Sa longueur, depuis l'origine de la queue jusqu'au dessus de la tête, est d'environ un pied et demi. Le poil qui couvre son dos est d'un brun très-foncé, et presque noir; celui qui est sur les flancs, les cuisses, les jambes et la tête, est terminé par une pointe blanchâtre, ce qui le fait paroître d'un gris obscur. Les poils qui couvrent la poitrine, le ventre, le contour des fesses, et la partie intérieure des bras et des cuisses, sont blancs; mais on assure que cette couleur ne leur est pas naturelle, et qu'en Guinée ils sont d'une belle couleur orangée, qui se perd en Europe et se change en blanc, soit par l'influence du climat, soit par la quantité de la nourriture. Quand cette guenon est arrivée à Amsterdam, elle conservoit encore quelques restes de cette couleur orangée, qui se sont dissipés peu à peu. Le sieur Bergmeyer en a reçu une seconde depuis quelques mois, dont la partie

interne des cuisses est entièrement jaune : si elle reste en vie, nous saurons avec plus de certitude ce qu'il faut penser de ce changement de couleur.

» Ces guenons ont la face noire et de forme presque triangulaire; leurs yeux sont assez grands et bien fendus; leurs oreilles sont sans poils et peu éminentes. Un cercle de poils blanchâtres leur environne le sommet de la tête; leur cou, ou plutôt le contour de la face, est aussi recouvert d'une raie de longs poils blancs, qui s'étend jusqu'aux oreilles. Elles ont au menton une barbe de la même couleur, longue de trois ou quatre pouces, qui se termine en deux pointes, et qui contraste singulièrement avec le poil de la face. Quand elles sont dans une situation où cette barbe repose sur la poitrine, et se confond avec ses poils, on la prendroit pour la continuation de ceux qui forment le collier; et alors ces animaux vus à une certaine distance, paroissent avoir autour du cou une *palatine*, semblable à celles que les dames portent en hyver, et même je leur en ai d'abord donné le nom qui se trouve encore seul sur la planche qui a été gravée, et dans la table des articles de ce volume, qui a été imprimée avant que je susse celui qu'elles

portent

portent en Guinée. Leur queue égale, pour la longueur, celle de leur corps, et les poils qui la recouvrent m'ont paru plus longs et plus touffus que dans la plupart des autres espèces. Leurs fesses sont nues et calleuses. J'ignore si elles sont sujettes aux écoulemens périodiques.

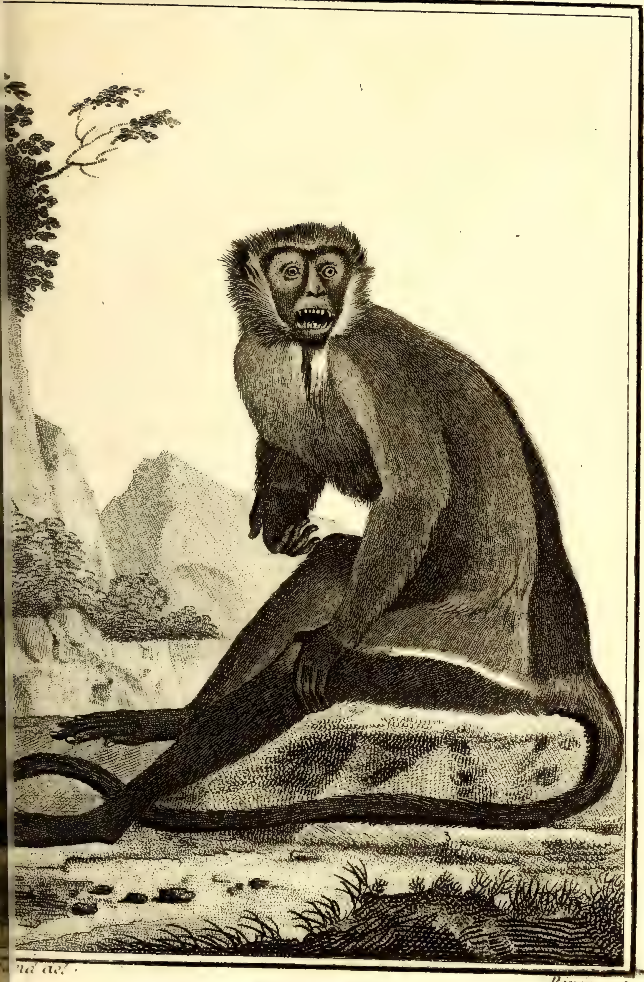
« Jonston a donné, dans la planche LXI de son Histoire des quadrupèdes, la figure d'un singe qu'il a nommé *cercopithecus meerpatz*, qui paroît avoir quelque rapport à notre roloway. Je croirois même que c'est le même animal qu'il a voulu représenter, si la figure qu'il en donne n'étoit pas une mauvaise copie, d'une figure plus mauvaise encore du guariba, publiée par Marcgrave » (1).

---

(1) J'ai dit, à l'article de la mone, qu'elle se rapprochoit beaucoup de la diane de Linnæus, mais qu'elle en différoit en deux points faciles à observer : barbe arrondie, et ne se terminant point en pointe; une simple tache blanche, de chaque côté, près de la naissance de la queue, et non une raie ou ligne prolongée de l'anus aux genoux. Les caractères de la mone se retrouvent aussi dans la mone de Buffon. Ce dernier animal n'est donc pas la diane de Linnæus. Qu'on consulte la description qu'il donne de la diane, sa figure, insérée dans les actes de Stockholm, et l'on verra que les différences exprimées plus haut y sont

clairement indiquées. Il est aussi un troisième caractère qui éloigne la diane de la mone et du mona. La couleur grise ou blanche de la face interne des avant-bras s'étend bien plus dans la diane, que dans les singes précédens. Le roloway ou la palatine nous présente tous les traits qui sont propres à la diane. J'en appelle à la figure (pl. XLVII) et à la description de cet animal. Le climat est encore le même, considération qu'il ne faut pas négliger. Il est même surprenant que Buffon, si attentif d'ailleurs à faire valoir l'importance de ce caractère secondaire, n'en ait pas fait usage en parlant de l'exquima. Marcgrave avoit dit que ce singe étoit un cercopithèque de Guinée ; il l'avoit décrit d'une manière assez étendue pour le caractériser et nous dépeindre la diane de Linnæus. *Pelage brun foncé, qui paroît comme brûlé ou ferrugineux sur le dos. Ventre et menton blanchâtres ; une barbe longue de deux doigts et plus, formée de poils très-blancs et disposés avec ordre, comme s'ils avoient été peignés, etc.* Buffon n'auroit donc pas dû s'autoriser du défaut de la figure de cet animal, représenté avec une queue trop recoquillée, qui sembleroit faire croire qu'elle est prenante, pour supposer une erreur dans l'indication du lieu natal de ce singe, faire violence au texte de Marcgrave, et le tout pour prouver une variété arbitraire de sapajou dans une guenon.

Obligés de conserver dans son intégrité le texte de l'illustre naturaliste français, nous ne transportons cependant pas ici ce qu'il a dit de l'exquima, et nous renvoyons à l'article du coaita où il en a parlé. Il nous suffira, en ce moment, d'avoir prémuni contre l'erreur qu'il a commise.



...nd del. Pérée sc.

LA DIANE.

Nous avancerons donc avec une espèce de certitude que le roloway de Buffon, la diane de Linnæus, l'exquima de Marcgrave ne sont qu'une seule et unique espèce, dont il faudroit rétablir le nom qu'on lui donne au Congo, son pays natal, *exquima*.

La diane que j'ai vue dans les galeries du museum d'histoire naturelle est noirâtre, avec des points gris, ce qui est même indiqué dans la description de Marcgrave. Elle a une ligne transversale sur le front, les côtés de la tête, la barbe, la gorge, le dessus des avant-bras et une raie sur la face extérieure de chaque cuisse de derrière, à partir de l'anus et en allant jusqu'au genou, blancs. La face interne des cuisses est d'un gris jaunâtre : la barbe est longue et finit en pointe : la queue est très-alongée. Nous terminons par la synonymie de cet animal.

*Cercopithecus barbatus, fronte barbaque fastigiata......... cercopithecus diana.* Erxleben, System. regn. anim. gen. 4, sp. 9.

Ce nomenclateur en a distingué le roloway.

*Cercopithecus nigro-fuscus, barba alba, bifida... cercopithecus roloway*, gen. id. sp. 21.

Gmelin, dans son édition du Système de la nature, a fait aussi deux espèces de la même. *Simia diana.* gen. 2, sp. 17. et *simia roloway.* sp. 46....... *Simia caudata, barbata, capite, dorso, manibus pedibusque extrinsecus nigris, interius una cum abdomine et corona pilorum faciem triquetram ambiente albis.*

*La diane.* Audeb. Hist. des singes, fam. 4, sect. 2, fig. 6. LATREILLE.

# *LE CALLITRICHE (1)(2).

CALLITRIX est un terme employé par Homère pour exprimer en général la belle couleur du poil des animaux : ce n'est que plusieurs siècles après celui d'Homère que les

* Voyez la planche XLVIII.

(1) *Cercopithecus ex cinereo flavescens, genis, longis pilis albis obsitis.* Le singe verd. ( Brisson, reg. anim. p. 204.

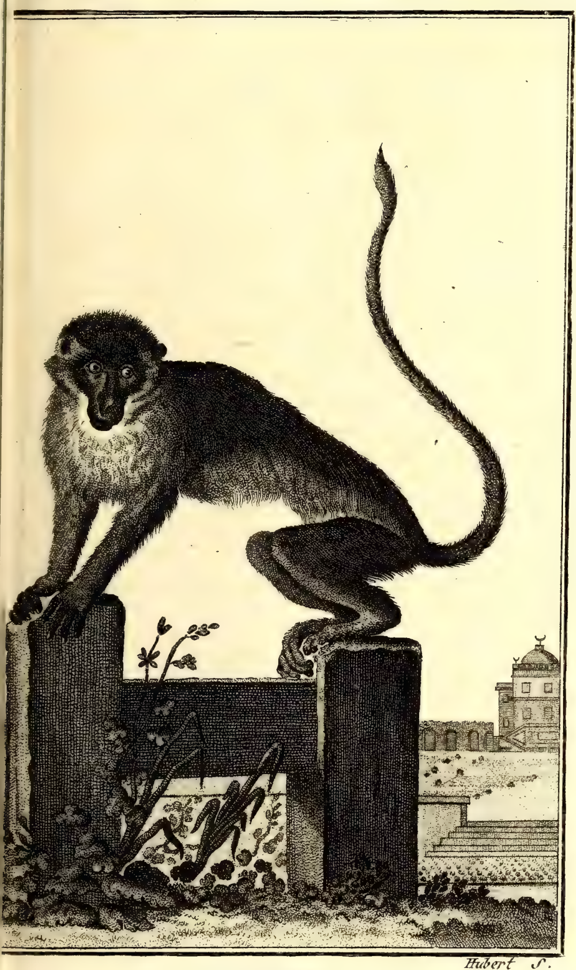
Le singe de l'île Saint-Jacques ; on donne souvent à cet animal le nom de *singe verd*, et nous le distinguons par ce nom; nos gens de mer l'appellent en général le *singe de saint-Jacques*, parce qu'il se trouve dans cette île du cap Verd. ( Glanures d'Edwards, p. 10, fig. *ibid.* )

Aux îles du cap Verd, il y a des singes à longue queue, qui ont le visage noir. ( Voyage de Dampier, tom. IV, p. 34. )

(2) *Cercopithecus imberbis, flavescens facie atra, cauda cinerea, natibus calvis... cercopithecus sabœa.* Erxleben, System. regn. anim. gen. 4, sp. 11.

*Simia sabœa.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 2, sp. 18.

*Le callitriche.* Audeb. Hist. des sing. fam. 4, sect. 2, fig. 4 et 5. LATREILLE.



Hubert S.

LE CALLITRICHE.

grecs ont en particulier appliqué ce nom à quelques espèces de *guenons* ou *singes à longue queue*, remarquables par la beauté des couleurs de leur poil; mais il doit appartenir de préférence à celui dont il est ici question. Il est d'un beau verd sur le corps, d'un beau blanc sur la gorge et le ventre, et il a la face d'un beau noir. D'ailleurs, il se trouve en Mauritanie et dans les terres de l'ancienne Carthage : ainsi il y a toute apparence qu'il étoit connu des grecs et des romains, et que c'étoit l'une des guenons ou singes à longue queue, auxquels ils donnoient le nom de *callitrix* ; il y a d'autres guenons de couleur blonde, dans les terres voisines de l'Egypte, soit du côté de l'Æthiopie, soit de celui de l'Arabie, que les anciens ont aussi désignées par le nom générique de *callitrix*. Prosper Alpin et Pietro della Valle (1) parlent de

(1) *Simium callitrichum Cairi in ædibus habuimus, felem magnam quadamtenus magnitudine æmulantem, prolixiori corporis figurâ, capite parvo erat et rotundo...... corpore circa ilia gracilissimo, toto corpore rufo rutilove spectabatur, facies vero humanæ similis fuit nigra, undique barbata sed barba albi erat coloris....... caudamque longam rutilamque habebat.* Prosp. Alb. Hist. Ægypt. lib. 4, p. 244, fig. tab. xx,

ces callitriches de couleur blonde Nous n'avons pas vu cette espèce blonde, qui n'est peut-être qu'une variété de celle-ci ou de celle de la mone, qui est très-commune dans ces mêmes contrées.

Au reste, il paroît que le callitriche ou singe verd, se trouve au Sénégal, aussi bien qu'en Mauritanie et aux îles du cap Verd. M. Adanson rapporte que les environs des bois de Podor, le long du fleuve Niger, sont remplis de singes verds. « Je n'aperçus ces singes, dit cet auteur, que par les branches qu'ils cassoient du haut des arbres, d'où elles tomboient sur moi; car ils étoient d'ailleurs fort silencieux, et si légers dans leurs gambades, qu'il eût été difficile de les entendre; je n'allai pas plus loin, et j'en tuai d'abord un, deux et même trois, sans que les autres parussent effrayés; cependant lorsque la plupart se sentirent blessés, ils commencèrent à se mettre à l'abri, les uns en se cachant derrière les grosses branches, les autres en des-

n° 4. — J'ai vu aussi dans le Caire plusieurs animaux vivans, comme des *callitriches* ou *guenons* de couleur blonde. ( Voyage de Pietro della Valle, tom. I, p. 401. )

cendant à terre; d'autres enfin, et c'étoit le plus grand nombre, s'élançoient de la pointe d'un arbre sur la cime d'un autre... Pendant ce petit manège, je continuois toujours à tirer dessus, et j'en tuai jusqu'au nombre de vingt-trois en moins d'une heure, et dans un espace de vingt toises, sans qu'aucun d'eux eût jeté un seul cri, quoiqu'ils se fussent plusieurs fois rassemblés par compagnie en sourcillant, grinçant des dents et faisant mine de vouloir m'attaquer ». (Voyage au Sénégal par M. Adanson, page 178.)

*Caractères distinctifs de cette espèce.*

Le callitriche a des abajoues, et des callosités sur les fesses; la queue beaucoup plus longue que la tête et le corps pris ensemble; il a la tête petite, le museau alongé, la face noire, aussi bien que les oreilles: il porte une bande étroite au lieu de sourcils au bas du front, et cette bande est de longs poils noirs. Il est d'un verd vif, mêlé d'un peu de jaune sur le corps, et d'un blanc jaunâtre sur la poitrine et le ventre; il marche à quatre pieds; et la longueur de son corps, y compris celle de la tête, est d'environ quinze pouces.

La femelle est sujette à l'écoulement périodique (1).

---

(1) Le callitriche a la tête petite, le museau alongé, la partie supérieure des orbites, le bas du front et le haut du nez très-saillans : les oreilles sont fort grandes et la queue est très-longue : le dessus du corps est d'un jaune verdâtre, mêlé du brun, ou d'un gris olivâtre picoté de brun foncé : la face, les oreilles, la plante des pieds sont noirs : les sourcils ont de longs poils qui, se prolongeant sans interruption dans toute la largeur de la tête, semblent les réunir et n'en faire qu'un : la face externe de l'avant-bras, de la jambe, et le dessus des quatre pieds sont mêlés de gris, de brun et de jaune verdâtre; cette couleur-ci domine moins, et dans la variété, figurée par Audebert, ces parties sont presque noirâtres; le dessous du corps et la face interne des quatre jambes sont d'un blanc un peu jaunâtre : les ongles sont noirs; ceux des pouces sont plats, et plus grands aux pieds de derrière; les autres sont pliés en gouttière : les fesses ont des callosités : la longueur du corps de l'individu mesuré par Daubenton étoit d'un pied deux pouces trois lignes. Ce célèbre anatomiste a décrit l'organisation intérieure d'un callitriche femelle. Nos lecteurs pourront la consulter. LATREILLE.



Hubert f.

MOUSTAC.

# *LE MOUSTAC (1) (2).

Le moustac nous paroît être du même pays que le macaque, parce qu'il a, comme lui, le corps plus court et plus ramassé que les autres guenons ; c'est très-vraisemblablement le même animal que les voyageurs de Guinée ont appelé *blanc-nez* (3), parce qu'en

* Voyez planche XLIX.

(1) Moustac. *Mustax.* Moustache : comme la guenon dont il est ici question n'a point été nommée, nous lui avons donné ce nom, qui suffira pour la faire reconnoître et distinguer de toutes les autres ; elle est en effet très-remarquable par sa lè re supérieure, qui est nue et d'une blancheur d'autant plus frappante, que le reste de sa face est noir.

(2) *Cercopithecus buccis barbatis, vertice flavescente, pedibus nigris cauda apice ferruginea*...... *cercopithecus cephus.* Erxleben, System. regn. anim. gen. 4, sp. 16.

*Simia cephus.* Lin. Syst. nat. ed. 13, gen. 2, sp. 19.

*Le moustac.* Audeb. Hist. des sing. fam. 4, sect. 4, fig. 11. Latreille.

(3) Il y a d'autres singes à la côte d'Or, que l'on nomme *blancs-nez*, parce que c'est la seule partie

effet, il a les lèvres au dessous du nez d'une blancheur éclatante, tandis que le reste de sa face est d'un bleu noirâtre ; il a aussi deux toupets de poils jaunes au dessous des oreilles, ce qui lui donne l'air très-singulier ; et comme il est en même tems d'assez petite taille, c'est de tous les singes à longue queue, celui qui nous a paru le plus joli.

*Caractères distinctifs de cette espèce.*

Le moustac a des abajoues, et des callosités sur les fesses ; la queue beaucoup plus longue que la tête et le corps pris ensemble, a dix-neuf ou vingt pouces de longueur : il a la face d'un noir bleuâtre avec une grande et large marque blanche, en forme de chevron, au dessus du nez et sur toute l'étendue de la lèvre supérieure, qui est nue dans toute cette partie ; elle est seulement bordée de poils noirs, aussi bien que la lèvre inférieure, tout autour de la bouche : il a le corps court et ramassé ; il porte deux gros toupet de poil d'un jaune vif au dessous des oreilles ;

---

de leurs corps qui soit de cette couleur : ils sont puans et farouches. ( Relations d'Artus, histoire générale des voyages, tom. IV, p. 238. )

il a aussi un toupet de poil hérissé au dessus de la tête ; le poil du corps est d'un cendré verdâtre ; la poitrine et le ventre d'un cendré blanchâtre. Il marche à quatre pieds, et il n'a qu'environ un pied de longueur, la tête et le corps compris. La femelle est sujette à l'écoulement périodique (1).

(1) Daubenton a donné une description plus étendue du moustac. Voici ce qu'elle offre de particulier : « Le museau de cet animal est peu alongé, le nez est saillant à son origine entre les yeux : la plante des pieds est noirâtre, et les ongles sont noirs, larges et aplatis. Il y a de chaque côté de la tête une raie noire qui s'étend depuis l'angle postérieur de l'œil jusqu'à l'oreille : cette partie est mince et peu velue : son poil est de couleur jonquille ; celui des tempes a la même couleur, mais il est plus long, et forme une touffe, de chaque côté, au dessous de l'oreille : le dessus du corps offre, en général, des teintes de cendré et de roux : le dessus des jambes est d'un cendré foncé, mêlé d'olivâtre : la queue a cela de singulier, qu'elle est d'un cendré foncé depuis sa naissance jusqu'à la moitié de sa longueur, et jaunâtre ensuite.

LATREILLE.

# *LE TALAPOIN. (1) (2).

Cette guenon est de petite taille, et d'une assez jolie figure ; son nom paroît indiquer qu'elle se trouve à Siam, et dans les autres provinces de l'Asie orientale, mais nous ne pouvons l'assurer ; seulement il est certain qu'elle est originaire de l'ancien continent, et qu'elle ne se trouve point dans le nouveau, parce qu'elle a des abajoues, et des callosités sur les fesses, et que ces deux caractères n'appartiennent ni aux sagoins ni aux sapajous, qui sont les seuls animaux du nouveau

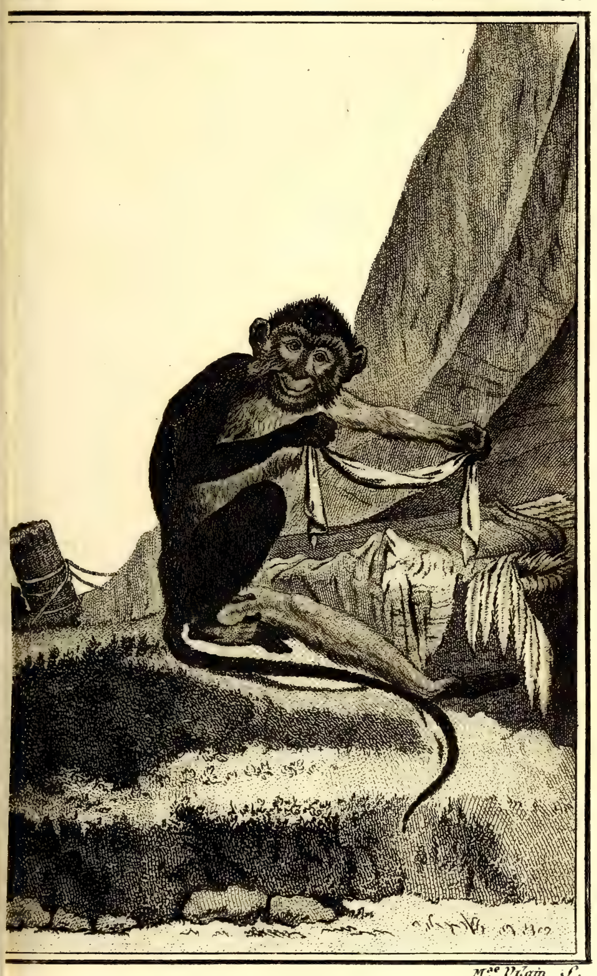
---

* Voyez la planche L.

(1) *Talapoin*, nom sous lequel ce singe nous a été donné, et que nous avons adopté.

(2) *Cercopithecus buccis barbatis, pedibus nigris, cauda supra olivacea, subtus cinerea..... cercopithecus talapoin.* Erxleben, Syst. regn. anim. gen. 4, sp. 15.

*Simia caudata, barbata, buccis barbatis, auribus, naso et pedum plantis nigris.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 2, sp. 43. Latreille.



LE TALAPOIN.

Mlle Vilain S.

monde, qu'on puisse comparer aux guenons.

Ce qui me porte à croire, indépendamment du nom, que cette guenon se trouve plus communément aux Indes orientales qu'en Afrique, c'est que les voyageurs rapportent que la plupart des singes de cette partie de l'Asie ont le poil d'un verd brun. « Les singes du Guzarate, disent-ils, sont d'un verd brun ; ils ont la barbe et les sourcils longs et blancs. Ces animaux, que les banianes laissent multiplier à l'infini, par un principe de religion, sont si familiers, qu'ils entrent dans les maisons à toute heure et en si grand nombre, que les marchands de fruits et de confitures ont beaucoup de peine à conserver leurs marchandises » (1).

M. Edwards a donné la figure et la description d'une guenon, sous le nom de *singe noir de moyenne grandeur*, qui nous paroît approcher de l'espèce du talapoin plus que d'aucune autre. J'ai cru devoir en rapporter ici la description (2), et renvoyer à la figure

---

(1) Histoire générale des Voyages, tome X, p. 67.

(2) Ce singe étoit à peu près de la taille d'un gros chat, il étoit d'un naturel doux, ne faisant mal à

donnée par M. Edwards, pour qu'on puisse comparer ces animaux : on verra qu'à l'exception de la grandeur, et de la couleur, ils se ressemblent assez pour qu'on doive présumer que ce sont au moins deux espèces bien voisines, si ce ne sont pas des variétés de la même espèce : dans ce cas, comme nous ne sommes pas sûrs que notre talapoin soit natif des Indes orientales, et que M. Edwards assure que celui qu'il décrit venoit de Guinée, nous rendrions le talapoin à ce même climat,

---

personne......... c'étoit un mâle, et il étoit un peu vieux......... sa tête étoit assez ronde, la peau de son visage étoit d'une couleur de chair rembrunie, couverte de poils noirs assez clair-semés ; les oreilles étoient faites comme celles de l'homme ; les yeux étoient d'une couleur de noisette rougeâtre avec les paupières noires ; le poil étoit long au dessous des yeux, et les sourcils se joignoient ; il étoit long aussi sur les tempes et couvroit en partie les oreilles ; la tête, le dos, les jambes de devant et de derrière et la queue étoient couverts d'assez longs poils d'un brun noirâtre, qui n'étoit ni trop doux ni trop rude ; la poitrine, le ventre, etc. étoient presque sans poil, d'une couleur de chair rembrunie, ayant des bouts de sein à la poitrine. Les quatre pattes étoient faites à peu près comme la main de l'homme, étant couvertes d'une peau douce et noire presque sans poil ; les ongles étoient plats. ( Glanures d'Edwards, p. 221. )

ou bien nous supposerions que cette espèce se trouve également dans les terres du midi de l'Afrique et de l'Asie : c'est vraisemblablement de cette même espèce de singes noirs, décrits par M. Edwards, dont parle Bosman, sous le nom de *baurdmannetjes*, et dont il dit que la peau fait une bonne fourrure (1) (2).

---

(1) On trouve en Guinée une troisième espèce de singes parfaitement jolis, qui ont pour l'ordinaire deux pieds de hauteur ; leur poil est extrêmement noir, de la longueur d'un doigt et davantage, avec une barbe blanche, d'où les hollandais les ont appelés *baurdmannetjes :* on fait des bonnets de leur peau et chaque fourrure s'achète quatre écus. ( Voyage de Bosman, p. 258. )

(2) Le talapoin me paroît se rapprocher beaucoup du moustac, du moins quant aux formes. Sa tête est ronde et son museau peu alongé ; ses oreilles sont grandes, arrondies et nues. La queue est très-longue. Il a les fesses calleuses et des abajoues. Son pelage supérieur est mêlé de jaune, de verd et de noir ou de noirâtre. La mâchoire inférieure et le dessous du corps sont blanchâtres avec une légère teinte de jaunâtre. Le nez, les oreilles et la plante des pieds sont noirs; les yeux et le bout des lèvres, de couleur de chair. La queue est d'un cendré grisâtre qui est plus clair en dessous. Les ongles des pouces sont ronds et plats.

La longueur totale de l'animal est d'un pied depuis

le bout du museau jusqu'à la naissance de la queue. Les orbites des yeux du talapoin sont plus grandes que celles du malbrouck. Le museau est moins long, et l'ouverture des narines est placée plus haut.

Il y a douze vertèbres dorsales et douze côtes de chaque côté. Le sternum est composé de six os. La queue a vingt-cinq fausses vertèbres. Voyez, pour plus grand détail et pour toute la partie anatomique, Daubenton. LATREILLE.



Barraband del. J. B. R.

LE DOUC *Vu de face*.

## *LE DOUC (1) (2).

Le douc est le dernier (3) de la classe des animaux que nous avons appelés *singes*, *babouins* et *guenons* : sans être précisément d'aucun de ces trois genres, il participe de

* Voyez les planches LI et LII.

(1) *Douc*, nom de cet animal à la Cochinchine, et que nous avons adopté ; ce nom que nous ignorons nous a été donné par M. Poivre, aussi bien que l'animal même. *Sifac* à Madagascar.

*Cercopithecus cinereus, genis longis pilis ex albo flavicantibus obsitis, torque ex castaneo purpurascente.* Le grand singe de la Cochinchine. Briss. regn. anim. p. 203.

(2) *Cercopithecus mento buccisque barbatis, natibus pilosis, caudâ albâ......... cercopithecus nemæus.* Erxleben, System. regn. anim. gen. 4, sp. 22.

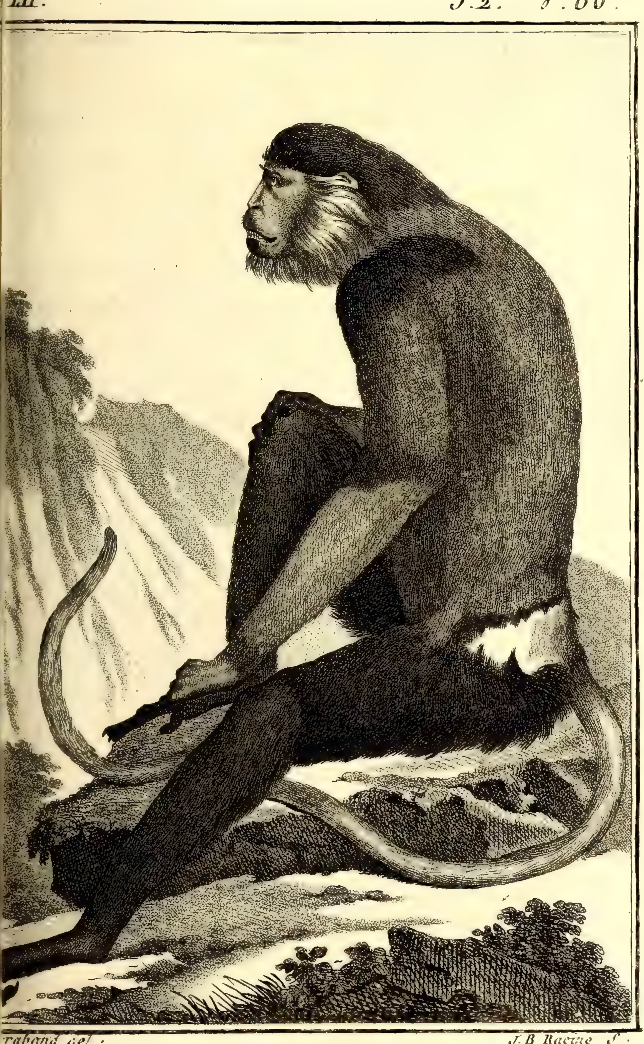
*Simia caudata, imberbis, buccis barbatis, cauda alba.* — Linn. Syst. nat. edit. 13, gen. 2, sp. 40.

*Le douc.* Audebert, Hist. nat. des singes, fam. 4, sec. 1, fig. 1.

(3) Buffon alors n'en connoissoit pas d'autres. Ceux qui suivent sont tirés des supplémens.

Latreille.

tous; il tient des guenons par sa queue longue, des babouins par sa grande taille, et des singes par sa face plate; il a de plus un caractère particulier, et par lequel il paroît faire la nuance entre les guenons et les sapajous : ces deux familles d'animaux diffèrent entre elles, en ce que les guenons ont les fesses pelées, et que tous les sapajous les ont couvertes de poil; le douc est la seule des guenons qui ait du poil sur les fesses comme les sapajous : il leur ressemble aussi par l'aplatissement du museau : mais en tout, il approche infiniment plus des guenons que des sapajous desquels il diffère, en ce qu'il n'a pas la queue prenante, et aussi par plusieurs autres caractères essentiels : d'ailleurs l'intervalle qui sépare ces deux familles est immense, puisque le douc et toutes les guenons sont de l'ancien continent, tandis que tous les sapajous ne se trouvent que dans le nouveau : on pourroit dire aussi, avec quelque raison, que le douc ayant une longue queue comme les guenons, et n'ayant pas comme elles des callosités sur les fesses, il fait la nuance entre les orangs-outangs et les guenons, comme le gibbon la fait aussi à un autre égard, n'ayant point de queue comme les orangs-



raband del. J.B Racine S.

LE DOUC Vu de côté.

outangs, mais ayant des callosités sur les fesses comme les guenons. Indépendamment de ces rapports généraux, le douc a des caractères particuliers, par lesquels il est très-remarquable et fort aisé à distinguer de tous les singes, babouins, guenons ou sapajous, même au premier coup d'œil; sa robe, variée de toutes couleurs, semble indiquer l'ambiguité de sa nature, et en même tems différencier son espèce d'une manière évidente. Il porte autour du cou un collier d'un brun pourpre; autour des joues une barbe blanche; il a les lèvres et le tour des yeux noirs, la face et les oreilles rouges; le dessus de la tête et le corps gris, la poitrine et le ventre jaune, les jambes blanches en bas, noires en haut; la queue blanche avec une large tache de même couleur sur les lombes; les pieds noirs avec plusieurs autres nuances de couleur. Il me paroît que cet animal, qu'on nous a assuré venir de la Cochinchine, se trouve aussi à Madagascar, et que c'est le même que Flaccourt indique sous le nom de *sifac* dans les termes suivans : « A Madagascar, il y a, dit-il, une autre espèce de guenuche blanche, qui a un chaperon tanné, et qui se tient le plus souvent sur les pieds de derrière;

elle a la queue blanche et deux taches tannées sur les flancs; elle est plus grande que le *vari* (mococo), mais plus petite que le *varicossi* (vari). Cette espèce s'appelle *sifac;* elle vit de fèves; il y en a beaucoup vers Andrivoure, Dambourlomb et Ranafoulchy (1) Le chaperon ou collier tanné, la queue blanche, les taches sur les blancs sont des caractères qui indiquent assez clairement que ce sifac de Madagascar est de la même espèce que le douc de la Cochinchine.

Les voyageurs assurent que les grands singes des parties méridionales de l'Asie, produisent des bézoards qu'on trouve dans leur estomac, et dont la qualité est supérieure à celle des bézoards, des chèvres et des gazelles; ces grands singes des parties méridionales de l'Inde, sont l'ouanderou et le douc; nous croyons donc que c'est à ces espèces qu'il faut rapporter la production des bézoards : on prétend que ces bézoards de singe sont toujours d'une forme ronde, au lieu que les autres bézoards sont de différentes figures (2).

---

(1) Voyage de Flaccourt, p. 153.

(2) Comme les singes, aussi bien que les chèvres, mangent les boutons de certains arbrisseaux, ils se

*Caractères distinctifs de cette espèce.*

Le douc n'a point de callosités sur les fesses ; il les a garnies de poils par-tout ; sa queue, quoique longue, ne l'est pas autant que la tête et le corps pris ensemble ; il a la face rouge et couverte d'un duvet roux ; les oreilles nues et de même couleur que la face; les lèvres brunes, aussi bien que les orbites des yeux ; le poil de couleurs très-vives et très-variées ; il porte un bandeau et un collier d'un brun pourpre ; il a du blanc sur le front, sur la tête, sur le

---

produit dans leur ventre des pierres de bézoard : on en trouve souvent dans leurs excrémens, que la peur qu'ils ont d'être battus leur fait lâcher en courant : ces pierres de bézoard sont les plus chères et les plus estimées de toutes celles qui se trouvent dans les Indes ; elles sont aussi plus rondes que les autres, et ont bien plus de force : on a éprouvé quelquefois qu'un grain de celles-ci avoit autant d'effet que deux de celles qui viennent des chèvres ( Description historique de Macacar, p. 51 ) *Nota.* En comparant ce passage avec celui de Knox, que nous avons rapporté à l'article du ouanderou, il paroît que ce sont les ouanderous qui vivent de boutons d'arbres, et que par conséquent ce sont eux qui produisent le plus communément des bézoards.

corps, les bras, les jambes, etc., une espèce de barbe d'un blanc jaunâtre : il a du noir au dessus du front et à la partie supérieure des bras ; les parties du dessous du corps sont d'un gris cendré et d'un jaune blanchâtre ; la queue est blanche, aussi bien que le bas des lombes ; il marche aussi souvent sur deux pieds que sur quatre, et il a trois pieds et demi ou quatre pieds de hauteur lorsqu'il est debout. J'ignore si les femelles dans cette espèce sont sujettes à l'écoulement périodique (1).

---

(1) Le douc est peut-être de tous les singes le plus singulier par la disposition de son pelage et la bigarrure de sa couleur. Daubenton a publié une description très-étendue de cet animal, dont on voit une dépouille bien preparée dans les galeries du muséum français à Paris. Il a plus de deux pieds de hauteur. Son museau est moins long que celui du magot. La face est de couleur de chair, parsemée de quelques poils jaunâtres, avec le front et le tour des yeux noirâtres. Les tempes et la mâchoire inférieure ont un poil long et jaunâtre. D'autres poils forment sur le bas du front un bandeau transversal, marron. Le cou a une collerette de la même couleur ; le haut du front et la partie supérieure des bras sont noirs ; le dessus, le derrière et les côtés de la tête, la partie inférieure des bras, le dos, la poitrine, le ventre et les côtés du corps tirent sur le petit gris, mêlé d'une teinte jaunâtre,

plus apparente sur la poitrine et sur le ventre. L'avant-bras et le dessus du métacarpe sont d'un blanc jaunâtre ; la queue est un peu plus courte que le corps et blanchâtre. Il y a un espace couleur de chair aux environs des organes sexuels. On voit une espèce de tache triangulaire et blanchâtre, bordée de poils marrons, à la naissance de la queue ; les bras sont jaunâtres avec les mains noires ; les pieds postérieurs ont le dessus des cuisses noir, les jambes roussâtres, et leur extrémité est noire. Il n'y a point de callosités sur les fesses ; les ongles sont pliés en gouttière, excepté ceux des pouces qui sont plats ; la peau qui se trouve entre l'origine du pouce des pieds postérieurs et celle du doigt suivant, a beaucoup d'étendue.

Nous avons donné un dessin nouveau de ce singe.

LATREILLE.

# * LE BLANC-NEZ (1) (2).

Nous croyons devoir placer ici un article tiré des additions de M. Allamand : il contient la description d'une guenon appelée par les hollandais *blanc-nez*, que je croyois être de la même espèce que le moustac, mais qui est en effet d'une espèce différente.

* Voyez la planche LIII.

(1) Le blanc nez. ( M. Schreiber, Hist. nat. des quadrup. p. 126, pl. XIX, B. )

White-nose monkey. ( M. Pennant, hist. nat. des quadrup. p. 190 ).

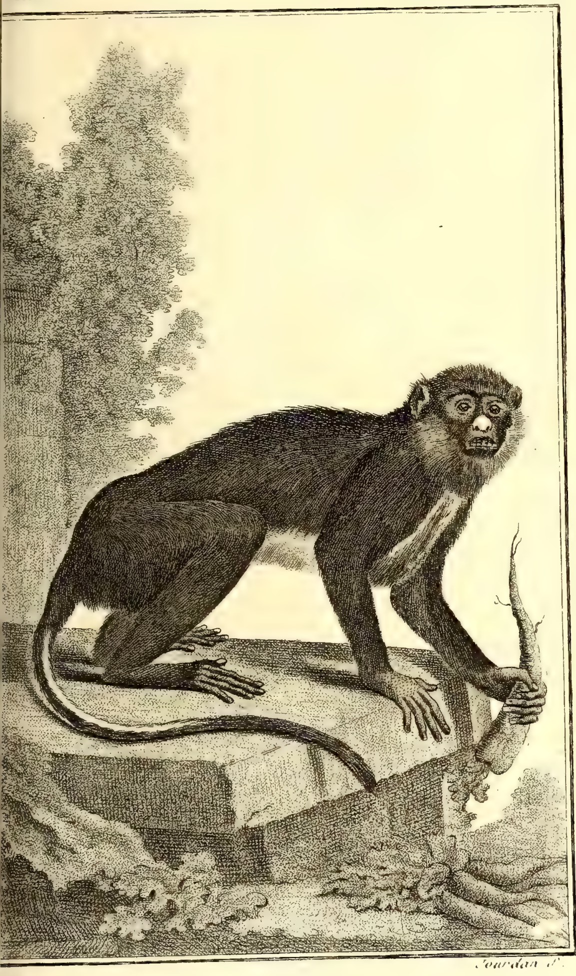
(2) *Cercopithecus barbatus, facie nigrâ, labiis maculâ triangulari albâ, buccis auriculisque nudis..... cercopithecus petaurista.* Erxleben, System. regn. anim. gen. 4, sp. 14.

*Simia caudata, barbata, dorso, caudæ superiore et pedum anteriore latere ex olivaceo nigris, facie nigrâ, nasi maculâ triquetrâ niveâ.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 2, sp. 44.

Le *blanc-nez*. Audebert. Hist. des singes, fam. 4, sect. 2, fig. 14.

Le dessin nouveau que nous donnons a été fait d'après un individu du muséum d'histoire naturelle.

LATREILLE.




LE BLANC-NEZ.

« M. de Buffon, dit M. Allamand, est porté à croire que la guenon, que quelques voyageurs nomment *blanc-nez*, est la même que celle qu'il a appelée *moustac;* et il se fonde sur le témoignage d'Artus, qui dit qu'on voit, à la Côte-d'Or, des singes que les hollandais nomment *blanc-nez*, parce que c'est la seule partie de leur corps qui soit de cette couleur; il ajoute qu'ils sont puans et farouches. Il se peut que ces singes soient les mêmes que les moustacs de M. de Buffon, quoique ceux-ci aient la moustache et non le nez blanc; mais il y en a une autre espèce en Guinée, qui mérite à aussi juste titre le même nom que je lui donne. Son nez est effectivement couvert d'un poil court, d'un blanc très-éclatant, tandis que le reste de sa face est d'un beau noir, ce qui rend saillante cette partie, et fait qu'elle frappe d'abord plus que toute autre.

» J'ai actuellement chez moi une guenon de cette espèce, dont je suis redevable à M. Butini, qui me l'a envoyée de Surinam, où elle avoit été apportée des côtes de Guinée. Ce n'est point celle dont parle Artus, car elle n'est ni puante ni farouche; c'est au contraire le plus aimable animal que j'aie jamais vu. Il est extrêmement familier

avec tout le monde, et on ne se lasse point de jouer avec lui, parce que jamais singe n'a joué de meilleure grace. Il ne déchire ni ne gâte jamais rien; s'il mord, c'est en badinant, et de façon que la main la plus délicate n'en remporte aucune marque. Cependant il n'aime pas qu'on l'interrompe quand il mange, ou qu'on se moque de lui quand il a manqué ce qu'il médite de faire; alors il se met en colère, mais sa colère dure peu, et il ne garde point de rancune. Il marche sur quatre pieds, excepté quand il veut examiner quelque chose qu'il ne connoît pas; alors il s'en approche en marchant sur ses deux pieds seulement. Je soupçonne que c'est le même dont parle Barbot (1), quand il dit qu'il y a en Guinée des singes qui ont la poitrine blanche, la barbe pointue, de la même couleur, une tache blanche sur le bout du nez, et une raie noire autour du front. Il en apporta un de Bontri, qui fut estimé 20 louis d'or, et je n'en suis pas surpris; sûrement je ne donnerois pas le mien pour ce prix. La description

(1) Histoire générale des voyages, tom. IV, p. 239, édition de Paris; et page 330, tom. V, édition de Hollande.

de Barbot lui convient fort, à l'exception de la couleur du corps qu'il dit être d'un gris clair moucheté.

» La race de ces guenons doit être nombreuse aux côtes de Guinée; au moins en voit-on beaucoup aux établissemens que les hollandais y ont; mais, quoique souvent ceux-ci aient tenté d'en apporter en Europe, ils n'ont pas pu y réussir. La mienne est peut-être la seule qui ait tenu bon contre le froid de notre climat, et jusqu'à présent elle ne paroît pas en être affectée.

» Cet animal est d'une légèreté étonnante, et tous ses mouvemens sont si prestes, qu'il semble voler plutôt que sauter. Quand il est tranquille, son attitude favorite est de reposer et soutenir sa tête sur un de ses pieds de derrière, et alors on le diroit occupé de quelque profonde méditation. Quand on lui offre quelque chose de bon à manger, avant que de le goûter, il le roule avec ses mains comme un pâtissier roule sa pâte.

*Caractères distinctifs de cette espèce.*

» Le blanc-nez a des abajoues et des callosités sur les fesses; la longueur de son corps et de sa tête, pris ensemble, est d'environ

treize pouces, et celle de sa queue de vingt. La couleur de la partie supérieure de son corps et de sa queue est un agréable mélange d'un verd couleur d'olive et de noir, mais où cependant le verd domine. Cette même couleur s'étend sur la partie extérieure des cuisses et des jambes, où plus elle approche des pieds, plus elle devient noire. Les pieds sont sans poil et tout à fait noirs, de même que les ongles qui sont plats.

» Le menton, la gorge, la poitrine et le ventre sont d'un beau blanc, qui s'étend en pointe, presqu'au dessous des oreilles. Le dessous de la queue et la partie interne des jambes et des bras sont d'un gris noirâtre. Le front, le tour des yeux et des lèvres, des joues, en un mot toute la face est noire, à l'exception de la moitié inférieure du nez, remarquable par une tache blanche presque triangulaire qui en occupe toute la largeur, et qui se termine au dessus de la lèvre en une espèce de pointe, aux deux côtés de laquelle sont posées les narines un peu obliquement. Les oreilles sont sans poils et noirâtres; il en part une raie aussi noire qui entoure circulairement toute la partie supérieure de la tête, dont le poil est tant

soit peu plus long que celui qui couvre le dos et forme une sorte d'aigrette. Une ligne de poils blancs, qui a son origine près de l'angle postérieur de l'œil, s'étend de chaque côté au dessous des oreilles et un peu plus loin, au milieu des poils noirs qui couvrent cette partie. La racine du nez et les yeux sont un peu enfoncés, ce qui fait paroître le museau alongé, quoiqu'il soit aplati. Le nez est aussi fort plat dans toute sa longueur, sur-tout dans cette partie qui est blanche. Il n'y a point de poils autour des yeux, ni sur une partie des joues ; ceux qui couvrent le reste de sa face sont fort courts. Les yeux sont bien fendus, la prunelle en est fort grande, et elle est entourée d'un cercle jaune assez large pour que le blanc reste caché sous les paupières. Les poils du menton sont plus longs que ceux des autres parties, et forment une barbe, qui est surtout visible quand l'animal a ses abajoues remplies de manger. Il n'aime pas à l'avoir mouillée, et il a soin de l'essuyer, dès qu'il a bu, contre quelque corps sec. Je ne saurois dire si les femelles de cette espèce sont sujettes aux écoulemens périodiques ; je n'en ai pu apercevoir aucune marque dans celle que j'ai. »

# LA GUENON

## A NEZ BLANC PROÉMINENT (1).

Il y a grande apparence, comme le soupçonne M. Allamand, qu'il y a plusieurs espèces de guenons auxquelles on peut donner le nom de *blanc-nez*; mais on doit l'appliquer de preférence à celle qu'il vient de décrire, et laisser le nom de *moustac* à celle dont j'ai donné la figure (pl. XLIX, page 57 de ce vol.)

On m'a apporté depuis, pour le cabinet du roi, une peau assez bien conservée d'une autre guenon, à laquelle on pourroit aussi

(1) *Cercopithecus imberbis niger, punctis pallidis adspersus, naso albo, pollice palmarum brevissimo, natibus tectis..... cercopithecus nictitans.* Erxleben, System. regn. anim. gen. 4, sp. 13.

*Simia nictitans.* Lin. Syst. nat. ed. 13, gen. 2, sp. 25.

Le *hocheur*. Audeb. hist. des singes, fam. 1, sect. 1, fig. 2. Latr.



M.de Vilain f.

LA GUENON *à nez blanc proéminent.*

donner le nom de *blanc-nez*, et qui a même plusieurs autres rapports avec le blanc-nez décrit par M. Allamand. Cette guenon étoit mâle, et celle de M. Allamand étoit femelle; on pourroit donc croire que leur différence pourroit provenir de celle du sexe. Je donne ici (planche LIV) la figure de cette guenon mâle, dont voici la description d'après sa dépouille conservée au cabinet du roi.

Ce mâle a seize pouces sept lignes, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, et la femelle décrite par M. Allamand n'en avoit que treize. Le nez qui est tout blanc, est remarquable par sa forme et sa couleur; il est large sans être aplati, et proéminent sur toute sa longueur. Ce seul caractère seroit suffisant pour distinguer cet animal du blanc-nez décrit dans l'article précédent, qui n'avoit pas le nez proéminent ou arrondi en dessus, mais au contraire fort aplati. Le poil du corps est d'un brun noirâtre mêlé de gris, mais il est jaunâtre sur la tête; les bras et la poitrine sont aussi de couleur noirâtre: ce poil, tant du corps que des jambes et du dessus du corps, est long de treize lignes, et frisé ou crêpu à peu près comme de la laine. Les orbites des yeux ont beaucoup de saillie, ce qui fait paroître

l'œil enfoncé, l'iris en est jaunâtre, et son ouverture est de trois lignes. Les paupières supérieures sont de couleur de chair, et les inférieures sont d'un brun rougeâtre : il y a du noir sur le nez et au dessous des yeux. La mâchoire inférieure est couverte de poils gris mêlés de roussâtre; et sur les tempes, l'occiput et le cou, les poils gris sont mêlés de noir. Les oreilles sont de couleur rougeâtre et dénuées de poils, ainsi que la face qui est brune; elles ont un pouce six lignes de longueur, et onze lignes de largeur à la base. La queue a un pied neuf pouces trois lignes de longueur, quoiqu'elle ne soit pas entière et qu'il y manque quelques vertèbres; elle est couverte de poil noirâtre comme celui des jambes. Les pieds et les mains sont sans poil et de couleur brune tirant sur le noir : les pouces, surtout ceux des mains, sont plus menus que dans la plupart des singes et guenons.

Au reste, cet animal étoit encore jeune, car la verge étoit petite et cachée au fond du fourreau qui ne paroissoit pas excéder la peau du ventre, et d'ailleurs les testicules n'étoient pas encore apparens.

Mais ce que nous venons de dire ne suffit pas pour juger si cet animal et la femelle décrite

décrite par M. Allamand, sont deux espèces réellement distinctes, ou si l'on ne doit les regarder que comme deux simples variétés dépendantes du sexe; et ce ne sera que quand on aura vu un plus grand nombre de ces animaux, qu'on pourra décider s'ils ne forment pas deux espèces, ou du moins deux variétés constantes et appartenant au mâle comme à la femelle.

# LA GUENON NÈGRE (1) (2).

CETTE guenon a été ainsi nommée à cause d'une sorte de ressemblance des traits de sa face avec ceux du visage des nègres. Sa face est aplatie, et présente des rides qui s'étendent obliquement depuis le nez jusqu'au bas des joues. Le nez est large et aplati ; les narines sont longues et évasées ; la bouche grande et les lèvres épaisses ; les oreilles larges et

(1) *Le singe-nègre.* M. Schreiber, Hist. nat. des quadrup. vol. I, p. 131, pl. XXII, B.

*Simiolus ceylonicus.* Seba I, tab. 48, fig. 3.

Klein, quadrup. p. 88.

*Middle-sizel black monkey.* Edwards, Glan. 3, p. 221, tab. 311.

*Negro monkey.* M. Pennant, Hist. nat. des quad. vol. I, p. 191.

(2) *Cercopithecus totus niger... cercopithecus maura.* Erxleben, System. regn. anim. gen. 4, sp. 19.

*Simia caudata, barbata, buccis et universâ facie, palpebris et regione ab oculis ad nasi finem protensâ exceptis, barbatâ, corpore et luto fusco.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 2, sp. 45. LATREILLE.

sans rebord saillant ; le menton et les joues sont couverts jusqu'aux oreilles de poils assez longs, fins et jaunâtres. Cette guenon a le poil brun sur la tête, noirâtre sur le dos, les bras et les mains, un peu plus clair sur les cuisses et sur les jambes, clair-semé et jaunâtre sur la poitrine et sur le ventre. Les ongles sont alongées et convexes, excepté ceux des pouces qui sont ronds et aplatis. La queue est aussi longue que le corps, et le poil qui la garnit est de même couleur que celui du dos. Au reste, l'espèce de cette guenon est peut-être la plus petite de toutes celles de l'ancien continent, car elle n'est guères plus grosse qu'un sagoin, et n'a communément que six ou sept pouces de longueur de corps. Alber Seba, Edwards et d'autres naturalistes qui l'ont vue vivante, s'accordent sur la petitesse de sa taille. Celle que cite Edwards étoit très-agile, assez douce, amusante par la légèreté de ses mouvemens, et aimoit beaucoup à jouer, sur-tout avec les petits chats. Son pays natal est le Guinée.

## FŒTUS DE GUENON.

Nous avons cru devoir donner ici (pl. LV) la figure d'un fœtus de guenon qui nous a été envoyé dans un bocal rempli d'esprit-de-vin, et que nous avons fait dessiner pour qu'on puisse en comparer la forme avec celle des fœtus humains. Nous eussions bien desiré d'avoir un fœtus d'orang-outang ; mais nos correspondans n'ont pu nous satisfaire à cet égard.



FŒTUS *de Guenon* .




L'ENTELLE.

## * L'ENTELLE

Par Dufresne, zoologiste, au Muséum d'Histoire Naturelle (1) (2).

Les animaux les plus dignes de notre admiration sont sans doute ceux qui paroissent participer le plus de notre nature,

* Voyez la planche LVI.

(1) Cet estimable auteur lut cet excellent mémoire à la société d'histoire naturelle en 1797. Ne l'ayant pas encore fait imprimer, il a eu l'amitié de me l'offrir ; et ce présent, digne de toute notre gratitude, enrichira cette édition. Tous les naturalistes connoissent la belle collection d'oiseaux, d'insectes et de coquilles de ce zoologiste. Ils semblent en être ses co-propriétaires par l'heureuse facilité qu'ils trouvent d'en faire usage. Au grand art d'observer la nature vivante, il joint, à un dégré étonnant, celui de faire revivre, en quelque sorte, la nature morte. La magnifique collection d'insectes du museum français lui devra le bon goût de sa disposition symétrique. Reçois ici, mon cher collaborateur, l'hommage de mon estime et l'expression de mon dévoûment. Latreille.

(2) *L'entelle.* Audeb. Hist. des singes, fam. 4, sect. 2, fig. 2. Latreille.

et on a déjà remarqué avec beaucoup de justesse, que c'étoit pour cette raison, que les sauvages très-insensibles au grand spectacle de la Nature, très-indifférent pour toutes ses merveilles, n'avoient été saisis d'étonnement qu'à la vue des singes et des perroquets; les singes par la ressemblance des formes extérieures, et les perroquets par l'imitation de la parole, leur ont paru des êtres extraordinaires et supérieurs au reste des animaux, en ce qu'ils jouissent de quelques attributs humains.

Placé au dernier dégré de l'espèce humaine par le défaut de civilisation, et par une insouciance inconcevable à exercer son intelligence, un sauvage a pu facilement reconnoître son image dans la conformation des singes; il a pu penser que des êtres qui avoient comme lui l'usage de la main, qui marchoient à deux pieds, qui lui ressembloient par la face, le manque de queue, les parties sexuelles, et l'écoulement périodique dans les femelles; il a pu penser, dis-je, que ces êtres dont tous les actes dérivent d'une très-grande conformité d'organisation, fussent de son espèce; aussi, dans tous les pays voisins de l'état de Nature, on donne à plusieurs espèces de singes le nom d'homme.

Si l'on s'aperçut de quelque chose de moins noble, et même de plus abruti dans ces êtres, l'on se contenta, comme pour exprimer qu'on n'en doit attribuer l'air farouche et plus inept qu'à leurs éloignemens de la société, de les distinguer sous le nom d'*homme sauvage*, ou *homme des bois*. Cette conformité d'organisation est si remarquable que nos voyageurs n'ont pu s'empêcher de partager l'opinion des sauvages, et d'adopter leurs nomenclatures à l'égard de quelque singe; une opinion aussi extraordinaire donna l'éveil aux philosophes et aux naturalistes.

N'écoutant d'abord que la voix ou des préjugés, ou d'une imagination déréglée, les uns s'efforcèrent de prouver qu'entre l'homme et les orangs-outangs il y a, même à l'égard de la conformation, de très-grandes différences, et le prouvèrent mal, les autres virent au contraire, des différences si peu remarquables, qu'ils ne firent pas de difficultés de ne considérer l'orang-outang que comme un homme dégénéré, ou provenu du commerce des femmes et d'une espèce de singe plus éloigné dans ses formes.

An milieu de ces opinions exagérées, il paroît avéré à un observateur libre de préjugés, que le genre des singes forme un

chaînon qui, en ne considérant l'homme que sous les rapports d'organisation, le rapproche et le place parmi les mammifères, et que le genre des orangs-outangs, tel qu'il est déterminé par Cuvier et Geoffroy, est un autre chaînon qui lie presque intimement l'homme aux autres singes, mais en même tems (ce qui est consolant pour notre amour propre), on s'aperçoit que la forme totale de l'homme n'existe à la fois dans aucun de ces animaux en particulier, quoiqu'il paroît certain que les attributs humains aient été en partie dispersés à quelques singes, et même en quelque sorte répartis entre plusieurs.

Ainsi l'orang-outang (*simia satyrus*) a la tête presque semblable à celle d'un nègre ; son front est tout aussi convexe, caractère d'une grande importance, puisqu'il modifie le cerveau, et qu'il paroît pour cette raison agir et donner plus d'énergie à l'intelligence de cette espèce. Son museau n'est guères prolongé en avant, dès qu'à cet égard il y a moins de différences entre l'orang-outang et le nègre, qu'entre celui-ci et l'homme d'Europe.

Camper, qui a déterminé rigoureusement le dégré de prolongement du museau dans

ces espèces, s'est assuré que l'angle facial, ou cet angle qui comprend la face et le palais, étoit dans l'orang-outang de 65 dégrés, que ce même angle étoit de 70 dans le nègre, et de 80 dans l'européen.

Mais la Nature n'a pas permis que l'orang-outang nous fût exactement semblable; ses jambes de derrière sont excessivement longues; son calcaneum ne touche point la terre par toutes ses parties; il marche ou plutôt il court sur le bord interne de ses pieds. Cependant promenons nos regards sur d'autres espèces de singes, nous verrons que ce qui manque dans celui-là pour qu'il nous ressemble presqu'entièrement, nous le retrouvons dans d'autres. L'orang-outang de Buffon ou le jocko (*simia troglodites*) a le port de l'homme, les bras dans la même proportion; il marche de même sur la plante des pieds; son front est seulement beaucoup plus déprimé, et plus fuyant en arrière.

L'orang-outang ou pongo de Wurmb, que le professeur Geoffroy a reconnu pour une espèce nouvelle (1), a le bassin et le calcaneum presque comme dans l'homme; seule

(1) Voyez le n° 4 du Bulletin des séances par la société philomatique.

pendant quelque tems, notre espèce a paru jouir des conques nasales proéminentes, où vinssent se rendre les émanations odorantes; le singe nasique a cet attribut même en excès relativement à l'homme. Pendant quelque tems encore, les anatomistes ont cru que l'espèce humaine avoit seule un appendice vermiculaire au cœcum; l'examen des orangs-outangs les a trouvés à cet égard semblables à l'homme.

En élevant à notre ressemblance un si grand nombre d'animaux, la Nature a sans doute voulu nous apprendre que notre forme n'étoit pas ce que nous avions de plus éminent et de plus essentiel, et que nous ne devions tirer d'orgueil que de l'exercice de cette intelligence qui établit entre nous et les brutes un intervalle aussi immense.

Les détails dans lesquels je viens d'entrer prouvent, à mon avis, qu'on ne doit négliger aucuns faits de l'histoire des singes, et qu'on ne sauroit trop s'attacher à en examiner toutes les espèces, ni à faire connoître celles qui ont échappé aux naturalistes, puisque c'est le seul moyen de parvenir à apprécier avec justesse les divers passages de la forme hnmaine à celle des animaux.

Je vais offrir la description d'un singe

très-rare qui fait partie de ma collection, et que je ne sais décrit nulle part.

Je le nomme et détermine ainsi qu'il suit :

*Simia entellus* (1).

*Caudâ elongatâ, corpore obscurè stramineo, palmis plantisque nigris, natibus calvis;*

*Habitat in Bengala.*

Queue très-longue, corps d'un blanc terne, ou de paille sale; les mains et les pieds noirs, des callosités sur les fesses;

Il vient du Bengale.

L'entelle appartient à la division générique que les professeurs Geoffroy et Cuvier connoissent sous le nom de guenons, et à laquelle ils donnent pour caractère : museau court, angle facial de 50 dégrés et plus; tête peu aplatie, peu proéminente, cinq dents molaires, point de crête suscilière.

C'est avec le douc, *simia nemæus*, que l'entelle paroît avoir le plus de rapport, et

(1) Ce singe a assez l'air d'un vieil athlète à cause de son pelage blanchâtre, et de ses mains noires, et comme revêtues de ceste de plomb; Entelle fut pour les combats particuliers un héros que Virgile s'est plu à chanter dans le 5^e livre de son Enéïde.

c'est après ce dernier qu'il doit trouver sa place dans les ouvrages systématiques.

Il est haut de trois pieds et demi, et long du bout du museau à l'origine de la queue, de deux pieds six pouces. Sa tête est arrondie et conformée comme celle du douc; son museau n'est ni plus ni moins proéminent ; le nez est fort plat; les narines sont ouvertes en dessous, mais cependant disposées de manière que l'angle externe est plus élevé que l'interne ; les yeux, séparés par un intervalle d'un pouce, sont assez saillans : les oreilles sont à peu près de forme humaine, mais un peu plus larges à leur partie supérieure.

Les extrémités n'offrent rien de remarquable ; la longueur de celles de devant est de dix-huit pouces, celles de derrière n'ont qu'un pouce de plus ; la différence dans la longueur des mains est un peu plus grande ; les antérieures ont six pouces en longueur, les postérieures huit.

Chaque main est composée de quatre doigts, et d'un pouce susceptible d'abduction et d'adduction.

Les doigts des pieds antérieurs ne forment que la quatrième partie de la main ; le troisième et le quatrième ont une longueur de 21 lignes ; le premier et le deuxième

celle de 12 lignes seulement, et le pouce n'a que six lignes ; il est très reculé vers le poignet, et n'excède pas même le métacarpe.

Les mains de derrière ne diffèrent de celles de devant que par la plus grande longueur du métacarpe et du pouce, et par un plus grand écartement de celui-ci.

Les ongles sont longs, étroits, bombés et noirâtres ; ceux des pouces sont plus aplatis.

La queue excède de beaucoup la longueur du corps; elle a trois pieds un pouce de long; elle s'amincit toujours en s'approchant de l'extrémité ; elle est couverte d'un poil long d'un pouce et peu touffu ; son extrémité est terminée par un flocon de poils plus longs.

Les poils semblent, sur l'occiput, partir d'un centre commun ; ils sont longs, d'un roux clair et grossier, autour de la face, plus longs et plus touffus au dessus des yeux; une petite barbe jaunâtre, longue d'un pouce et pointue, termine le visage ; d'assez longs poils de même couleur accompagnent les joues; les plus longs sont sur le dos, les plus courts sur le ventre et les bras, où ils deviennent courts de plus en plus en se rapprochant des doigts.

En général, le poil de l'entelle paroît desséché et grossier, un peu plus doux sous

le ventre, mais fort roide sur les extrémités et sur-tout sur les mains.

Les parties nues sont : la face, la gorge, les oreilles, le dedans des mains, les fesses et les organes de la génération.

Les couleurs sont uniformes, la face est noirâtre ainsi que les mains, les fesses paroissent moins foncées en couleur, et dans le reste, l'entelle est en général de couleur de paille sale, un peu plus foncée sur le dos, plus vif sous le ventre, presque blanchâtre sur les extrémités, et passant au brun clair sur la queue; les poils du dessus des mains et des pieds sont tout à fait noirs.

L'entelle a été rapporté du Bengale; j'ignore sa manière de vivre.

L'individu que je viens de décrire est le seul que je sache exister en Europe. Il est maintenant placé avec les nombreuses espèces de singes qui font partie de la collection du muséum français. Mon zèle pour l'accroître et l'embellir, l'estime respectueuse que je porte à ses administrateurs, m'ont fait un devoir d'enrichir cette collection de cet unique individu que je possédois.




LASCAGNE .

## L'ASCAGNE (1),

### PAR LATREILLE.

L'ASCAGNE (planche LVII) a été vu vivant à Paris, et Maréchal, peintre du muséum d'histoire naturelle, en a fait un dessin superbe, comme sont tous ceux qui sortent de ses mains.

Très-vif, très-familier, doux, caressant, l'ascagne savoit inspirer de l'intérêt. Il paroît appartenir à l'ancien continent. Mais est-il originaire des grandes Indes, de la Guinée, c'est ce qu'on ignore; on sait seulement qu'il étoit venu de Marseille.

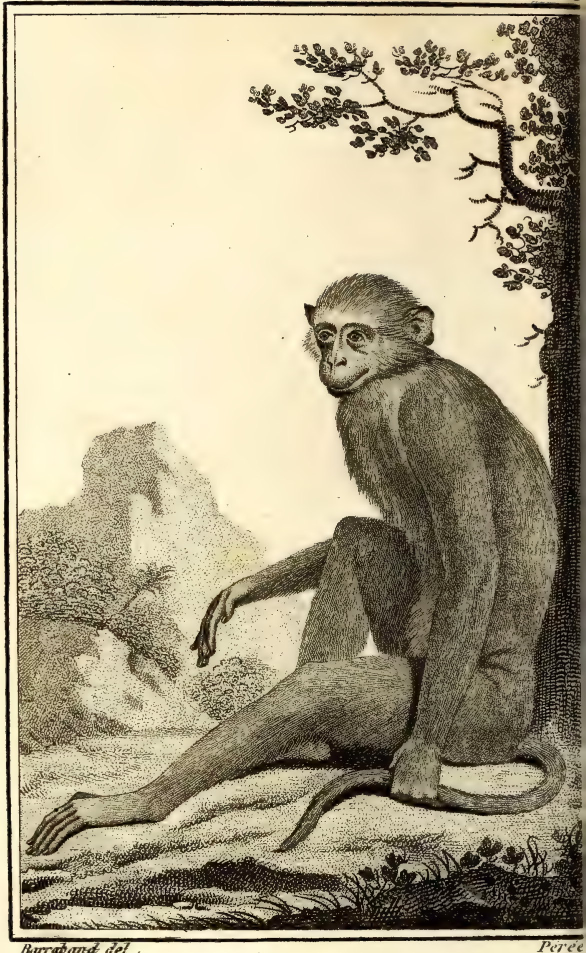
Sa grandeur étoit de treize pouces, depuis le museau jusqu'à l'origine de la queue. Le sommet de la tête, le cou, le dos, la queue étoient olivâtres; sa face étoit d'un bleu mêlé de violet; les oreilles étoient petites, couleur de chair; les tempes étoient ornées d'une

(1) *Simia caudata, barbata, facie subcæruleâ, naso albo... simia ascanius.* Audeb. Hist. des singes, fam. 4, sect. 2, fig. 3.

touffe de poils blancs; d'autres poils de même couleur, et très-fins, couvroient l'extrémité du nez; les yeux étoient roux; la partie extérieure du bras étoit noire; la barbe, la poitrine, le ventre, la face interne des cuisses et des jambes étoient d'un gris foncé.

Cette guenon a des rapports avec le blanc-nez; mais la face de celle-ci est noire, ainsi que ses oreilles, qui sont d'ailleurs plus grandes; l'ascagne a de plus un bouquet de poils aux tempes; mais comme l'âge influe singulièrement sur les couleurs, je ne voudrois pas assurer que le blanc-nez et l'ascagne fussent deux espèces très-distinctes l'une de l'autre. On n'a pas vu en vie le premier de ces deux singes, et on ne peut porter un jugement bien certain, d'après la dépouille d'un animal, souvent altérée, et pour les formes, et pour les couleurs. L'ascagne vit de fruits.

L'ATYS



Barraband del. Pérée

L'ATYS.

# L'ATYS (1),

## PAR LATREILLE.

Il paroît que Seba a eu connoissance de ce singe, et que c'est celui qui est figuré planche XLVIII, figure 3 du tome I. Ce quadrumane, appelé dans cet ouvrage *grand singe blanc*, avoit été apporté des Indes orientales. Il étoit d'un naturel malin, traître et perfide. Irrité une fois par quelques personnes, il méconnut la voix de son maître, lui sauta au visage, le mordit, et ne s'en seroit pas tenu là si on n'avoit mis un frein à sa méchanceté.

L'individu de Seba est probablement celui que nous voyons dans les galeries du museum d'histoire naturelle, et dont nous donnons ici la figure (pl. LVIII). Sa longueur est d'un pied cinq pouces depuis le bout du mu-

(1) *Simia caudata, imberbis, alba, fronte plano... Simia atys.* Audeb. hist. des singes, fam. 4, sec. 2, fig. 8.

seau jusqu'à l'origine de sa queue; son pelage est d'un blanc jaunâtre; sa face, ses oreilles et ses doigts sont incarnats; sa queue est moins longue que le corps. Il n'a point, comme les mangabeys, de saillie superciliaire remarquable, et les poils du sommet de la tête n'ont pas la divergence qu'ont ceux du bonnet-chinois.

Ce singe seroit-il celui que Pline désigne par ces mots : *Simiæ candentes toto corpore*. Plin. hist. nat. l. VIII. c. 21. Voyez encore le *cercopithecus senex* d'Erxleben. System. regn. anim. pag. 24.

FIN DES SINGES DE L'ANCIEN CONTINENT.

# LES SAPAJOUS (1)

# ET LES SAGOINS (1).

Nous passons actuellement d'un continent à l'autre; tous les animaux quadrumanes dont nous avons donné la description, et que nous avons compris sous les noms génériques de *singes*, *babouins* et *guenons*, appartiennent exclusivement à l'ancien continent; et tous ceux dont il nous reste à faire mention ne se trouvent au contraire que dans le nouveau monde. Nous les distinguons d'abord par deux noms génériques, parce qu'on peut les diviser en deux classes : la première est celle des sapajous, et la seconde celle des sagoins. Les uns et les autres ont les pieds

(1) *Sapajou*, mot dérivé de *cayouassou*; nom de ces animaux au Brésil, et qui se prononce *sajouassou*.

(2) *Sagoin*, *sagouin*, mot dérive de *cagui*, qui se prononce *sagoui*, et qui est le nom de ces animaux dans leur pays natal au Brésil.

conformés à peu près comme ceux des singes, des babouins et des guenons; mais ils diffèrent des singes, en ce qu'ils ont des queues; ils diffèrent des babouins et des guenons, en ce qu'ils n'ont ni poches au bas des joues, ni callosités sur les fesses; et enfin ils diffèrent de tous trois, c'est-à-dire, des singes, des babouins et des guenons, en ce que tous ceux-ci ont la cloison du nez mince, et les narines ouvertes à peu près comme celles de l'homme, au dessous du nez; au lieu que les sapajous et les sagoins ont cette cloison des narines fort large et fort épaisse, et les ouvertures des narines placées à côté et non pas au dessous du nez: ainsi, les sapajous et les sagoins sont non seulement spécifiquement, mais même génériquement différens des singes, des babouins et des guenons. Et lorsqu'ensuite on vient à les comparer entre eux, on trouve qu'ils diffèrent aussi par quelques caractères généraux; car tous les sapajous ont la queue prenante, c'est-à-dire, musculée de manière qu'ils peuvent s'en servir comme d'un doigt pour saisir et prendre ce qui leur plaît: cette queue qu'ils plient, qu'ils étendent, dont ils recoquillent ou développent le bout à leur volonté, et qui leur sert principalement à s'accrocher aux

branches par son extrémité, est ordinairement dégarnie de poil en dessous, et couverte d'une peau lisse. Les sagoins, au contraire, ont tous la queue proportionnellement plus longue que les sapajous, et en même tems ils l'ont entièrement velue, lâche et droite; en sorte qu'ils ne peuvent s'en servir en aucune manière, ni pour saisir, ni pour s'accrocher : cette différence est si apparente, qu'elle suffit seule pour qu'on puisse toujours distinguer un sapajou d'un sagoin.

Nous connoissons cinq sapajous que nous croyons pouvoir réduire à cinq espèces; la première est l'ouarine ou gouariba du Brésil; ce sapajou est grand comme un renard, et il ne diffère de celui qu'on appelle *alouate* à Cayenne que par la couleur : l'ouarine a le poil noir, et l'alouate l'a rouge, et comme ils se ressemblent à tous autres égards, je n'en fais ici qu'une seule et même espèce. La seconde est le coaita qui est noir comme l'ouarine, mais qui n'est pas si grand, et dont l'exquima nous paroît être une variété.

La troisième est le sajou ou sapajou proprement dit, qui est de petite taille, d'un poil brun, et qu'on connoît vulgairement sous le nom impropre de *singe-capucin*; il y a dans cette espèce une variété que nous

appellerons le *sajou gris*, et qui ne diffère du sajou brun que par cette différence du poil. La quatrième espèce est le saï que les voyageurs ont appelé le *pleureur*; il est un peu plus grand que le sajou, et il a le museau plus large : nous en connoissons deux qui ne diffèrent que par la couleur du poil; le premier est d'un brun noirâtre, et le second d'un roux blanchâtre. Enfin la cinquième espèce, est le saïmiri, qu'on appelle vulgairement le *singe aurore* ou *sapajou orangé :* celui-ci est le plus petit et le plus joli des sapajous.

Nous connoissons de même six espèces de sagoins; le premier et le plus grand de tous est le saki, qui a la queue couverte d'un poil si long et si touffu qu'on l'a nommé *singe à queue de renard*; il semble qu'il y ait variété dans cette espèce pour la grandeur; j'en ai vu deux qui paroissoient adultes, dont l'un étoit presque une fois plus grand que l'autre. Le second sagoin est le tamarin; il est ordinairement noir avec les quatre pieds jaunes, mais il varie pour la couleur, car il s'en trouve de bruns mouchetés de jaune. Le troisième est l'ouistiti, qui est remarquable par les larges toupets de poils qui accompagnent sa face,

et par sa queue annelée. Le quatrième est le marikina, qui a une crinière autour du cou, et un flocon de poils au bout de la queue comme le lion, ce qui lui a fait donner le nom de *petit lion.* Le cinquième est le pinche, qui a la face d'un beau noir, avec des poils blancs qui descendent du dessus et des côtés de la tête en forme de cheveux longs et lisses. Le sixième et le dernier est le mico, qui est le plus joli de tous, dont le poil est d'un blond argentin, et qui a la face colorée d'un rouge aussi vif que du vermillon. Nous allons donner l'histoire et la description de chacun de ces sapajous et de ces sagoins, dont la plupart n'étoient ni dénommés, ni décrits, ni connus.

# L'OUARINE (1) (2)

## ET

## * L'ALOUATE (3) (4).

L'OUARINE et l'alouate sont les plus grands animaux quadrumanes du nouveau continent; ils surpassent de beaucoup les plus grosses guenons et approchent de la gran-

* Voyez les planches LIX, LX et LXI.

(1) *Ouarin*, *ouarine*, nom de cet animal au Maragnon, et que nous avons adopté.

Les guenons appelées *ouarines*, sont toutes noires et grandes comme des grands chiens; elles crient si haut qu'on peut les entendre d'environ une lieue. (Miss. du P. d'Abbeville, p. 152.)

*Guariba Brasiliensis*. Marcgr. Hist. nat. Bras. p. 226, fig. *Nota*. Il est vraisemblable que le mot de *ouarine*, *ouarina*, vient de *guariba*, qu'on doit prononcer *gouariba*.

*Cercopithecus niger pedibus fuscis*. Le sapajou noir. Briss. regn. anim. p. 194.

*Paniscus*. Lin. Syst. nat. edit. 10, p. 26. *Nota*. M. Linnæus a mal indiqué cet animal; il le confond

deur des babouins; ils ont la queue pre-

---

avec le coaita ; et sa description, ainsi que sa phrase, est composée et mêlée de celle de Brown et de celle de Marcgrave, dont le dernier a décrit le *guariba*, et le premier le *coaita*.

(2) *Cebus barbatus, niger, caudæ extremo pedibusque brunneis... cebus belzebut.* Erxleben, Syst. regn. anim. gen. 5, sp. 1.

*Simia caudata, barbata, nigra, caudâ prehensili, extremo pedibusque brunneis.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 2, sp. 12. LATREILLE.

(3) Alouate. *Alouata* à Cayenne n'est qu'une variété de l'ouarine ; celui-ci est d'un brun noir, et l'alouate d'un rouge brun : tous deux font un bruit épouvantable, et on leur a donné également l'épithète de *hurleurs ; arabata* dans les terres de l'Orénoque, selon Gumilla. « Les singes jaunes, dit cet auteur, qu'ils appellent *arabata* font un bruit insupportable et si lugubre qu'ils font horreur ». ( Histoire de l'Orénoque, par Gumilla, p. 8. )

*Cercopithecus barbatus, maximus, ferrugineus, stentorosus. Alouata*, singe rouge. ( Barrère, hist. nat. de la Fr. équin. p. 150. ).

*Cercopithecus barbatus, saturatè spadiceus.* Le singe rouge de Cayenne. ( Briss. regn. anim. p. 206 ).

(4) *Cebus barbatus rufus.. cebus seniculus.* Erxleben, Syst. regn. anim. gen. 5, sp. 2.

*Simia caudata, barbata, rufa, caudâ prehensili.* Lin. Syst. nat. ed. 13, gen. 2, sp. 13.

*L'alouate.* Audeb. Hist. des singes, fam. 5, sect. 1, fig. 1. LATR.

nante, et sont par conséquent de la famille des sapajous, dans laquelle ils tiennent un rang bien distinct, non seulement par leur taille, mais aussi par leur voix, qui retentit comme un tambour, et se fait entendre à une très-grande distance. « Marcgrave raconte (1) que tous les jours, matin et soir, les ouarines s'assemblent dans les bois, que l'un d'entre eux prend une place élevée et fait signe de la main aux autres de s'asseoir autour de lui pour l'écouter; que, dès qu'il les voit placés, il commence un discours à voix si haute et si précipitée, qu'à l'entendre de loin, on croiroit qu'ils crient tous ensemble; que cependant il n'y en a qu'un seul, et que pendant tout le tems qu'il parle, tous les autres sont dans le plus grand silence; qu'ensuite lorsqu'il cesse, il fait signe de la main aux autres de répondre, et qu'à l'instant tous se mettent à crier ensemble, jusqu'à ce que, par un autre signe de la main, il leur ordonne le silence; que dans le moment ils obéissent et se taisent; qu'enfin, alors le premier reprend son discours ou sa chanson, et que ce n'est qu'après l'avoir encore écouté bien attentivement qu'ils se séparent et rompent l'assemblée ».

(1) Marcgrave. Hist. bras. p. 226.

Ces faits, dont Marcgrave dit avoir été plusieurs fois témoin, pourroient bien être exagérés et assaisonnés d'un peu de merveilleux : le tout n'est peut-être fondé que sur le bruit effroyable que font ces animaux; ils ont dans la gorge une espèce de tambour osseux dans la cavité duquel le son de leur voix grossit, se multiplie et forme des hurlemens par écho; aussi a-t-on distingué ces sapajous de tous les autres par le nom de *hurleurs :* nous n'avons pas vu l'ouarine, mais nous avons les dépouilles d'un alouate et un embryon desséché de cette même espèce, dans lequel l'instrument du grand bruit, c'est-à-dire, l'os de la gorge est déjà très-sensible (1). Selon Marcgrave, l'ouarine a

---

(1) Ce singe *alouate* est un animal sauvage, rouge bai, fort gros, qui fait un bruit effroyable semblable à un râlement qu'on entend de bien loin, et c'est par le moyen de l'os hyoïde qui est d'une structure singulière. ( Barrère, Essais de l'histoire naturelle de la France équin. p. 150 ). — Dans l'île Grande ou l'île Saint-George, sous le tropique, à deux lieues du continent de l'Amérique, il y a des singes grands comme des veaux, qui font un bruit si étrange, que ceux qui n'y sont pas accoutumés croyent que les montagnes vont s'écrouler... Ils sont très-farouches ( Voyage de le Gentil, tome I, p. 15. )

la face large et carrée, les yeux noirs et brillans, les oreilles courtes et arrondies, la queue nue à son extrémité, avec laquelle il s'accroche et s'attache fermement à tout ce qu'il peut embrasser : les poils de tout le corps sont noirs, longs, luisans et polis; des poils plus longs sous le menton et sur la gorge, lui forment une espèce de barbe ronde; le poil des mains, des pieds et d'une partie de la queue est brun. Le mâle est de la même couleur de la femelle, et il n'en diffère qu'en ce qu'il est un peu plus grand. Les femelles portent leurs petits sur le dos et sautent, avec cette charge, de branches en branches et d'arbres en arbres; les petits embrassent avec les bras et les mains le corps de leur mère dans la partie la plus étroite, et s'y tiennent fermement attachés tant qu'elle est en mouvement. Au reste, ces animaux sont sauvages et méchans, on ne peut les apprivoiser ni même les dompter; ils mordent cruellement, et quoiqu'ils ne soient pas du nombre des animaux carnassiers et féroces, ils ne laissent pas d'inspirer de la crainte, tant par leur voix effroyable, que par leur air d'impudence : comme ils ne vivent que de fruits, de légumes, de graines et de quelques insectes,

leur chair n'est pas mauvaise à manger (1). « Les chasseurs, dit Oexmelin, apportèrent

(1) Les singes sont le gibier le plus ordinaire et le plus du goût des indiens de l'Amazone.... Il y en a d'aussi grands qu'un lévrier. (Voyage sur la rivière de l'Amazone, par M. de la Condamine, page 164.) — Cayenne est le pays des singes... Quand on a une fois vaincu sa répugnance pour en manger, il est certain qu'on les trouve fort bons ; leur chair est blanche, et quoique peu chargée de graisse pour l'ordinaire, elle ne laisse pas d'être tendre, délicate et de bon goût ; leurs têtes font de bonnes soupes, et on les sert dessus, comme un chapon bouilli, etc. (Voyage de Desmarchais, tome III, pages 311 et 338). — Il y a des guenons à Cayenne aussi grosses que de grands chiens, de couleur rouge de vache ; on les appelle les *hurleurs*, parce qu'étant en troupe, ils hurlent d'une façon, que d'abord l'on croit que c'est une troupe de pourceaux qui se battent ; ils sont affreux et ont une gueule fort large ; je crois qu'ils sont furieux ; si les sauvages les flèchent, ils retirent la flèche de leur corps avec leurs mains comme une personne ; la chair de ces hurleurs est très-bonne à manger ; elle ressemble à la chair du mouton ; il y a à manger pour dix personnes ; ils ont un cornet intérieur en la gorge qui leur rend le cri effroyable. (Voyage de Binet, pages 341 et 342. — Les sauvages achaguas de l'Orénoque sont friands de singes jaunes, qu'ils appellent *arabata*, lesquels font matin et soir un bruit insupportable. (Histoire de l'Orénoque, par Gumilla, page 8).

sur le soir les singes qu'ils avoient tués dans les terres du cap Gracias-a-Dio; on fit rôtir une partie de ces singes et bouillir l'autre, ce qui nous sembla fort bon; la chair en est comme celle du lièvre, mais elle n'a pas le même goût étant un peu douceâtre, c'est pourquoi il y faut mettre beaucoup de sel en la faisant cuire; la graisse en est jaune comme celle du chapon, et plus même, et a fort bon goût; nous ne vécûmes que de ces animaux pendant tout le tems que nous fûmes là, parce que nous ne trouvions pas autre chose; si bien que tous les jours les chasseurs en apportoient autant que nous en pouvions manger. Je fus curieux d'aller à cette chasse, et surpris de l'instinct qu'ont ces bêtes de connoître plus particulièrement que les autres animaux ceux qui leur font la guerre, et de chercher les moyens, quand ils sont attaqués, de se secourir et de se défendre. Lorsque nous les approchions, ils se joignoient tous ensemble, se mettoient à crier et faire un bruit épouvantable, et à nous jeter des branches sèches qu'ils rompoient des arbres; il y en avoit même qui faisoient leur saleté dans leurs pattes, qu'ils nous envoyoient à la tête; j'ai remarqué aussi qu'ils ne

s'abandonnent jamais, et qu'ils sautent d'arbres en arbres si subtilement que cela éblouit la vue; je vis encore qu'ils se jetoient à corps perdu de branches en branches sans jamais tomber à terre; car avant qu'ils puissent être en bas, ils s'accrochent, ou avec leurs pattes ou avec la queue : ce qui fait que, quand on les tire à coups de fusil, à moins qu'on ne les tue tout à fait, on ne les sauroit avoir; car lorsqu'ils sont blessés, et même mortellement, ils demeurent toujours accrochés aux arbres, où ils meurent souvent et ne tombent que par pièces. J'en ai vu de morts depuis plus de quatre jours, qui pendoient encore aux arbres, si bien que fort souvent on en tiroit quinze ou seize pour en avoir trois ou quatre tout au plus : mais ce qui me parut plus singulier, c'est qu'au moment que l'un d'eux est blessé, on les voit s'assembler autour de lui, mettre leurs doigts dans la plaie, et faire de même que s'ils la vouloient sonder; alors s'ils voient couler beaucoup de sang, ils la tiennent fermée pendant que d'autres apportent quelques feuilles, qu'ils mâchent et poussent adroitement dans l'ouverture de la plaie; je puis dire avoir vu cela plusieurs fois, et l'avoir vu avec admiration. Les

femelles n'ont jamais qu'un petit qu'elles portent de la même manière que les négresses portent leur enfant; ce petit sur le dos de sa mère lui embrasse le cou par dessus les épaules avec les deux pattes de devant; et des deux de derrière, il la tient par le milieu du corps : quand elle veut lui donner à teter, elle le prend dans ses pattes, et lui présente la mamelle comme les femmes.... On n'a point d'autre moyen d'avoir le petit que de tuer la mère, car il ne l'abandonne jamais; étant morte, il tombe avec elle, et alors on peut le prendre. Lorsque ces animaux sont embarrassés, ils s'entr'aident pour passer d'un arbre ou d'un ruisseau à un autre, ou dans quelqu'autre rencontre que ce puisse être.... On a coutume de les entendre de plus d'une grande lieue (1) ».

Dampier (2) confirme la plupart de ces faits;

(1) Histoire des aventuriers, par Oexmelin, t. II, pages 251 et suiv.

(2) Les singes qui se trouvent dans les terres de la baie de Campêche, sont les plus laids que j'aie vus de ma vie; ils sont beaucoup plus gros qu'un lièvre, et ont de grandes queues de près de deux pieds et demi de long; le dessous de leur queue est sans poil, et la peau en est dure et noire; mais le dessus, aussi bien que tout le reste du corps, est couvert d'un

fait; néanmoins il assure que ces animaux produisent ordinairement deux petits, et que la mère en porte un sous le bras et

---

poil rude, long, noir et hérissé; ils vont de vingt ou trente de compagnie rôder dans les bois où ils sautent d'un arbre à l'autre; s'ils trouvent une personne seule, ils font mine de la vouloir dévorer. Lors même que j'ai été seul, je n'ai pas osé les tirer, sur-tout la première fois que je les vis; il y en avoit une grosse troupe qui se lançoient d'arbre en arbre par dessus ma tête, craquetoient des dents et faisoient un bruit enragé; il y en avoit même plusieurs qui faisoient des grimaces de la bouche et des yeux, et mille postures grotesques; quelques-uns rompoient des branches sèches et me les jetoient; d'autres répandoient leur urine et leurs ordures sur moi; à la fin, il y en eut un plus gros que les autres, qui vint sur une petite branche au dessus de ma tête et sauta tout droit contre moi, ce qui me fit reculer en arrière; mais il se prit à la branche au bout de la queue, et il demeura là suspendu à se brandiller et à me faire la moue; enfin, je me retirai, et ils me suivirent jusqu'à nos huttes avec les mêmes postures menaçantes. Ces singes se servent de leur queue aussi bien que de leurs pattes; et ils se tiennent aussi ferme avec elle. Si nous étions deux ou plusieurs ensemble, ils s'enfuyoient de nous. Les femelles sont fortes avec leurs petits, car elles en ont ordinairement deux; elles en portent un sous un de leurs bras, et l'autre qui est assis sur leur dos

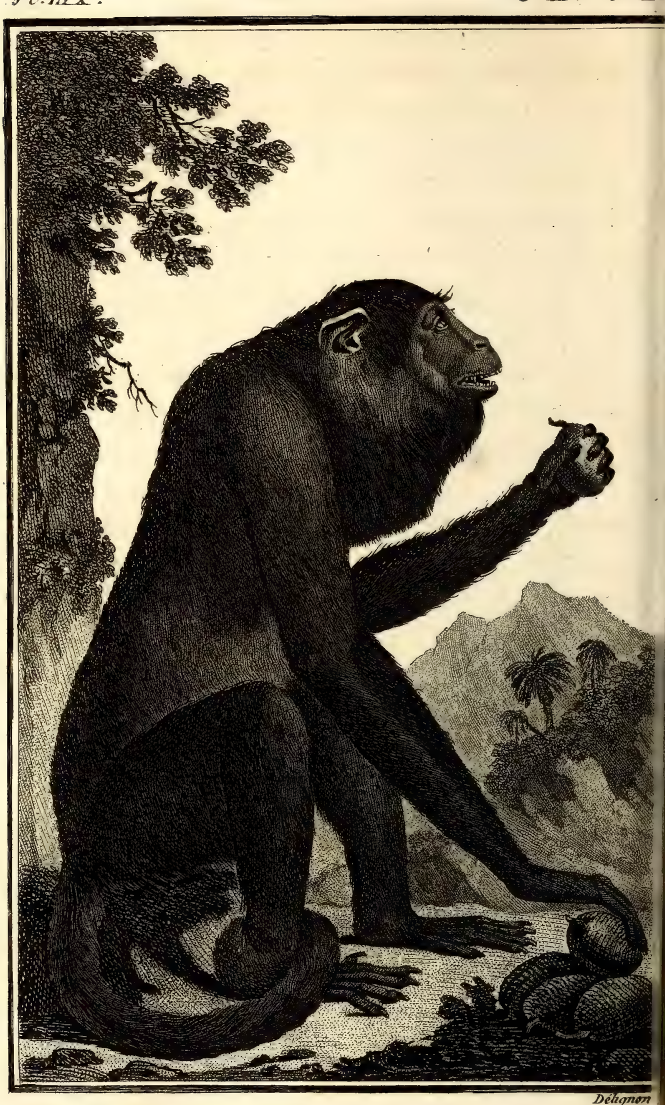
l'autre sur le dos. En général, les sapajous, même de la plus petite espèce ne produisent pas en grand nombre, et il est très-vraisemblable que ceux-ci, qui sont les plus grands de tous, ne produisent qu'un ou deux petits.

*Caractères distinctifs de ces espèces.*

L'ouarine a les narines ouvertes à côté et non pas au dessous du nez, la cloison des narines très-épaisse ; il n'a point d'abajoues, point de callosités sur les fesses ;

---

se tient accroché à leur cou avec ses deux pattes de devant : ces singes sont les plus farouches que j'aie vus de ma vie, et il ne nous fut jamais possible d'en apprivoiser aucun, quelqu'artifice que nous missions en œuvre pour en venir à bout ; il n'est guère plus aisé de les avoir quand on les a tirés, parce que s'ils peuvent s'attacher à quelques branches avec la queue ou avec les pattes, ils ne tombent point à terre pendant qu'il leur reste le moindre souffle de vie ; après en avoir tiré un, et quelquefois lui avoir cassé une jambe ou un bras, j'ai eu compassion de voir cette pauvre bête regarder fixement, et manier la partie blessée et la tourner d'un côté ou d'autre : ces singes sont fort rarement à terre ; il y en a même qui disent qu'ils n'y vont jamais. ( Tom. III, p. 504. )



Délignon

L'ALOUATE.

ces parties sont couvertes de poil comme le reste du corps. Il a la queue prenante et très-longue, le poil noir et long, et dans la gorge un gros os concave; il est de la grandeur d'un lévrier; le poil long qu'il a sous le cou lui forme une espèce de barbe ronde; il marche ordinairement à quatre pieds.

L'alouate a les mêmes caractères que l'ouarine, et ne paroît en différer qu'en ce qu'il n'a point de barbe bien marquée, et qu'il a le poil d'un rouge brun, au lieu que l'ouarine l'a noir. J'ignore si les femelles dans ces espèces sont sujettes à l'écoulement périodique; mais par analogie, je présume que non, ayant observé généralement qu'il n'y avoit que les singes, babouins et guenons à fesses nues qui soient sujets à cet écoulement.

Il nous est parvenu, depuis l'impresion de cet article, de nouveaux renseignemens importans sur ces singes *hurleurs*, et nous allons en donner connoissance.

L'on trouvera ici (planch. LIX et LX (1) la figure du grand sapajou que nous avons

---

(1) La planche LX a été gravée d'après un dessin neuf. LATREILLE.

appelé *alouate*, et qu'on nomme à Cayenne *singe rouge :* on le désigne aussi assez communément, ainsi que l'ouarine, par la dénomination de singe *hurleur*. L'alouate diffère de l'ouarine par la couleur et par quelques caractères qu'on pourroit attribuer à la différence des contrées qu'ils habitent. Sa figure manquoit dans notre ouvrage ; et nous l'avons fait dessiner d'après une peau bourrée qui a été envoyée de Cayenne à M. Poissonnier, médecin du roi. L'ouarine ou le hurleur noir, quoique fort commun au Brésil, ne se trouve point à la Guiane, et nous n'avons pu nous en procurer un individu. L'alouate ou le hurleur rouge est au contraire très-rare au Brésil, et très-commun dans les terres voisines de Cayenne.

Ce grand sapajou avoit vingt-trois pouces et demi de longueur, et peut-être un pouce ou deux de plus, parce que la peau en est fort desséchée. La face est sans poil, le nez est aplati, les narines sont larges, les joues garnies sur les côtés de poils fauves et clair-semés avec de grands poils noirs au dessus des yeux, et il y a quatre dents incisives au devant de chacune des mâchoires ; les supérieures sont plus grosses et plus larges que les inférieures. Il y a aussi




LE HURLEUR.

deux canines qui sont fort grosses à la base ; et entre les incisives et les canines supérieures, de même qu'entre les canines et les mâchelières inférieures, il se trouve un espace vuide, dans lequel la dent canine de la mâchoire opposée entre lorsque la bouche se ferme. Nous n'avons pu voir les dents mâchelières, à cause du dessèchement de la peau. Ce que ce sapajou a de particulier, outre sa grande taille, ce sont de longs poils d'un roux foncé sur les côtés de la tête et du cou, qui lui forment comme une grande barbe sous le menton. Il a les jambes et les bras fort courts relativement à la longueur de son corps. Les bras depuis l'épaule jusqu'au poignet n'ont que dix pouces neuf lignes, et les cuisses et les jambes jusqu'au talon, onze pouces huit lignes. La main, depuis le poignet jusqu'à l'extrémité du plus long doigt, a quatre pouces; et le pied, cinq pouces deux lignes depuis le talon jusqu'au bout du plus long doigt. Le dedans et le dessous des pieds et des mains est une peau nue, et le dessus est couvert de petits poils d'un brun roux. Le corps est très-fourni de poils, sur-tout aux épaules où ils sont le plus longs, et ont jusqu'à deux pouces six lignes de longueur,

tandis que le poil du corps n'a que treize ou quatorze lignes. Les bras sont bien couverts de poils sur leurs parties extérieures, mais leur partie intérieure est presque sans poil, et nous ne savons si ce manque de poil ne vient pas d'un défaut de cette peau desséchée. La couleur générale du poil de ce sapajou l'a fait nommer *singe rouge*, parce qu'en effet il paroît rouge par l'opposition des couleurs des différens endroits où le poil est d'un roux brûlé, mêlé de teintes brunes roussâtres, et cette couleur domine sur la barbe, sur la tête et sur l'intérieur des cuisses. Les bras, depuis le coude jusqu'au poignet, sont d'un roux très-foncé qui domine sur le fauve au dedans du bras, lequel est néanmoins d'un fauve plus foncé que celui du corps. Le poil sous le ventre est du même fauve que sur les reins, mais sur la partie de la poitrine voisine du cou, il est mélangé de poils noirs plus longs que ceux du ventre. La queue est longue d'un pied sept pouces et demi, sur un pouce neuf lignes de diamètre à l'origine; elle va toujours en diminuant de grosseur, et n'est revêtue par dessous que d'une peau sans poil sur une longueur de dix pouces vers l'extrémité; ce qui démontre que l'animal

s'en sert pour s'attacher et s'accrocher, ou pour prendre les différentes choses qu'il veut amener à lui, comme le font les autres sapajous qui tous, à l'exception de l'ouarine, sont plus petits que celui ci : au reste, cette queue, dont la peau est très-brune, est couverte en dessus de poils d'un roux brun.

On épie ou l'on poursuit ces animaux à la chasse, et la chair n'en est pas absolument mauvaise à manger, quoique toujours très-dure. Si l'on ne fait que les blesser sur un arbre, ils s'attachent à une branche par leur longue queue, et ne tombent à terre que lorsqu'ils sont morts; quelquefois même ils ne se détachent que plus de vingt-quatre heures après leur mort; la contraction dans les muscles qui replient le bout de la queue, se conserve et dure pendant tout ce tems.

Ces gros sapajous mangent de différentes espèces de fruits. Ils ne sont pas féroces, mais ils causent de l'épouvante par leurs cris réitérés et presque continuels, qu'on entend de fort loin, et qui leur ont fait donner le nom de *hurleurs*. Ils ne font qu'un petit, que la mère porte sur son dos et prend entre ses bras pour lui donner à teter. Ceux qu'on élève dans les maisons ont l'air triste et morne, et ne font point ces gentillesses qu'on nomme

communément des *singeries*; ils portent ordinairement la tête basse, et ne se remuent qu'avec lenteur et nonchalance; ils s'accrochent très-souvent par le bout de leur queue, dont ils font un, deux ou trois tours, selon qu'ils veulent être plus ou moins fortement attachés. L'état de domesticité change leur humeur, et influe trop sensiblement sur leurs habitudes naturelles, car ils ne vivent pas long-tems en captivité; ils y perdent leur voix, ou du moins ils ne la font jamais entendre, tandis qu'en liberté ils ne cessent de hurler. On entend leurs cris plusieurs fois par jour dans les habitations voisines des forêts; leur carillon lugubre dure souvent quelques heures de suite. C'est ordinairement à deux heures après minuit qu'ils commencent à hurler ou crier, et ce cri qui retentit au loin se fait d'une manière singulière. Ils inspirent fortement, et pendant long-tems, l'air qu'ils rendent ensuite peu à peu, et ils font autant de bruit en l'inspirant qu'en le rendant; cela dépend d'une conformation singulière dans l'organe de la voix. Vers le milieu de la trachée-artère, on trouve une cavité osseuse qui ressemble par sa forme extérieure au talon d'un soulier de femme; cette cavité osseuse est attachée par

des ligamens membraneux qui l'environnent; l'air poussé des poumons par la trachée-artère dans cette cavité, passe en montant par un canal membraneux, épais et sinueux, se rétrécissant et s'ouvrant en manière de bourse à cheveux : c'est à l'entrée et à la sortie de ce conduit membraneux, que l'air éprouve toutes les modifications qui forment les tons successifs de leur voix. Les femelles ont un organe osseux comme les mâles.

Un observateur, qui a vu et nourri quelques-uns de ces animaux à Cayenne, m'a communiqué la note qui suit. « Les alouates habitent les forêts humides, qui sont près des eaux ou des marais. On en trouve communément dans les îles boisées de grandes savannes noyées, et jamais sur les montagnes de l'intérieur de la Guiane. Ils vont en petit nombre, souvent par couples, et quelquefois seuls. Le cri, ou plutôt le râlement effroyable qu'ils font entendre, est bien capable d'inspirer de la terreur ; il semble que les forêts retentissent des hurlemens de toutes les bêtes féroces rassemblées. C'est ordinairement le matin et le soir qu'ils font ce bruit ; ils le répètent aussi dans le cours de la journée, et quelquefois pendant la nuit ; ce râlement est si fort et si varié, que l'on juge souvent qu'il

est produit par plusieurs animaux, et l'on est surpris de n'en trouver que deux ou trois, et quelquefois de n'en voir qu'un seul. L'alouate vit rarement long-tems en captivité. Le mâle est plus gros que la femelle ; celle-ci porte son petit sur son dos.

» Rien n'est plus difficile à tuer que ces animaux ; il faut leur tirer plusieurs coups de fusil pour les achever, et tant qu'il leur reste un peu de vie, et quelquefois même après leur mort, ils demeurent accrochés aux branches par les pieds et la queue. Souvent le chasseur s'impatiente de perdre son tems et ses munitions pour un aussi mauvais gibier ; car, malgré le témoignage de quelques voyageurs, la chair n'en est pas bonne ; elle est presque toujours d'une dureté excessive ; aussi est-elle exclue de toutes les tables : c'est uniquement le besoin et la privation des autres mets, qui en font manger aux habitans peu aisés et aux voyageurs ».

J'ai dit (pag. 115 de ce volume) que j'ignorois si les femelles ouarines étoient sujettes à l'écoulement périodique, et que je présumois qu'il n'y avoit que les singes, les babouins et les guenons à fesses nues qui fussent sujettes à cet écoulement. Cette présomption étoit peut-être bien fondée, car M. Sonnini

de Manoncourt dit s'être assuré qu'aucune femelle dans les grands et les petits sapajous, et dans tous les sagoins, n'est sujette à cet écoulement. Il a remarqué de plus, qu'en général les sapajous et les sagoins vivent en troupes dans les forêts, qu'ils portent sur le dos leurs petits, qui les embrassent étroitement; et que lorsqu'on tue la mère, le petit, tombant avec elle, se laisse prendre; c'est même, selon lui, le seul moyen d'en avoir de vivans.

Nous pouvons ajouter à ces observations, que la plupart de ces animaux, tels que l'alouate, l'ouarine, le coaita, etc. ont une physionomie triste et mélancolique, et que néanmoins les mâles marquent assez insolemment beaucoup de desir pour les femmes.

A l'égard de l'organe de la voix de ces sapajous hurleurs, M. Camper, très-savant anatomiste, qui s'est occupé de la comparaison des organes vocaux dans plusieurs animaux, et particulièrement dans les singes, m'écrit, au sujet de l'alouate, dans les termes suivans (1).

« J'ai trouvé dans le quinzième volume de

---

(1) Lettre écrite per M. Camper à M. de Buffon, datée de Klein-lankun, le 15 novembre 1778.

votre excellent ouvrage sur l'histoire naturelle, la description d'un os hyoïde, page 81, nº 1444, qui appartient à l'alouate, et de près de huit pouces de circonférence, etc.

» Mon ardeur pour disséquer cet animal fut d'autant plus animée, que vous me paroissiez beaucoup desirer de connoître la conformation singulière de cette partie.

» M. Vicq d'Azyr eut la bonté de me faire voir deux os pareils lorsque j'étois à Paris, en 1777 : le plus grand de ces os avoit un peu plus de huit pouces de circonférence .... et je le dessinai avec empressement .... Je vis bien que la caisse osseuse, quoique très-mince, étoit la base de la langue ; j'y distinguai même les articulations qui avoient servi aux cornes de cet os ; mais je ne comprenois rien de sa situation ni de sa connexion avec les parties voisines.....

» Curieux de connoître un animal si extraordinaire, je fis des recherches pour le trouver ; mais personne, même dans toute la Hollande, ne possédoit ce singe, quoique nous soyons très à portée de l'avoir de Surinam, et de nos autres colonies de la Guiane, où il se trouve en très-grand nombre ; cependant je le trouvai à la fin, au mois d'octobre de cette année 1778, à Amsterdam, chez M. le

docteur Clokner, naturaliste célèbre, dont vous connoîtrez le mérite par les additions que M. Allamand a ajoutées à l'édition hollandaise de votre ouvrage.

« Retourné en Frise, à ma campagne, je me mis en devoir de satisfaire ma curiosité en disséquant l'organe de la voix de cet animal singulier.... et je vais, monsieur, vous faire part de mes observations à ce sujet, en vous envoyant la copie de mes dessins anatomiques, afin de vous donner, avec plus de précision une idée de la structure de cette partie intéressante.

» L'animal avoit, depuis l'occiput jusqu'à l'origine de la queue, quinze pouces de longueur, et douze pouces depuis la mâchoire inférieure, vers l'os pubis. La queue étoit longue de vingt-deux pouces, y compris la partie prenante, qui l'étoit de dix.

| | pieds. | pouc. | lignes. |
|---|---|---|---|
| Largeur de la tête depuis l'occiput jusqu'à l'extrémité du museau....... | » | 4 | 6 |
| Largeur de la mâchoire inférieure.. | » | 2 | » |
| Longueur de l'os du bras......... | » | 6 | » |
| Longueur du cubitus............. | » | 5 | 6 |
| Longueur de la paume de la main.. | » | 1 | 6 |
| Longueur des doigts.............. | » | 2 | 3 |
| Longueur des cuisses............. | » | 6 | » |

| | pieds. | pouc. | lignes. |
|---|---|---|---|
| Longueur des jambes ............. | » | 6 | » |
| Longueur de la plante du pied..... | » | 3 | 6 |
| Longueur des orteils............. | » | 1 | 6 |

» La couleur du poil et la forme de toutes les parties du corps et des membres étoient comme vous les avez décrites dans votre XV^e volume (le XXXVI^e de cette édit.).

» Les dents incisives sont très-petites, ainsi que les canines, et le museau est assez court.

» Les quatre premières figures (1) représentent l'organe de cet alouate ; la cinquième, l'os hyoïde dont M. Vicq d'Azyr m'a fait présent.

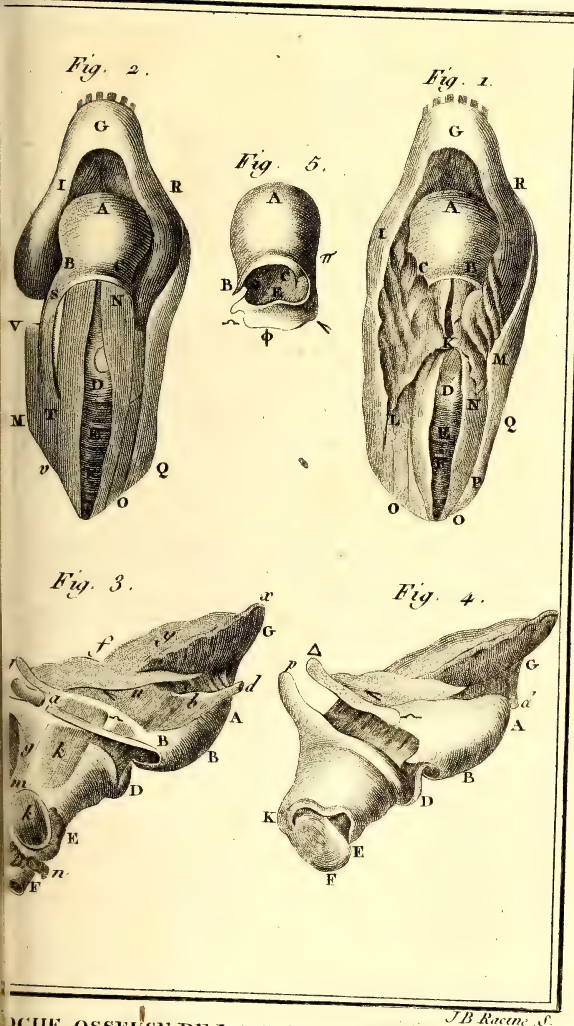
» La première et la seconde donnent les glandes et les muscles du cou, la tête étant couchée sur la table. Toutes ces parties sont de grandeur naturelle.

» Dans la troisième et la quatrième figure, on voit l'organe de la voix en profil, et détaché du cou. J'ai donné, autant que je l'ai pu, les mêmes caractères aux parties analogues, afin d'éviter la confusion.

» *Figure* 1, A, B, C, est la base de l'os

---

(1) Voyez la planche LXI.




J.B Racine S.

OCHE OSSEUSE DE LA GORGE DE L'ALOUATE.

de la langue, couverte par les muscles miilo-hyoïdiens, qui ne paroissent presque pas à cause de leur délicatesse et de la transparence qu'ils avoient acquise dans l'esprit-de-vin, dans lequel l'animal avoit été conservé.

» I, G, H, les deux branches de la mâchoire inférieure couvertes par les massétères, S et R.

» D, le cartilage thyroïdien ; E, le cricoïdien ; F, la trachée-artère.

» I, K, 4, M, H, les deux glandes submaxillaires très-considérables, et unies par-devant en K.

» O, P, M et O 4, les sterno-mastoïdiens.

» R, Q, les muscles peaussiers ou *latissimi colli*, mis de côté.

» A, G, les génio-hyoïdiens; N, O, les sterno-hyoïdiens.

» *Figure* 2 ; A, B, C, D, E, F, G, I, N, O, Q, R, comme dans la première figure

» S T, thyrio-hyoïdien, dont l'insertion est dans l'échancrure de la base de l'os hyoïdien B, Θ, Ω, *figure* 5.

» T O, le sterno-thyroïdien, dont l'autre partie monte de W en V. L'intervalle entre B, C, D, dépend de ce que la tête fut relevée en haut sur la table. Dès que la tête forme un angle droit avec le cou, l'éminence du

cartilage thyroïdien s'applique à l'échancrure de la base de l'os hyoïde, comme on le verra dans la *troisième figure.*

» *Figure* 3 ; A, B, C, D, E, F, G, comme dans les précédentes.

» B, Ω, échancrure latérale de l'os hyoïde.

» Ω, Γ, corne de cet os.

» Γ, Δ, partie cartilagineuse de la corne.

» D, p, k, m, cartilage thyroïdien.

» a, B, stylo-hyoïdien.

» B, Ω, u, b, busso-glosse.

» Γ, Ω, u, cérato-glosse.

» Δ, f, u, e, stylo-glosse ; G, e, b, d, génio-glosse ; b, c, d, génio-hyoïde.

» g, h, Γ, Ω, thyro-hyoïdien.

» i, n, glande thyroïdienne unie en *n* avec celle de l'autre côté.

» K, l, m, crico-thyroïdien.

» O, œsophage.

» y, x, langage dont le bord est ondoyé par les dents qui y ont imprimé leurs vertiges.

» q, r, l'épiglotte ; *r*, le petit cartilage entre cette partie et la pointe de l'aryténoïdien s, t.

» *Figure* 4 ; A, B, B, Ω, Γ, Δ, D, p, K, K, E. Δ, Γ, f, c. e, G, comme dans la *figure* 3. On y voit le cartilage thyroïdien et cricoïdien plus clairement, et l'articulation en K ; aussi tout l'os de la langue avec sa corne Δ, et celle du

du cartilage thyroïdien p, entoure, avec la corne du côté opposé, presque tout l'œsophage : il y manque encore les bouts que j'avois malheureusement coupés, ne m'attendant pas à des extrémités si longues.

» *Figure* 5. Celle-ci représente la base de l'os hyoïde que m'a donné M. Vicq-d'Azyr, placé comme dans les figures 1 et 2.

» A, B, C, la partie antérieure.

» B, C, l'échancrure antérieure qui reçoit sur ses bords les muscles sterno-hyoïdiens.

» Ω et Ψ, les cavités qui ont reçu les têtes des cordes de l'os hyoïde.

» Ω, Ξ, Ψ, Φ, la base de l'os qui reçoit les muscles et l'attache de la langue.

» Ω, Θ, B, Ψ, Π, Φ, c, les échancrures latérales.

» B et C, deux pointes osseuses entre lesquelles est la véritable base Ω, Φ, Ψ : il y a une grande ouverture dans laquelle l'air poussé des poumons tombe après avoir passé la fente de la glotte.

» La voix formée par la fente de la glotte entre donc dans la caisse osseuse, augmentée par la partie membraneuse qui se trouve entre le cartilage thyroïdien et cet os b, c, d, figure 1; après quoi elle retourne par une ouverture très-considérable dans le creux

formé par l'épiglotte, qui est sous la racine de l'épiglotte, et les cartilages arythénoïdiens au dessus de la fente. Cette même voix passe en troisième lieu par l'ouverture q, r, s, fig. 3, dans le fond de la bouche. L'organe forme donc une espèce de flûte dont les chasseurs se servent pour rappeler les chiens.

» Dans les babouins, j'ai trouvé que la base de l'os hyoïde étoit aussi creuse, mais beaucoup moins; la poche membraneuse, au contraire, est très-considérable dans ces animaux, et forme un boursoufflement au cou quand ils crient. La racine de l'épiglotte est perforée dans ceux-ci comme dans le pithèque. Dans les orangs-outangs, l'os hyoïde est semblable au nôtre; ils ont cependant deux poches membraneuses, d'une grandeur considérable, qui descendent quelquefois sur l'os de la poitrine, sur les os du bras, jusque vers le dos, au dessus des omoplates; chaque poche a alors son orifice distinct au dessus de la fente de la glotte. La modulation de la voix est donc impossible dans ces animaux.

» Mais ce qui m'a paru fort extraordinaire, c'est l'organe de la voix dans le renne, qui est en tout conforme à celui des babouins, comme je l'ai déjà indiqué dans mes obser-

vations sur le renne, volume XV, in-4°, de votre histoire naturelle, édition de Hollande, pag. 53.

» Comme l'alouate que j'ai disséqué avoit déjà changé ses dents, il paroît avoir acquis sa grandeur naturelle : mais, en comparant le grand os du cabinet du roi et celui qui est dans le cabinet de M. Vicq d'Azyr, dont l'orifice est simple et sans les éminences pointillées B, C, figure 5, il paroît qu'il y a deux espèces d'alouates, et que la seconde est très-probablement près de deux fois plus grande que celle dont nous venons de donner la description; la grandeur de la caisse osseuse semble autoriser cette conjecture. Le corps sera donc de deux pieds et demi, ce qui fait, pour un tel animal, déjà une taille gigantesque, sur-tout lorsqu'il se tient debout sur ses deux jambes postérieures, longues aussi de deux pieds et demi ».

Cette dernière réflexion de M. Camper est très-juste; car il y a des alouates et des ouarines qui ont plus de cinq pieds lorsqu'ils sont debout; et il est à desirer que ce célèbre anatomiste réunisse dans un seul ouvrage toutes les observations qu'il a faites sur les organes de la voix et de l'ouïe, et sur la

conformation de plusieurs autres parties intérieures de différens animaux (1).

---

(1) Nous venons de voir que Buffon distingue formellement deux espèces de singes *hurleurs ;* l'alouate et l'ouarine. Le premier est maintenant très-connu ; mais le second ne l'est que par les rapports de quelques voyageurs. Toutes les tentatives employées jusqu'ici pour se procurer l'ouarine ont été inutiles, quoique cet animal soit, dit-on, très-commun au Brésil, et dans quelques contrées adjacentes. Plusieurs des caractères qu'on lui assigne conviennent au coaita, habitant du même pays ; aussi Linnæus a-t-il réuni ces deux singes. Il paroît cependant assez certain que l'ouarine est essentiellement différent du coaita ; 1° en ce qu'il a, exclusivement à celui-ci, la faculté de produire un grand bruit, par le moyen d'une poche osseuse et gutturale, semblable à celle de l'alouate (*) ; 2° parce qu'il est constamment plus grand, que sa face est plus large, qu'il a une barbe, et que ses mains, les extrémités des pieds postérieurs et une partie de la queue sont brunes. Mais l'ouarine n'est distingué de l'alouate que par la couleur du pelage, qui est noir et non roussâtre. Nous devons attendre des connoissances plus positives sur le premier quadrumane, avant d'assurer d'une manière certaine

(*) Telle est l'opinion de Buffon, et implicitement celle de Daubenton. Le professeur Cuvier m'a cependant assuré que le coaita avoit une poche osseuse, mais plus petite. Quelques autres singes du nouveau continent sont même dans ce cas.

LATREILLE.

si c'est une espèce ou une variété. Marcgrave l'appelle *guariba*, et Laët, *aquiqui*.

Daubenton a remarqué dans l'alouate, ainsi que dans tous les singes du nouveau continent, un caractère singulier pris dans la position des ouvertures nasales; elles sont éloignées l'une de l'autre, et placées sur les côtés du nez, tandis qu'elles sont au dessous de lui, et séparées simplement par une cloison étroite dans les singes de l'ancien continent. Il m'a paru que cet intervalle, qui sépare les ouvertures nasales des quadrumanes du nouveau monde, avoit un diamètre égal ou plus grand à celui de ces ouvertures, mesurées dans le sens de leur longueur. Cet intervalle est ordinairement marqué, à son milieu, d'un sillon longitudinal.

Le célèbre collaborateur de Buffon dont je viens de rapporter les observations a décrit deux alouates; l'un jeune, l'autre adulte : le premier ne différoit du second que parce que son pelage étoit d'un roussâtre plus clair, presque fauve, et qu'il n'avoit encore qu'un indice, quoique très-apparent, de la poche osseuse qu'on observe à la gorge des alouates adultes. Le nœud de cette gorge offroit, dans ce jeune individu, une tubérosité creuse et formée par une lame assez dure, mais pas encore assez pour être ossifiée.

La peau de l'individu adulte décrit par Daubenton avoit un pied onze pouces et demi de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. « Les dents étoient au nombre de trente-six comme dans les autres sapajous. Les branches de la mâchoire inférieure avoient beaucoup de hauteur et

de largeur, principalement à l'endroit de leur contour ; elles laissoient entr'elles un espace vuide et assez grand pour contenir la poche osseuse de la gorge ».

Cette étendue de la mâchoire inférieure, la longueur des poils de la gorge et des côtés de la tête font paroître celle-ci prodigieusement grosse. Sa couleur en dessus, celle de la partie supérieure du cou, des quatre jambes, de la queue, étoient, dans ce même individu, qui avoit été envoyé de Cayenne, mélangées de roux et de marron : le reste du corps étoit d'un roux plus au moins foncé en différens endroits : tous les pieds avoient cinq doigts : les ongles étoient noirs et pliés en gouttière ; celui des pouces des pieds de derrière étoit plus large que les autres.

L'alouate a été bien justement désigné sous le nom de *hurleur.* « Ce qui le distingue principalement des autres singes, dit Stedman ( Voyage à Surinam, traduct. de Henry, tom. III, p. 28. ), c'est le hurlement affreux que de groupes nombreux de ces animaux font entendre en chœur, et sur un ton si élevé qu'il perce à la distance d'un mille. Les nègres m'assurèrent qu'ils répètent généralement ces concerts discordans, nuit et jour, à la haute marée, qu'ils connoissent par instinct ».

Daubenton me paroît avoir décrit le crâne de l'ouarine sous le n° 1463, et sous les dénominations suivantes : *Tête décharnée d'un animal qui a des rapports avec les sapajous.* Elle a, comme celle de l'alouate, trente-six dents ; les branches de la mâchoire inférieure très-larges et fort élevées, de manière que le front et une portion de la tête se pré-

sentent en avant, et font partie de la face, et que le grand trou occipital se trouve placé derrière la tête : le grand espace, intercepté entre les branches de la mâchoire inférieure, paroît destiné à contenir la poche osseuse. Cela est encore indiqué par quelques articulations que l'on voit près des condyles.

LATREILLE.

# * LE COAITA (1) (2) ET L'EXQUIMA (3) (4).

Le coaita est, après l'ouarine et l'alouate, le plus grand des sapajous; je l'ai vu vivant à l'hôtel de M. le duc de Bouillon, où par

* Voyez la planche LXII.

(1) *Coaita* ou *quoata*, nom de cet animal à la Guiane, et que nous avons adopté; *chameck*, au Pérou. *Nota.* Le mot *coaita* pourroit bien venir de *caitaia*, nom d'un autre sapajou dans la langue brasilienne, qui cependant doit se prononcer *saitaia.*

*Simia fusca major palmis tetradactylis, caudâ prehensili ad apicem subtùs nudâ* The four. fingered. Monkie. ( Brown's Hist. of Jamaïc. chap. 5, sect. 5.

*Cercopithecus major niger faciem humanam referens* quoata. ( Barrère, Hist. natur. de la France équinox. p. 150. )

*Cercopithecus in pedibus anterioribus pollice carens, caudâ inferiùs versùs apicem pilis destitutâ.* Le belzebuth. ( Bris. Regn. anim. p. 211. )

(2) *Cebus imberbis, ater, palmis tetradactylis.... cebus paniscus.* Erxleben, Syst. regn. anim. gen. 5, sp. 3.



...aband del. Pérée S.

LE COAITA.

sa familiarité, même et par ses caresses empressées, il méritoit l'affection de ceux qui le soignoient : mais, malgré les bons traitemens et les soins, il ne put résister aux froids de l'hyver de 1764; il mourut et fut regretté de son maître, qui eut la bonté de me l'envoyer pour le placer au cabinet du roi. J'en ai vu un autre chez M. le marquis de Montmirail; celui-ci étoit un mâle, et le premier une femelle; tous deux étoient également traitables et bien apprivoisés. Ce sapajou, par son naturel doux et docile,

---

*Simia caudata, imberbis, atra, caudâ prehensili, palmis tetradactylis.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 2, sp. 3.

*Le coaita.* Aud. Hist. des sing. fam. 5, sect. 1, fig. 2.

LATREILLE.

(3) *Cercopithecus barbatus Guineensis in Congo vocatur* exquima. (Marcgr. Hist. nat. brasil. p. 227. *Nota.* Je crois que c'est à cette espèce de coaita qu'il faut rapporter le passage suivant du P. d'Abbeville. « Il y a, dit-il, en l'île de Maragnon d'autres guenons qui s'appellent *cayou* (*sajou*), d'autant qu'elles sont toutes noires; elles portent une barbe longue de plus de quatre doigts, aucunes environ d'un demi-pied de long, et sont très-belles et plaisantes à voir ». (Miss. au Maragnon, p. 252.)

(4) J'ai fait voir, à l'article du roloway, que l'exquima de Marcgrave étoit la diane de Linnæus, une guenon et non un sapajou. LATR.

diffère donc beaucoup de l'ouarine et de l'alouate, qui sont indomptables et farouches; il en diffère aussi, en ce qu'il n'a pas comme eux une poche osseuse dans la gorge; il a comme l'ouarine le poil noir, mais hérissé; il en diffère encore, aussi bien que de tous les autres sapajous, en ce qu'il n'a que quatre doigts aux mains, et que le pouce lui manque; par ce seul caractère et par sa queue prenante, il est aisé de le distinguer des guenons, qui toutes ont la queue lâche et cinq doigts aux mains.

L'animal que Marcgrave appelle *exquima* est d'une espèce très-voisine de celle du coaita, et même n'en est peut-être qu'une simple variété; il me paroît que cet auteur a fait une faute lorsqu'il a dit que l'exquima étoit de Guinée et de Congo; la figure qu'il en donne suffit seule pour démontrer l'erreur, car cet animal y est représenté avec la queue recoquillée à l'extrémité, caractère qui n'appartient qu'aux seuls sapajous et point aux guenons, qui toutes ont la queue lâche: or nous sommes assurés qu'il n'y a en Guinée et à Congo que des guenons et point de sapajous; par conséquent l'exquima de Marcgrave n'est pas, comme il le dit, une guenon ou cercopithèque de Guinée,

mais un sapajou à queue prenante, qui sans doute y avoit été transporté du Brésil : le nom d'*exquima* ou *quima*, en ôtant l'article *ex*, et qui doit se prononcer *gouima*, ne s'éloigne pas de *quoaita*, et c'est ainsi que plusieurs auteurs ont écrit le nom du *coaita*. Tout concourt donc à faire croire que cet exquima de Marcgrave, qu'il dit être une guenon ou un cercopithèque de Guinée, est un sapajou du Brésil, et que ce n'est qu'une variété dans l'espèce du coaita, auquel il ressemble par le naturel, par la grandeur, par la couleur et par la queue prenante ; la seule différence remarquable, c'est que l'exquima a du poil blanchâtre sur le ventre et qu'il porte au dessous du menton une barbe blanche, longue de deux doigts (1).

---

(1) *Cercopithecus barbatus Guineensis ; in Congo vocatur* exquima, *pilos habet fuscos sed per totum dorsum quasi adustos seu ferrugineos ; fuscis autem punctulatim inspersus color albus, venter albicat et mentum inferius ; barbam quoque egregiè albam habet , constantem capillis duos digitos longis et amplius passis quasi ordinatim pexa fuisset ; quando hæc species irascitur, os amplè diducendo et mandibulas celeriter movendo exagitat hominem : egregiè saltant , varios fructus comedunt.* Marcgr. Hist. nat. brasil. p. 227 et 228, *ubi vide figuram.*

Nos coaitas n'avoient ni ce poil blanc, ni cette barbe; mais ce qui me fait présumer que cette différence n'est qu'une variété dans l'espèce du coaita, c'est que j'ai reconnu, par le témoignage des voyageurs, qu'il y en a de blancs et de noirs, les uns sans barbe et d'autres avec une barbe : « Il y a, dit Dampier (1), dans les terres de l'Isthme de l'Amérique, de grands troupeaux de singes, dont les uns sont blancs et la plupart noirs; les uns ont de la barbe, les autres n'en ont point : ils sont d'une taille médiocre... Ces animaux ont quantité de vers dans les entrailles (2).... Ces singes sont fort drôles; ils faisoient mille postures grotesques lorsque nous traversions les bois; ils sautoient d'une branche à l'autre avec leurs petits sur le dos; ils faisoient des grimaces contre nous, craquetoient des dents et cherchoient l'occasion de pisser sur nous. Quand ils veulent passer du sommet d'un

(1) Voyage de Dampier, tom. IV, p. 225.

(2) Ces animaux ont quantité de vers dans les entrailles; j'en tirai une fois ma pleine main du corps d'un que nous ouvrîmes, et il y en avoit de sept ou huit pouces de long. (Voyage de Dampier, tom. IV, p. 225.)

arbre à l'autre, dont les branches sont trop éloignées pour y pouvoir atteindre d'un saut, ils s'attachent à la queue les uns des autres, et ils se brandillent ainsi jusqu'à ce que le dernier attrape une branche de l'arbre voisin, et il tire tout le reste après lui.» Tout cela, et jusqu'aux vers dans les entrailles, convient à nos coaitas; M. Daubenton, en disséquant ces animaux, y a trouvé une grande quantité de vers dont quelques-uns avoient jusqu'à douze et treize pouces de longueur; nous ne pouvons donc guère douter que l'exquima de Marcgrave ne soit un sapajou de l'espèce même, ou de l'espèce très-voisine de celle du coaita.

Nous ne pouvons aussi nous dispenser d'observer que, si l'animal, indiqué par M. Linnæus sous le nom de *diana* (1), est

---

(1) *Diana simia caudata barbata fronte barbâque fastigiata.* Lin. act. de Stockholm, 1754, p. 210, tab. 6 *Cercopithecus barbatus Guineensis, Marcgravii....... Habitat in* Guineâ; *magnitudo felis majoris; nigra punctis albidis. Dorsum postice ferrugineum, femora subtùs helvola, gula pectusque alba, frons pilis erectis albis fastigiatis, linea transversa in formam lunæ crescentis, barba fastigiata nigra subtùs alba insidens tuberi adiposo, linea alba ab ano ad genua ab exteriori latere femorum ducta.*

en effet, comme il le dit, l'exquima de Marcgrave; il a manqué dans sa description le caractère essentiel, qui est la queue prenante, et qui seul doit décider si ce diana est du genre des sapajous ou de celui des guenons, et par conséquent s'il se trouve dans l'ancien ou dans le nouveau continent.

Indépendamment de cette variété, dont les caractères sont très-apparens, il y a d'autres variétés moins sensibles dans l'espèce du coaita; celui qu'a décrit M. Brisson avoit du poil blanchâtre sur toutes les parties inférieures du corps, au lieu que ceux que nous avons vus étoient entièrement noirs, et n'avoient que très-peu de poil sur ces parties inférieures, où l'on voyoit la peau qui étoit noire comme le poil. Des deux coaitas dont parle M. Edwards (1), l'un étoit noir et l'autre étoit brun; « on leur avoit donné, dit-il, le nom de *singe-araignée*, à cause de leur queue et de leurs membres qui étoient fort longs et fort minces : ces

---

*Ludibunda omnia dejicit, peregrincs nutitando salutat, irata ore hiat maxillasque exagitat ; vocata respondet* greek. ( Lin. Syst. nat. edit. 10, p. 26 et 27. )

(1) Voyez Glanures, p. 222.

animaux sont en effet fort effilés du corps et des jambes, et mal proportionnés.

On m'en présenta un, il y a plusieurs années, sous le nom de *chameck*, que l'on me dit venir des côtes du Pérou; j'en fis prendre les mesures et faire une description (1); je la rapporte ici pour qu'on puisse

---

(1) Cet animal venoit de la côte de Bancet au Pérou; il étoit âgé de treize mois; il pesoit environ six livres; il étoit noir par tout le corps; la face nue, avec une peau grenue et de couleur de mulâtre, le poil de deux à trois pouces de longueur et un peu rude; les oreilles de même couleur que la face, et aussi dégarnies de poil, fort ressemblantes à celles de l'homme; la queue longue d'un pied dix pouces, grosse de cinq pouces de circonférence à la base, et de onze lignes à l'extrémité; elle étoit ronde et garnie de poil en dessus et en dessous à son origine, et sur une longueur de treize pouces, mais sans poil par dessous sur une longueur de neuf pouces à son extrémité, où elle est aplatie par dessous et sillonnée dans son milieu, et ronde par dessus; l'animal se sert de sa queue pour se suspendre et s'accrocher; il s'en sert aussi comme d'une cinquième main pour saisir ce qu'il veut amener à lui. Il avoit treize pouces de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue; neuf pouces et demi de circonférence derrière les bras, et un pied un pouce sur la pointe du sternum qui est très-relevé; neuf pouces et demi devant les pattes de derrière; le cou

la comparer avec celle que M. Daubenton a faite du coaita, et reconnoître qu'à quelques variétés près, ce chameck du Pérou est le même animal que le coaita de la Guiane.

---

avoit cinq pouces et demi de circonférence; il n'y avoit que deux mamelles placées presque sous les aisselles; la tête avoit cinq pouces de circonférence prise à l'endroit le plus gros, et deux pouces au dessous des yeux, le nez treize lignes de longueur; les yeux étoient fort ressemblans à ceux d'un enfant; ils avoient neuf lignes de longueur d'un angle à l'autre; l'iris en étoit brun et environné d'un petit cercle jaunâtre, la prunelle étoit grande, et il avoit d'un œil à l'autre huit lignes de distance; l'oreille avoit un pouce six lignes de longueur et dix lignes de largeur; le tour de la bouche treize lignes; les bras six pouces trois lignes de longueur et trois pouces de circonférence; l'avant-bras six pouces de longueur et deux pouces et demi de circonférence; le reste de la main cinq pouces de longueur; la paume de la main un pouce trois lignes de largeur; il avoit aux mains quatre grands doigts garnis d'ongles, et un petit pouce sans ongle qui n'étoit long que de deux lignes; l'index avoit deux pouces deux lignes de longueur; le doigt du milieu deux pouces et demi; l'annulaire deux pouces quatre lignes, et le petit doigt deux pouces; les ongles trois lignes et demie à quatre lignes de longueur; la jambe six pouces jusqu'au genou et quatre pouces huit lignes de circonférence au plus gros, depuis le genou jusqu'au talon cinq pouces quatre

Ces sapajous sont intelligens et très-adroits; ils vont de compagnie, s'avertissent, s'aident et se secourent; la queue leur sert exactement d'une cinquième main; il paroît même qu'ils font plus de choses avec la queue qu'avec les mains ou les pieds (1), la Nature semble les avoir dédommagés par-là du pouce qui leur manque. On assure qu'ils pêchent et prennent du poisson avec cette queue, et cela ne me paroît pas incroyable, car nous avons vu l'un de nos coaitas prendre de même avec sa queue et amener à lui un

---

lignes, et trois pouces de circonférence; le pied cinq pouces et demi de longueur; il avoit aux pieds cinq doigts mieux proportionnés que ceux des mains; le pouce avoit un pouce six lignes de longueur; l'index deux pouces, le doigt du milieu deux pouces deux lignes; l'annulaire deux pouces, et le petit doigt un pouce neuf lignes; le pied deux pouces trois lignes de largeur.

(1) This creature has no more than four fingers to each of its fore paws, but the top of the tail is smooth underneath, and on this it depends for its chief actions, for the creature holds every thing by it, and sling it self with the greatest ease from every tree and post by its means.... It isa native of the main continent; and a part of the food of the Indians. (Russel. hist. of Jamaïca, chap. v, sect. 5.)

écureuil qu'on lui avoit donné pour compagnon dans sa chambre. Ils ont l'adresse de casser l'écaille des huîtres pour les manger (1) : et il est certain qu'ils se suspendent plusieurs les uns au bout des autres, pour traverser un ruisseau, soit pour s'élancer d'un arbre à un autre (2). Ils ne produisent ordinairement qu'un ou deux petits, qu'ils portent toujours sur le dos; ils mangent du

---

(1) A l'île de Gorgonia sur la côte du Pérou, je remarquai des singes qui venoient cueillir des huîtres lorsque la marée étoit basse, et qui les ouvroient de cette manière : ils en prenoient une qu'ils mettoient sur une pierre, et avec une autre pierre ils la frappoient jusqu'à ce qu'ils eussent rompu l'écaille en morceaux ; ensuite ils en avaloient les poissons. ( Voyage de Dampier, tome IV, p. 288. )

(2) En allant à Panama, je vis en Capira, qu'une de ces guenons sauta d'un arbre à un autre, qui étoit de l'autre côté de la rivière, ce qui me fit beaucoup émerveiller; elles sautent où elles veulent, s'entortillant la queue en une branche pour se branler, et quand elles veulent sauter en un lieu éloigné et qu'elles ne peuvent y atteindre d'un saut, elles usent alors d'une gentille façon, qui est qu'elles s'attachent à la queue les unes des autres, et sont par ce moyen comme une chaîne de plusieurs ; puis après elles s'élancent et se jettent en avant, et la première étant aidée de la force des autres atteint où elle veut et

poisson, des vers et des insectes, mais les fruits sont leur nourriture la plus ordinaire: ils deviennent très-gras dans le tems de l'abondance et de la maturité des fruits; et l'on prétend qu'alors leur chair est fort bonne à manger (1).

*Caractères distinctifs de ces espèces.*

Le coaita n'a ni abajoues ni callosités sur les fesses; il a la queue prenante et très-longue, la cloison des narines très-épaisse, et les narines ouvertes à côté et non pas au dessous du nez; il n'a que quatre doigts aux mains ou pieds de devant; il a le poil et la peau noirs, la face nue et tannée; les oreilles aussi nues et faites comme celles de l'homme; il a environ un pied et demi

---

s'attache à un rameau; puis elle aide et soutient tout le reste jusqu'à ce qu'elles soient toutes parvenues, attachées, comme je l'ai dit, à la queue les unes des autres. (Histoire naturelle des Indes, par Joseph d'Acosta, page 200).

(1) Ces animaux sont de taille médiocre, mais fort gras dans la belle saison, lorsque les fruits sont mûrs; la chair en est exquise, et nous en mangions beaucoup. (Voyage de Dampier, tome IV, page 225.)

de longueur, et la queue est plus longue que le corps et la tête pris ensemble ; il marche à quatre pieds.

L'exquima est à peu près de la même grandeur que le coaita ; il a, comme lui, la queue prenante ; mais il n'a pas de poil noir sur tout le corps ; il varie pour les couleurs ; il y en a de noirs et de fauves sur le dos et de blancs sur la gorge et le ventre ; il a d'ailleurs une barbe remarquable : néanmoins ces différences ne m'ont pas paru suffisantes pour en faire deux espèces séparées, d'autant qu'il y a des coaitas qui ne sont pas tout noirs, et qui ont du poil blanchâtre sur la gorge ou sur le ventre. Les femelles dans ces deux espèces ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

M. Vosmaër dit, page 5 de la description qu'il a faite du coaita, qu'il est étonné que M. de Buffon ôte à la plus grande partie d'un genre d'animaux aussi connus que les singes, l'ancien nom de *singe*, qu'on lui donne partout. La réponse est aisée : je ne leur ai point ôté le nom général de *singe* ; je l'ai seulement affecté de préférence aux espèces de ces animaux qui, n'ayant point de queue, et marchant sur leurs deux pieds, ressemblent le plus à l'homme ; et ce n'est que pour distin-

guer les différens genres de ces animaux, que je les ai divisés par cinq noms génériques; savoir, les singes, les babouins, les guenons, les sapajous et les sagoins, dont les trois premiers genres appartiennent aux climats chauds de l'ancien continent, et les deux derniers, aux climats chauds du nouveau continent.

« Il n'y a que M. de Buffon, dit M. Vosmaër, qui ait pris la peine de bien représenter le coaita, *volume* XV, *in*-4°, *plan.* I, *et volume* XXXVI *de cette édit.*, *pl.* LXII. Cependant, en le comparant avec la figure qu'il en donne, l'on s'apercevra bientôt qu'il est un peu trop maigre, que la face est trop saillante et que le dessinateur a trop alongé le museau ». La réponse à ceci est, que j'ai vu l'animal vivant; que M. de Sève l'a dessiné; qu'il est le plus habile dessinateur que nous ayons dans ce genre, et qu'ayant moi-même soigneusement comparé le dessin avec l'animal vivant, je n'en ai pas trouvé la représentation différente de la nature: ainsi la figure n'est pas trop maigre, ni la face trop saillante, ni le museau trop alongé; en sorte qu'il est probable que le coaita ou qouatto, dont M. Vosmaër donne la description, étoit

un animal plus gras, ou peut-être une variété dans l'espèce, qui diffère de notre coaita, par ces mêmes caractères dont M. Vosmaër reproche le défaut à celui que M. de Sève a dessiné.

M. Vosmaër dit, page 10 de la même description, que l'exquima de Marcgrave que M. Linnæus a indiqué sous le nom de *diana*, n'a point la queue prenante. « Nous pouvons, dit-il, assurer M. de Buffon, que le diana n'a point la queue prenante, puisque nous l'avons vu vivant. » Je réponds que je ne doute point du tout de ce témoignage de M. Vosmaër; mais que je doute très-fort que le diana de Linnæus soit l'exquima de Marcgrave; et j'ajouterai qu'il n'y a point dans le nouveau continent d'animal du genre des sapajous et des coaitas qui n'ait la queue prenante; en sorte que, si le diana n'a pas la queue prenante, non seulement il n'est pas voisin du coaita par l'espèce, mais même par le climat, puisque n'ayant pas la queue prenante, il seroit du genre des guenons, et non pas de celui des sapajous. Je ne donne point ici la description de M. Vosmaër, parce que je n'y ai rien trouvé qui soit essentiellement différent de la nôtre, sinon que son coaita étoit aussi gras que le nôtre étoit maigre, et

que M. Vosmaër lui a fait des yeux d'homme, au lieu de lui faire des yeux de singe.

Nous devons seulement ajouter à ce que nous avons écrit sur le coaita, que c'est le plus laid de tous les sapajous, et le plus grand après l'ouarine et l'alouate. Il habite, comme eux, les forêts humides ; il vit des fruits de toutes les espèces de palmiers aquatiques, de balatas, etc. ; il mange de préférence ceux du palmier commun. Sa queue dégarnie de poil en dessous, vers l'extrémité, lui sert de main ; lorsqu'il ne peut atteindre un objet avec ses longs bras, il a recours à sa queue, et ramasse les choses les plus minces, les brins de paille, les pièces de monnoies, etc. Il semble qu'il ait des yeux au bout de cette queue, tant le toucher en est délicat, car il saisit avec sa queue plusieurs choses différentes ; il l'introduit même dans des trous étroits, sans détourner la tête pour y voir. Au reste, dans quelque situation qu'il se tienne, sa queue est toujours accrochée, et il ne reste que malgré lui dans une place où elle ne peut avoir de prise.

Cet animal s'apprivoise aisément, mais il n'a nulle gentillesse. Il est peu vif, toujours triste et mélancolique ; il semble éviter la vue des hommes ; il penche souvent sa tête sur

son estomac, comme pour la cacher : lorsqu'on le touche, alors il regarde en jetant un cri plaintif, et ayant l'air de demander grace. Si on lui présente quelque chose qu'il aime, il fait entendre un cri doux qui témoigne sa joie.

Dans l'état de liberté, ces animaux vivent en troupes très-nombreuses, et se livrent quelquefois à des actes de méchanceté; ils cassent des branches qu'ils jettent sur les hommes, et descendent à terre pour les mordre; mais un coup de fusil les disperse bientôt. Ces coaitas sauvages sont ordinairement très-gras, et leur graisse est jaune; mais ils maigrissent en domesticité. Leur chair est bonne et préférable à celle de toutes les autres espèces de sapajous; néanmoins ils ont l'estomac, les intestins et le foie remplis d'une quantité de vers longs, grêles et blancs. Ils sont aussi très-délicats et supportent difficilement les fatigues du voyage, et encore moins le froid de nos climats; c'est probablement par cette raison et par sa longue domesticité, que le coaita, dont nous avons donné la description et la figure, étoit maigre et avoit le visage alongé.

Les grands sapajous noirs que M. de la Borde indique sous le nom de *quouata*, dans

les notes qu'il m'a communiquées, sont, selon lui, plus gros que les alouates ou grands sapajous rouges. Il dit qu'ils ne sont point timides ; qu'ils viennent à l'homme armés d'une branche sèche, cherchant à le frapper, ou qu'ils lui jettent le fruit d'une espèce de palmier, qu'ils lancent plus adroitement que nous ne pourrions faire. Ils arrachent même de leur corps les flèches qu'on leur a lancées pour les renvoyer ; mais ils fuient au bruit des armes à feu. Lorsqu'il y en a un de blessé et qu'il crie, les chasseurs doivent se retirer, à moins qu'ils n'aient avec eux des chiens, que ces animaux craignent beaucoup. Ils sautent de branches en branches, auxquelles ils s'attachent par l'extrémité de leur queue. Ils se battent souvent entre eux ; ils vivent et se nourrissent comme les alouates ou grands sapajous rouges ; ils s'apprivoisent aisément, mais ils sont toujours mornes et tristes. Lorsqu'on leur jette une pierre, ils portent la main devant la tête pour se garantir du coup (1) (2).

(1) Note communiquée par M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne.

(2) Le coaita étant de tous les singes bien connus le seul qui n'ait que quatre doigts aux mains, il est

très-facile de le reconnoître. Le pouce manque entièrement ; on croiroit en voir les vestiges dans un gros tubercule, placé sur la partie externe de la face intérieure du carpe ; mais ce tubercule n'est qu'un renflement de la peau, et on ne trouve au-dessous qu'un os du carpe qui est saillant : ce sont les seuls rudimens du doigt. La peau du coaita est noire, ainsi que les poils rudes et assez longs dont elle est couverte; c'est sans doute cette couleur qui a fait nommer ce singe *belzebuth :* le poil du front est court ; celui du sommet de la tête est dirigé en avant, et celui de l'occiput en haut, vers le sommet ; les épaules en ont de plus longs que les autres parties du corps : les aisselles, la poitrine, le ventre, les aines et les doigts en ont très-peu : la tête de ce quadrumane est petite et longue : son front est élevé, son museau gros et alongé, son nez aplati, avec la cloison qui sépare les ouvertures des narines fort large : les yeux sont grands avec leur contour, ainsi que les paupières, les oreilles d'une couleur de chair, mêlée de teintes rougeâtres et noirâtres, et parsemée de quelques poils rudes et noirs : les jambes sont longues ; la plante des quatre pieds est noire, de même que les ongles qui sont plats : la queue est beaucoup plus longue que le corps, à peu près cylindrique, dans les deux tiers de sa longueur, à commencer depuis son origine : le reste, ou l'autre tiers est aplati : le côté inférieur a deux faces convexes, séparées par un sillon longitudinal, peu sensible vers le bout de la queue : cette portion se termine en pointe, se recourbe, en bas, en forme de crosse, à la volonté de l'animal, et lui donne la facilité de saisir les corps qu'elle peut embrasser, et

celle de s'accrocher : cet appui est si fort qu'il se suspend à une branche par le bout de cette queue, se balance, se porte en avant pour atteindre une autre branche sur laquelle il s'établit, déroulant ensuite l'extrémité de la queue : sa face inférieure est nue, ridée transversalement, ce qui rapproche encore plus ses facultés de celles qu'ont les doigts.

« On a vu, dit Daubenton, un coaita qui se servoit de sa queue, comme l'éléphant se sert de sa trompe pour porter à sa bouche : il saisissoit avec l'extrémité de la queue, et il conduisoit un écureuil, avec lequel il étoit enfermé dans une chambre ». Des poils noirs, roides et lisses, couvrent la majeure partie de la queue comme le corps : la longueur de l'individu décrit par Daubenton étoit d'un pied quatre pouces et demi, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus ; mais il y en a de bien plus grands. Le même naturaliste a trouvé, sur les intestins du coaita qu'il a disséqué, plusieurs vers très-longs et très-grêles, ressemblant à des gordius ; les plus grands avoient treize pouces de longueur sur un quart de ligne de diamètre.

L'estomac du coaita a une forme singulière. Il ressemble, d'après Daubenton, à une poire dont le petit bout forme le pylore, et le plus gros sert d'entrée à l'œsophage ; la partie droite n'avoit point ainsi ni pli, ni courbure.

Le colon a trois bandes tendineuses qui forment à son origine trois gros renflemens, placés les uns à côté des autres.

Le foie est composé de cinq lobes : la vésicule du fiel a une forme très-différente de celle qu'ont les

vésicules des autres animaux : elle est très-longue, cylindrique, ayant peu de diamètre et peu de liqueur, et elle finit en pointe.

La rate a la forme d'une navette, à trois faces longitudinales, l'une externe et les deux autres internes.

Les poumons sont composés de six lobes, quatre à droite et deux à gauche. Il ne paroît pas que Daubenton ait observé de poche osseuse à la gorge du coaita, pareille à celle de l'alouate. Il garde, du moins, le silence à cet égard : le professeur Cuvier m'a dit cependant que le coaita en avoit une, mais beaucoup plus petite que celle de ce dernier sapajou.

Le cerveau est fort gros et séparé du cervelet par deux petites lames osseuses qui sortent de chaque côté de l'os occipital.

Il n'y a que deux mamelons, et ils sont placés sur la poitrine.

Le gland de la verge du coaita est hérissé de petites écailles rudes et dirigées en arrière.

Il y a peu de différence entre les têtes des squelettes du coaita et du sajou brun ; celui-ci a seulement le museau plus petit.

Les dents du coaita sont au nombre de trente-six, comme celles du saï, du sajou brun et du saïmiri.

Il y a quatorze vertèbres dorsales et quatorze côtes de chaque côté : la queue a trente-deux vertèbres ; aucun squelette de singe n'en a un aussi grand nombre.

Le premier os du métacarpe est très-court, et il n'y a à la place des phalanges du pouce qu'un osselet.

Nous terminerons cette note par un lambeau du Voyage à Surinam de Stedman, relatif au coaita.

(trad. franc. de Henry, tom. II, p. 148.) « Nous fîmes la rencontre d'une grande troupe de *coïatas* (*quoata* à la Guiane, *quatto* à Surinam, *chameck* au Pérou), qui sont les singes de l'espèce la plus remarquable, à cause de leur affinité avec l'homme, qualité qui ne me permet pas de les passer sous silence. Me promenant un soir hors du camp, avec mon petit *quaco*, ces singes s'approchèrent de très-près pour nous regarder, et ils nous jettèrent de petits bâtons et leurs excrémens. Nous nous arrêtâmes, et j'eus la facilité de les observer. Le *coïata* est très-grand, et sa queue est énormément longue : ses bras et ses jambes sont couverts de longs poils noirs, ce qui produit un très-désagréable effet à la vue : la peau de sa face et rouge et nue, les yeux sont enfoncés, et de la sorte, il ne ressemble pas mal à une vieille indienne : ses oreilles sont courtes, ses mains et ses pieds de devant ont quatre doigts et point de pouces; mais ceux de derrière ont cinq orteils, tous avec des ongles noirs : l'extrémité de sa queue est tournée en spirale; elle est nue et calleuse, parce qu'il s'en sert fréquemment pour se suspendre aux branches des arbres, et alors elle lui sert de cinquième membre.

L'agilité avec laquelle le *coïata* passe d'un arbre à l'autre est merveilleuse; mais je ne l'ai pas vu sauter. Il paroît que cette fantaisie de jeter de petits bâtons et ses excrémens, n'est qu'une imitation des mouvemens des hommes; car il le fait toujours sans effet, et n'a pas l'adresse ni la force nécessaires pour atteindre l'objet qu'il vise; s'il y arrive, c'est par hasard. Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans le *coïata*; c'est qu'aussitôt qu'il est blessé par un coup de

fusil, ou par une flèche, il porte à l'instant la main à la blessure, regarde couler son sang, et avec le secours de ses compagnons, il remonte au haut de l'arbre, en poussant des cris lamentables. Il s'y attache à une branche par la queue; et là, il continue à déplorer son sort, jusqu'à ce qu'affoibli par la perte de son sang, il tombe mort aux pieds de son ennemi.

« Il n'est pas surprenant que ce singe, lorsqu'il est blessé, soit aidé, par des animaux de son espèce, à remonter à la cîme d'un arbre; mais que ceux-ci aient assez de connoissances en botanique pour choisir les plantes vulnéraires, les mâcher et les appliquer sur la blessure; c'est ce que je ne puis croire, quoiqu'un voyageur l'ait dernièrement affirmé (Ulloa). Quant à l'assistance qu'ils se prêtent mutuellement pour passer une rivière, et qui consiste à s'attacher à la queue l'un de l'autre, jusqu'à ce que le dernier de la file se soit jeté du haut d'une branche d'un arbre, quoique j'aie grande opinion d'Ulloa, qui le rapporte, et qui a représenté cette manœuvre dans une vignette, puisqu'il n'a pas été témoin de ce fait, j'ose en douter, et même de celui qu'il prétend avoir vu. »

C'est probablement dans Acosta qu'Ulloa a pris le fait qu'il rapporte, et auquel Stedman dit pouvoir ajouter foi. En voici un, pris dans la même source, et dont Acosta garantit la certitude.

« J'ai vu, dit-il, dans la maison du gouverneur de Carthagène, un singe si bien stylé, qu'il faisoit des choses qui semblent incroyables. On l'envoyoit chercher du vin au cabaret, en lui faisant prendre le pot d'une main, et de l'argent de l'autre; et il

n'étoit pas possible d'avoir celui-ci qu'on ne l'eût servi. Si des enfans le rencontroient dans la rue et lui jetoient des pierres, il posoit son pot par terre, renvoyoit les pierres aux enfans, jusqu'à ce qu'ils eussent laissé le chemin libre; et alors il retournoit au logis avec son pot. Mais ce qu'il y a de plus fort, c'est que, quoiqu'il aimât beaucoup le vin, il ne touchoit jamais à celui qu'il portoit, qu'on ne lui en eût donné la permission. ( Voyage à Surinam, t. *id.* p. 152. )

On trouve dans le même Voyage une citation sur le coaita, tirée de l'Histoire naturelle de la Guiane du docteur Bancrostin.

« Le *quato* ( le coïata ), dit-il, est grand, et tout couvert de longs poils noirs, à l'exception de la face qui est pelée et ridée. Ses oreilles sont larges et de la forme de celle d'un homme; ses yeux sont très-enfoncés, et son nez ressemble à celui d'un nègre; mais il est plus petit : son corps a près de deux pieds de long et dix-huit pouces de circonférence, pris à la poitrine. Ce singe n'a ni barbe ni queue (*). Les animaux de cette espèce se familiarisent facilement. Ils montrent dans toutes leurs actions beaucoup d'adresse et une sorte de malice, par lesquelles ils sont remarquables. Lorsqu'on leur lie les pattes de devant ou leurs mains derrière le dos, ils marchent le corps droit et posé sur leurs pattes de derrière, pendant des journées entières, et avec autant de facilité que s'ils étoient dans leur position naturelle. Si l'on bat

---

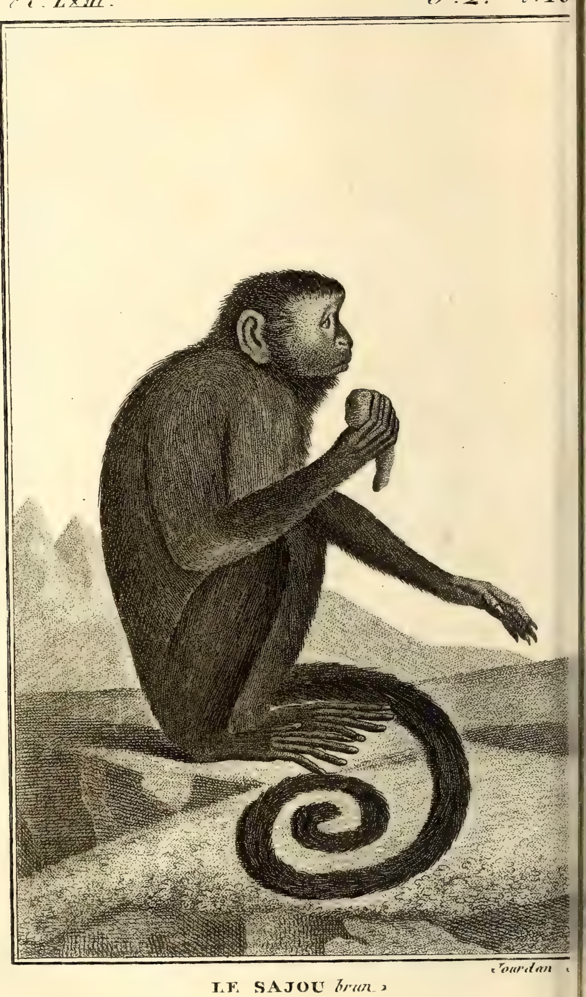
(*) C'est une erreur très-grossière.

LATREILLE.

un quato, il grimpe aussitôt sur un limonier ou sur un oranger. Si on veut l'y poursuivre, il jette les limons ou les oranges sur la tête de l'assaillant; il essaye même de le repousser en lui lançant ses excrémens; et il fait, en même tems, un nombre prodigieux de grimaces : il prend mille postures grotesques qui divertissent infiniment les spectateurs. Les mâles sont très-lascifs. ( Voyage à Surinam, tom. *id.* p. 150. )

LATREILLE.

LE




LE SAJOU *brun.*

# * LE SAJOU (1) (2).

Nous connoissons deux variétés dans cette espèce, le sajou brun qu'on appelle vulgairement le *singe-capucin*, et le sajou gris qui ne diffère du sajou brun que par les couleurs du poil; ils sont de la même

* Voyez les planches LXIII et LXIV.

(1) *Sajou*, mot abrégé de *cayouassou* ou *sajouassou*, nom de ces animaux au Maragnon.

*Nota.* Cayouassou doit se prononcer *sajouassou*; c'est là l'origine du mot *sapajou*.

*Cayouassou.* Dans les terres du Maragnon, il y a d'autres guenons qui s'appellent *cayouassou*, que l'on apporte et que l'on voit communément par-deçà. ( Miss. du P. d'Abbeville, page 252 ).

*Cercopithecus fuscus capitis vertice nigro.* Le sapajou brun. ( Briss. regn. anim. page 193 ). *Nota.* Je présume que celui qu'indique M. Brisson, page 195, sous la dénomination de *sapajou cornu*, n'est qu'une variété de celui-ci.

Petit singe de Ceilan. ( Seba, volume I, planche XLVIII, fig. 3 ). *Nota.* Cet animal ne se trouve point à Ceilan, mais en Amérique.

*Capucina simia caudata imberbis, caudâ longâ*

grandeur, de la même figure et du même naturel : tous deux sont très-vifs, très-agiles et très-plaisans par leur adresse et leur légèreté ; nous les avons eus vivans, et il nous a paru que de tous les sapajous ce sont ceux auxquels la température de notre climat disconvenoit le moins ; ils y subsistent sans peine et pendant quelques années, pourvu qu'on les tienne dans une chambre à feu pendant l'hyver ; ils peuvent même produire, et nous en citerons plusieurs exemples : il est né deux de ces petits animaux chez madame la marquise de Pompadour à Versailles ; un chez M. de Réaumur à Paris, et un autre chez madame de Poursel en

---

hirsuta *facie flavescente.* Mus. A. d. Fr. 2, tab. 6. (Lin. Syst. nat. edit. 10, p. 29.)

*Singe à queue touffue.* Glanures d'Edwards, p. 222, fig. *ibid.*

(2) *Cebus imberbis, corpore fusco, pedibus nigris.... cebus apella.* Erxleben, Syst. regn. animal. gen. 5. sp. 5.

Ce nomenclateur rapporte les sajous de Buffon au *cebus capucinus.*

*Simia caudata, imberbis, caudâ subprehensili, corpore fusco, pedibus nigris, natibus tectis.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 2, sp. 29.

*Le sajou.* Audeb. Hist. des singes, fam. 5, sect. 2, fig. 2. Le sajou brun, *id.* fig. 3. Latr.



LE SAJOU *gris*.                                    Philipau S.

Gâtinois (1) : mais chaque portée n'est ici que d'un petit, au lieu que dans leur climat ils en font souvent deux. Au reste ces sajous sont fantasques dans leurs goûts et dans leurs affections; ils paroissent avoir une forte inclination pour de certaines personnes, et une grande aversion pour d'autres, et cela constamment.

Nous avons observé dans ces animaux

---

(1) M. Sanches, ci-devant premier médecin à la cour de Russie, et que j'ai déjà eu occasion de citer avec reconnoissance, m'a communiqué ce dernier fait par une lettre de madame de Poursel, dont voici l'extrait : « *A Bordeaux en Gâtinois*, *le* 26 *janvier* 1764. Le 13 de ce mois, la femelle sapajou a fait un petit, qui avoit la tête presqu'aussi grosse que celle de sa mère; elle a beaucoup souffert pendant plus de deux heures; on fut obligé de lui couper la ceinture par laquelle on la tenoit attachée, sans cela elle n'auroit pu mettre bas; rien de si joli que de voir le père et la mère, avec le petit, qu'ils tourmentent sans cesse, soit en le portant, soit en le caressant. *Fernambuco* (on a donné ce nom au sapajou mâle qui est venu de cette partie du Brésil l'été dernier 1763 à Lisbonne, et qu'on a apporté avec sa femelle à Paris au mois de septembre suivant) aime son enfant à la folie; le père et la mère le portent chacun à leur tour, et quand il ne se tient pas bien, il est mordu bien serré ».

une singularité, qui fait qu'on prend souvent les femelles pour les mâles; le clitoris est proéminent au dehors et paroît autant que la verge du mâle.

*Caractères distinctifs de cette espèce.*

Les sajous n'ont ni abajoues ni callosités sur les fesses ; ils ont la face et les oreilles couleur de chair avec un peu de duvet par dessus ; la cloison des narines épaisse, et les narines ouvertes à côté, et non pas au dessous du nez. Les yeux châtains et placés assez près l'un de l'autre; ils ont la queue prenante, nue par dessous à l'extrémité, et fort touffue sur tout le reste de sa longueur; les uns ont le poil noir et brun, tant autour de la face que sur toutes les parties supérieures du corps; les autres l'ont gris autour de la face, et d'un fauve brun sur le corps; ils ont également les mains noires et nues; ils n'ont qu'un pied de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue; ils marchent à quatre pieds. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

On trouve dans une description de M. Vosmaër, imprimée à Amsterdam en 1770,

l'espèce de notre sajou brun, donnée sous la dénomination *d'espèce rare de singe voltigeur américain qui n'a point encore été décrit, nommé le siffleur, etc.* Cependant il nous paroît que c'est le même animal que le sajou brun de la planche LXIII. Ce qui a pu faire écrire à M. Vosmaër, que c'étoit une espèce nouvelle différente; c'est la propriété singulière, dit-il, de siffler; et j'avoue que je n'avois pas cru devoir faire mention de cette faculté de siffler de ce sajou, parce qu'elle est commune, non seulement à tous les sapajous, mais même aux sagoins; ainsi, cette propriété n'est pas singulière comme le dit M. Vosmaër, et je ne puis douter que son singe rare, voltigeur et siffleur, ne soit le même que notre sajou brun que l'on appelle vulgairement *capucin*, à cause de sa couleur, que les nègres et les créoles nomment improprement *makaque*, et enfin, que les hollandais de Surinam, et même les naturels de la Guiane nomment *mikou* ou *méékoé*. Bien loin d'être rares, ce sont les plus communs, les plus adroits et les plus plaisans. Ils varient pour la couleur et la taille, et il est assez difficile de déterminer si ces différences constituent des espèces vraiment distinctes; on en peut dire autant

des saïs. Il y a cependant dans les sajous une différence qui pourroit bien faire espèce; l'on en voit dont la taille est incomparablement plus grande, et qui ont sur la tête, près des oreilles, un long bouquet de poils; ce qui leur a fait donner à Cayenne, la dénomination de *makaques cornus*, et dont nous donnerons ci-après la description sous son vrai nom de *sajou cornu*.

La chair des sajous est meilleure que celle de l'alouate, mais moins bonne que celle des coaitas; ils ont aussi des vers dans l'estomac et dans les intestins, mais en plus petite quantité que les coaitas.

Ils font entendre un sifflement fort et monotone, qu'ils répètent souvent; ils crient lorsqu'ils sont en colère, et secouent très-vivement la tête en articulant aussi vivement ces trois syllabes, *pi*, *ca*, *rou*.

Ils vivent de fruits et de gros insectes dans l'état de liberté, mais ils mangent de tout ce qu'on leur donne lorsqu'ils sont apprivoisés; ils boivent du vin, de l'eau-de-vie, etc. Ils recherchent soigneusement les araignées dont ils sont très-friands. Ils se lavent souvent les mains, la face, et le corps avec leur urine. Ils sont mal propres, lascifs et indécens; leur tempérament est

aussi chaud que le climat qu'ils habitent. Lorsqu'ils s'échappent, ils brisent, bouleversent et déchirent tout : ils se servent de leur queue pour s'accrocher et saisir, mais avec beaucoup moins d'adresse que les coaitas.

Comme ce sapajou s'appelle à la Guiane *mikou*, M. de la Borde m'a envoyé sous ce nom les notices suivantes. Il dit « qu'il y en a quatre ou cinq espèces, et qu'ils sont très-communs à Cayenne ; que de tous les animaux de ce genre, ce sont ceux qu'on aime le mieux garder dans les maisons ; qu'on en voit fréquemment dans les grands bois, sur-tout le long des rivières ; qu'ils vont toujours par troupes nombreuses de plus de trente ; et qu'ils sont farouches dans les bois, et très-doux lorsqu'ils sont apprivoisés. On remarque aussi qu'ils sont naturellement curieux ; on peut les garder sans les contraindre ni les attacher. Ils vont partout et reviennent d'eux-mêmes ; mais il est vrai qu'ils sont incommodes, parce qu'ils dérangent toutes les petites choses qu'ils peuvent déplacer. Il y en a qui suivent leur maître par-tout. Les indiens, qui sont très-froids et très-indifférens sur toutes choses, aiment néanmoins ces petits ani-

maux; ils arrêtent souvent leurs canots pour les regarder faire des cabrioles singulières, et sauter de branches en branches; ils sont doux et badins dès qu'ils sont apprivoisés. Il y en a au moins cinq espèces dans la Guiane, qui ne paroissent différer que par des variétés assez légères; cependant elles ne se mêlent point ensemble. En peu de tems ils parcourent une forêt sur la cîme des arbres; ils vont constamment dormir sur certaines espèces de palmiers, ou sur les comberouses, espèce de roseau très-gros. On en mange la chair à Cayenne ».



LE SAJOU NÈGRE.

# LE SAJOU NÈGRE.

Aux différens sapajous de moyenne et de petite taille dont nous donnons la description et les figures sous les noms de *sajou brun* (pl. LXIII); *sajou gris* (pl. LXIV); *saï* (pl. LXVII); *saï à gorge blanche* (pl. LXVIII), *et saïmiri* (pl. LXIX, nous devons ajouter le sapajou ou sajou nègre dont nous donnons ici la figure (pl. LXV), et qui nous paroît être une variété constante dans l'espèce des sajous (1).

(1) Ce sajou est probablement celui que Brisson a caractérisé par cette phrase : *Cercopithecus totus niger*. Regn. anim. p. 196, n° 5.

LATREILLE.

# LE SAJOU CORNU (1) (2).

CET animal, dont nous donnons ici la figure (planche LXVI), est aisé à distinguer des autres sajous ou sapajous, par les deux bouquets de poils noirs en forme de cornes qu'il porte sur les côtés du sommet de la tête, et qui ont seize lignes de longueur; ils sont distans l'un de l'autre à leur extrémité de deux pouces trois lignes.

(1) *Simia fatuellus.* Lin. Syst. 42.

*Horned monkey.* M. Pennant. hist. nat. des quadrup. p. 206.

*Le sapajou cornu.* M. Brisson, quadrup. 138.

*Le sapajou cornu.* M. Schreiber, hist nat. des quadru p. p. 145.

(2) *Cebus imberbis, capitis fasciculis pilorum duobus erectis.... cebus fatuellus.* Erxleben, Syst. regn. anim. gen. 5, sp. 7.

*Simia caudata, imberbis, caudâ prehensili, capitis fasciculis pilorum duobus corniculorum æmulis.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 2, sp. 28.

*Le sajou cornu.* Audeb. Hist. des singes, fam. 5, sect. 2, fig. 1. LATR.



LE SAJOU CORNU.

Cet animal a quatorze pouces de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue; sa tête est oblongue, et son museau épais et couvert de poils d'un blanc sale. Le nez est aplati par le bout, et la cloison des narines épaisse de huit lignes. Sa queue est longue de quatorze pouces une ligne; elle est recouverte de poils noirs et finit en pointe. Le dos est de couleur roussâtre, mêlée de brun et de grisâtre, ainsi que la face extèrieure des cuisses qui sont grisâtres en dedans. Il y a sur le cou et le dos une raie brune qui se prolonge jusqu'à la queue: le poil des côtés du corps a deux pouces quatre lignes de longueur; il est d'un fauve foncé, ainsi que celui du ventre; mais il y a du fauve plus clair ou jaunâtre sur les bras, depuis l'épaule jusqu'au coude, ainsi que sous le cou et sur une partie de la poitrine. Au dessous de ce fauve clair du bras, l'avant-bras ou la jambe de devant est couverte de poils noirs mêlés de roussâtre; celui du front, des joues et des côtés de la tête, est blanchâtre avec quelques nuances de fauve; il y a sur l'occiput des poils noirs semblables à ceux des cornes ou des aigrettes, mais moins longs, qui s'étendent et forment une pointe sur l'extrémité du cou. Les oreilles

sont grandes et dénuées de poil; celui du dessus des pieds et des mains est de couleur noire. Le pouce est plat, et tous les ongles sont recourbés en forme de gouttière. De tous les sapajous, le sapajou brun dont nous avons donné la figure (pl. LXIII) est celui qui a le plus de rapport avec le sajou cornu; mais il n'a pas, comme ce dernier, de bouquet de poils, en forme de cornes sur la tête : ils se ressemblent tous deux par le noir qui est sur la face, l'avant-bras, les jambes, les pieds et la queue; seulement le sajou brun a plus de jaune sur le bras et le dessous du corps (1).

---

(1) On voit actuellement à la ménagerie du museum français le sajou brun et le sajou gris; le premier est un mâle et le second une femelle, et c'est peut-être à cette différence de sexe qu'il faut attribuer la diversité des caractères qui les font distinguer l'un de l'autre.

Ces deux quadrumanes ont la tête grosse, le museau court, les yeux assez grands, très-rapprochés; le plan de leurs orbites est presque perpendiculaire au chanfrein. La courbure de la tête, à partir de là, est conduite uniformément. Les oreilles forment un pli sur leur face externe; mais elles n'ont pas de rebord comme dans l'homme. La cloison nasale est fort large; la queue est de la longueur du corps, prenante à son extrémité qui est nue en dessous. Les ongles sont d'un brun noirâtre, pliés légé-

rement en gouttière, et obtus à leur extrémité dans les deux individus de la ménagerie. Je présume que ces ongles prennent plus de courbure et vont plus en pointe à mesure que l'animal vieillit. Le pouce des pieds de derrière est plus gros que celui de devant.

Dans le sajou brun, le haut du front, la partie supérieure de la tête, le dessus du corps et de la queue, les lombes, sont couverts de poils qui paroissoient noirs lorsqu'ils sont couchés, et d'un brun noirâtre lorsqu'ils sont redressés : les poils du front sont cependant toujours noirs ; le bas du front, toute la face, les côtés du corps, le dessous et les côtés de la queue, l'avant-bras, la cuisse, la jambe et les quatre pieds offrent un mélange de noir ou de brun et de jaunâtre ou de noirâtre. Le bas du front, la face, le dehors de l'avant-bras jusqu'au coude laissent mieux voir le jaunâtre ; la face externe du bras est d'un blanc sale avec une légère teinte jaunâtre ou roussâtre. Cette dernière couleur domine sur le dessous du cou et sur la gorge ; la poitrine, le ventre et la face interne du bras sont roux. La longueur du sajou brun décrit par Daubenton étoit d'un pied, six lignes, mesuré depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.

Le pelage du sajou gris paroît, au premier coup d'œil, si différent de celui du sajou brun, qu'on seroit tenté de prendre cet animal pour une autre espèce. Mais on voit que ce sont exactement les mêmes formes, et que les teintes sont seulement plus claires dans le sajou gris. Sa face est brune, avec le contour des yeux rougeâtres ; le poil qui entoure la face est d'un

gris blanchâtre. Il y en a de fauve sur les joues : ceux de leur milieu ont la pointe noire, ce qui fait paroître une espèce de bande noire sur chaque joue. Le poil du derrière de la tête est d'un brun noirâtre ou noir.

La partie supérieure du corps, la face extérieure du bras, de la cuisse, la première portion de la queue sont d'un fauve teint de brun. Le reste de la queue est mêlé de gris et de noirâtre. Le dessous de la mâchoire inférieure, le dessous et les côtés du corps, la face intérieure du bras et de la cuisse sont fauves. Le bas des quatre jambes, les doigts et les ongles sont noirâtres. J'ai pris cette description et celle du sajou brun dans Daubenton ; il va nous fournit les observations anatomiques suivantes.

L'estomac du sajou brun a une figure fort extraordinaire : le grand cul de sac est presqu'aussi ample que le reste de ce viscère. La petite courbure a très-peu de longueur depuis l'œsophage jusqu'au pli que forme la partie droite, et le reste de cette partie est très-court en comparaison de la grande profondeur de la partie gauche.

Le foie a trois grands lobes, un petit et deux appendices.

La vésicule du fiel est d'une figure ovoïde, très-irrégulière.

Le poumon droit a quatre lobes et le gauche deux.

Le cerveau est très-grand et recouvre entièrement le cervelet.

La tête du squelette du sajou brun est moins alongée et beaucoup plus longue que celle du saïmiri. Le museau a beaucoup plus de grosseur que celui de ce dernier ; les

dents sont encore plus grosses, quoique les mêmes pour le nombre et pour la forme ; les orbites des yeux sont plus éloignées, et la partie supérieure de l'occiput est plus élevée et plus arrondie.

Il y a quatorze vertèbres lombaires et quatorze côtes de chaque côté ; la queue a vingt-deux fausses vertèbres.

Il n'y a que dix os dans le tarse, le premier des surnuméraires manquant. LATREILLE.

## LE SAÏ (1) (2).

Nous avons vu deux de ces animaux qui nous ont paru faire variété dans l'espèce; le premier (planche LXVII) a le poil d'un brun noirâtre; le second, que nous avons appelé *saï à gorge blanche* (planche LXVIII), a du poil blanc sur la poitrine, sous le cou et autour des oreilles et des joues; il diffère encore du premier, en ce qu'il a la face plus

(1) *Cay*, que l'on doit prononcer *saï*, nom de cet animal au Brésil, et que nous avons adopté.

*Cay*, petite guenon noire que les sauvages appellent *cay* en cette terre du Brésil. (Voyage de Jean de Léry, Paris, 1758, page 163).

(2) *Cebus imberbis, fuscus, caudâ hirsutâ, pileo artubusque nigris...... cebus capucinus.* Erxleben, System. regn. anim. gen. 5, sp. 4.

*Simia caudata, imberbis, fuscâ caudâ prehensili hirsutâ, pileo artubusque nigris, natibus tectis.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 2, sp. 30.

*Le saï.* Audeb. hist. des sing. fam. 5, sect. 2, fig. 4. LATR.

dégarnie





LE SAÏ.

dégarnie de poil; mais, au reste ils se ressemblent en tout, ils sont du même naturel, de la même grandeur et de la même figure. Les voyageurs ont indiqué ces animaux sous le nom de *pleureurs* (1), parce qu'ils ont un cri plaintif, et que pour peu qu'on les contrarie, ils ont l'air de se lamenter; d'autres les ont appelés *singes musqués*, parce qu'ils ont, comme le macaque, une odeur de faux musc (2); d'autres enfin leur ont donné le nom de *macaque* (3), qu'ils avoient emprunté du macaque de Guinée : mais les

(1) Dans l'île grande ou île Saint-George sous le tropique, à deux lieues du continent de l'Amérique, il y a des singes qu'on appelle *pleureurs*, qui imitent le cri d'un enfant. (Voyage de Legentil, tom. I, p. 15).

(2) Il y a dans les terres de la baie de Tous-les-Saints de petits singes, qui sont d'une laideur affreuse, et qui sentent beaucoup le musc. (Voyage de Dampier, tom. IV, p. 69).

(3) J'ai vu à la baie de Tous-les-Saints deux espèces de singes, les uns qu'on appelle *sagoins* et les autres qu'on appelle *macaques*. Les sagoins sont de la grosseur d'un écureuil; il y en a de gris, et d'autres d'un poil fin et de couleur d'aurore; ils sont tout à fait jolis....... Les macaques sont plus gros et d'un poil brun; ils pleurent toujours, etc. (Voyage de Gennes, par Froger, page 150).

macaques sont des guenons à queue lâche, et ceux-ci sont de la famille des sapajous, car ils ont la queue prenante. Ils n'ont que deux mamelles, et ne produisent qu'un ou deux petits; ils sont doux, dociles et si craintifs, que leur cri ordinaire, qui ressemble à celui du rat, devient un gémissement dès qu'on les menace. Dans ce pays-ci ils mangent des hannetons et des limaçons (1) de préférence à tous les autres alimens qu'on peut leur présenter; mais au Brésil, dans leur pays natal, ils vivent principalement de graines et de fruits sauvages qu'ils cueillent sur les arbres (2), où ils demeurent et d'où ils ne descendent que rarement à terre.

---

(1) Tous les singes de ce pays de l'Amérique méridionale vivent de fruits et de fleurs, et de quelques insectes, comme cigales, etc. ( Histoire des Aventuriers, par Oexmelin, tom. II, p. 256 ).

(2) Le naturel des cays ( *saïs* ) est tel, que ne bougeant guère de dessus un arbre qui porte un fruit, ayant gousse presque comme nos grosses fèves, de quoi ils se nourrissent, ils s'assemblent ordinairement par troupes, et principalement en tems de pluie; c'est un plaisir de les ouïr crier et mener leur sabat sur ces arbres. Au reste, cet animal n'en porte qu'un d'une ventrée, mais le petit ayant cette industrie de nature, que sitôt qu'il est hors du



...and del. Délignon S.

LE SAI *à gorge blanche.*

*Caractères distinctifs de cette espèce.*

Les saïs n'ont ni abajoues ni callosités sur les fesses; ils ont la cloison des narines fort épaisse, et l'ouverture des narines à côté et non pas au dessous du nez; la face ronde et plate, les oreilles presque nues; ils ont la queue prenante, nue par dessous vers l'extrémité, le poil d'un brun noirâtre sur les parties supérieures du corps, et d'un fauve pâle ou même d'un blanc sale sur les parties inférieures. Ces animaux n'ont qu'un pied ou quatorze pouces de grandeur; leur

ventre, il embrasse et tient ferme le cou du père ou de la mère; s'ils se voyent pourchassés des chasseurs, sautant et l'emportant de branches en branches le sauvent de cette façon; partant les sauvages n'en pouvant guère prendre, ni jeunes, ni vieux, n'ont d'autres moyens de les avoir sinon qu'à coups de flèches, les abattent de dessus les arbres dout tombant étourdies et quelquefois bien blessées, après qu'ils les ont guéries et un peu apprivoisées, les changent pour quelques marchandises; je dis nommément apprivoisées, car du commencement qu'elles sont prises, elles sont si farouches qu'elles mordent si opiniâtremeut qu'il faut les assommer pour les faire lâcher prise. ( Voyage de Léry, page 164 ).

queue est plus longue que le corps et la tête pris ensemble ; ils marchent à quatre pieds. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique (1).

---

(1) Le saï a de grands rapports avec le sajou. Sa tête est ronde, avec le museau gros et court, la cloison des narines fort large, la racine du nez élevée et velue, le bord supérieur des orbites saillant près de la racine du nez, les oreilles grandes et nues ; la queue est longue et prenante.

Le poil du front est roussâtre avec une teinte brune. Le sommet et le derrière de la tête sont bruns en majeure partie ; le milieu est plus foncé et noirâtre. Cette dernière nuance gagne la partie supérieure du corps, de la queue, en se mêlant avec des teintes de brun et de jaune verdâtre. Les côtés de la tête et du cou, la mâchoire inférieure, l'épaule et la face externe du bras sont d'un cendré pâle teint légèrement de blond : les côtés du corps, la face externe de la cuisse, les côtés et le dessous de la queue sont d'un brun mélangé d'un jaune verdâtre : le dessous du corps est roux avec des teintes de blanc : le bras, la cuisse et la jambe ont une couleur noirâtre, mêlée de roux et de jaune verdâtre ; la face, les oreilles et la plante des pieds ont une couleur tannée : le dessus des pieds est noirâtre : les ongles sont pliés en gouttière, excepté celui des pouces qui est plat : la longueur de l'individu qui a fourni le sujet de cette description, est d'un pied un pouce et demi.

L'estomac du saï a, comme celui du sajou brun, la partie qu'on a nommée grand cul-de-sac, fort volumineuse, et il n'y a que peu de distance depuis l'angle que forme la partie droite jusqu'au pylore.

Le foie est composé de trois lobes; le droit est le plus petit de tous; le moyen est divisé en deux portions inégales: à sa face postérieure est incrustée la vésicule du fiel qui est conique, fort alongée, irrégulière, ainsi que dans le sajou brun.

Le poumon droit est composé de quatre lobes, comme dans les autres quadrupèdes: le cœur est presque rond; la crosse de l'aorte jette trois branches: le cerveau recouvre entièrement le cervelet, dont les cannelures sont très-légères.

La femelle a le clitoris très-grand et terminé par un champignon, comme le gland de la verge du mâle: le canal de l'urètre est saillant au dedans du vagin, et terminé par une sorte de caroncule noirâtre. Elle est supportée ainsi qu'une autre qui est vis-à-vis par un pli du vagin. On voit encore des plis longitudinaux sur les parties internes de ce dernier.

La tête du squelette du saï est plus étroite que celle du sajou brun: les orbites des yeux sont plus grandes, les os du nez sont plus relevés, le museau est moins grand, et par conséquent les dents sont plus petites que dans le sajou: les squelettes de ces deux espèces de singes sont d'ailleurs presque semblables: la partie antérieure de l'os de la hanche est moins épaisse dans le saï que dans le sajou brun; les os du bras, de l'avant-bras, de la cuisse et de la jambe de celui-ci sont plus courts, plus gros et plus courbés.

Les squelettes du saï proprement dit, et de celui à gorge blanche ne présentent aucune différence essentielle. C'est dans le pelage qu'il faut chercher quelques dissemblances. La face du saï à gorge blanche est pâle et presque nue : le poil qui borde son contour, celui des oreilles, de la mâchoire inférieure, du dessous et des côtés du cou, de la partie antérieure de l'épaule, celui de la face externe du bras, du milieu de la poitrine, sont d'un blanc sale et jaunâtre : la face interne du bras et de la cuisse ont des poils blancs et d'autres qui sont noirâtres : le restant du pelage est noir ou noirâtre : la queue offre des teintes brunes et noires. LATREILLE.



Barraband del    Pe

LE SAÏMIRI.

## LE SAÏMIRI (1) (2).

Le saïmiri est connu vulgairement sous le nom de *sapajou aurore*, de *sapajou orangé* et de *sapajou jaune*; il est assez commun

* Voyez la planche LXIX.

(1) *Caymiri*, nom de cet animal dans les terres du Maragnon, et que l'on doit prononcer *saïmiri*.

Les autres s'appellent *caymiri* ou *sapajou*, étant d'un poil jaunâtre, mêlé de diverses couleurs qui sont belles et bien jolies. (Mission du P. d'Abbeville, page 252.)

*Cercopithecus pilis ex fulvo flavescente et candicante variegatis vestitus, ex flavo rufescentibus.* Sapajou jaune. Briss. regn. anim. p. 197.

*Nota.* Je crois qu'on doit rapporter à cette espèce le *caitaia* ou *saïtaia* de Marcgrave qu'il décrit en ces termes. Caitaia, *Brasiliensibus pilo longiore ex albido flavescente caput habet subrotundum, frontem haud elatam aut pene nullam, nasum parvum et compressum. Caudam gestat arcuatam, redolet Moschum. Hæc unica ipse inest gratia. Mite tractari debet, alias altissima voce clamat et facile ad iram*

à la Guiane, et c'est par cette raison que quelques voyageurs l'ont aussi indiqué sous la dénomination de *sapajou de Cayenne*. Par la gentillesse de ses mouvemens, par sa petite taille, par la couleur brillante de sa robe, par la grandeur et le feu de ses yeux, par son petit visage arrondi, le samaïri a toujours eu la préférence sur tous les autres

---

*concitari potest. Alius ejusdem speciei sed major et pilo magis fusco instar zebellinorum etiam Moschum redolet.* Marcgr. Hist. nat. Brasil. page 227. Le premier de ces deux animaux de Marcgrave me paroît être notre saïmiri, et le second notre saï; le poil d'un jaune blanchâtre, le front si court qu'il paroît nul, sont les deux caractères distinctifs du saïmari; le poil d'un brun noirâtre, et l'odeur du musc me paroissent indiquer assez le saï, qui, comme le saimiri, est sujet à gémir et crier pour peu qu'on le maltraite (*).

(2) *Cebus imberbis, flavo fuscus, ore cœrulescente, pedibus ferrugineis.... cebus sciureus.* Erxleb. Syst. regn. anim, gen. 5, sp. 8.

*Simia caudata, imberbis, occipite prominulo, unguibus quatuor plantarum subulatis, natibus tectis.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 2, sp. 31.

*Le saïmiri.* Aud. Hist. des sing. fam. 5, sect 2, fig. 6.

Latreille.

(*) Plusieurs naturalistes rapportent le *caitaia* de Marcgrave à l'*ouistiti*. Latreille.

sapajous ; et c'est en effet le plus joli, le plus mignon de tous : mais il est aussi le plus délicat (1), le plus difficile à transporter et à conserver ; par tous ces caractères et particulièrement encore par celui de la queue, il paroît faire la nuance entre les sapajous et les sagoins, car la queue, sans être absolument inutile et lâche comme celle des sagoins, n'est pas aussi musclée que celle des sapajous ; elle n'est, pour ainsi dire, qu'à demi-prenante ; et quoiqu'il s'en serve pour s'aider à monter et descendre, il ne peut ni s'attacher fortement, ni saisir avec fermeté, ni amener à lui les choses qu'il desire ; et l'on ne peut plus comparer cette queue à une main comme nous l'avons fait pour les autres sapajous.

*Caractères distinctifs de cette espèce.*

Le saïmiri n'a ni abajoues ni callosités sur les fesses ; il a la cloison des narines

(1) Le sapajou de Cayenne est une espèce de petit singe d'un poil jaunâtre ; il a de gros yeux, la face blanche, le menton noir et la taille menue ; il est alerte et caressant, mais il est aussi sensible au froid que les sagoins du Brésil. (Relation du Voyage de Gennes, par Froger, Paris, 1698, page 163.)

épaisses, les narines ouvertes à côté et non pas au dessous du nez; il n'a, pour ainsi dire, point de front; son poil est d'un jaune brillant; il a deux bourrelets de chair en forme d'anneau autour des yeux; il a le nez élevé à la racine et aplati à l'endroit des narines; la bouche petite, la face plate et nue, les oreilles garnies de poil et un peu pointues; la queue à demi-prenante, plus longue que le corps; il n'a guère que dix ou onze pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; il se tient aisément sur ses pieds de derrière, mais il marche ordinairement à quatre pieds. La femelle n'est pas sujette à l'écoulement périodique.

Quelques observateurs, qui ont demeuré à Cayenne, nous ont assuré que les sapajous que j'ai nommés *saïmiris*, vivent en troupes nombreuses, et que, quoiqu'ils soient fort alertes, ils sont cependant moins vifs que les petits sagoins auxquels j'ai donné le nom de *tamarin*; ils assurent de plus qu'ils prennent en captivité un ennui qui souvent les fait mourir. Neanmoins ces saïmiris ne sont pas aussi délicats que les tamarins; on en connoît qui ont vécu quelques années en France, et qui ont résisté à une traversée

de mer pendant quatre mois dans les tems les plus froids de l'hyver. Ce sont de tous les sapajous ceux qui se servent le moins de leur queue. On remarque quelques variétés dans la couleur du poil sur différens individus ; mais ces variétés n'indiquent peut-être pas toutes des espèces ni même des races différentes (1).

---

(1) Le saïmiri a le front peu étendu, les yeux grands et enfoncés, l'origine du nez élevée, son extrémité grosse et aplatie, la cloison des narines large, la bouche petite, le museau moins saillant que dans les sapajous : sa face est arrondie, mi-partie de couleur de chair et de brun grisâtre : on voit une tache ronde de cette dernière couleur au bout du museau, et elle se prolonge jusqu'aux narines et aux coins de la bouche. Cette tache est cependant peu marquée dans quelques individus : chaque œil est environné d'un cercle couleur de chair ; les bords internes de ces cercles se touchent et anticipent même l'un sur l'autre à la racine du nez : le sommet de la tête est ovale, et alongé depuis le front jusqu'à l'occiput : les oreilles sont velues, et un peu en pointe sur le bord postérieur : la queue est plus longue que le corps et lui sert, de tems à autre, de soutien.

Les tempes, le front, le dessus de la tête, du cou, les épaules, la face extérieure du bras, des cuisses et de la partie supérieure des jambes, la queue

presque dans sa longueur offrent un mélange de gris, de brun, de verdâtre et de jaunâtre : le dessus du corps est également varié ; mais l'orangé roussâtre y domine sur le gris et sur le brun : l'avant-bras, le bas de la jambe et les pieds sont d'une très-belle couleur orangée : les oreilles, le dessous de la mâchoire inférieure, et généralement la partie inférieure du corps et la face interne des cuisses, sont blancs, avec une teinte de jaune plus ou moins apparente suivant les endroits : le bout de la queue est noir : la plante des pieds est de couleur de chair : les ongles sont pliés en gouttière, excepté ceux des pouces qui sont plats : la longueur du corps de l'individu, dont nous venons de donner la description d'après Daubenton, est de dix pouces six lignes, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.

Cet illustre anatomiste a observé que l'estomac du saïmiri étoit arrondi, et n'avoit presque point de grand cul-de-sac, en quoi il diffère beaucoup de celui du saï : le cœcum est recourbé en crosse et terminé par un tubercule.

Le foie a trois lobes, dont le droit est inférieur et divisé en deux portions égales, à la droite desquelles est incrusté la vésicule du fiel, qui est cylindrique : le lobe supérieur de ce foie est aussi divisé en deux et a de plus deux appendices.

Le poumon est composé de six lobes, quatre à droite et deux à gauche, ainsi que dans le chien et la plupart des autres quadrupèdes : la langue et large, épaisse, couverte de petits grains, avec quelques glandes à calice près de sa naissance : le palais est traversé de plusieurs sillons : ces observations rela-

tives à la langue et au palais du saïmiri sont, au reste, communes, avec quelques légères modifications, à presque tous les singes, et nous nous sommes abstenus d'en parler pour éviter une ennuyeuse répétition.

Le cerveau est très-gros à proportion de l'animal.

L'individu disséqué par Daubenton étoit une femelle ; le clitoris étoit gros et saillant ; son gland étoit découvert : les parois du vagin étoient épaisses et charnues ; les supérieures étoient marquées d'une arète cannelée et longitudinale : à l'endroit où l'urètre perçoit les parois du vagin, étoit une petite membrane transversale, semblable, en petit, à celle que l'on observe au vagin des jumens et des ânesses : le cou de la matrice débordoit dans le vagin, en forme de tubercule : elle n'avoit point de cornes : les trompes étoient très-déliées, fort longues, et ne formoient cependant que peu de sinuosités.

La tête du squelette du saïmiri est fort alongée : l'occiput est aplati et a peu de hauteur : l'os frontal forme une petite convexité transversale, de sorte que le front fait une petite partie de la face de cet animal, tandis que dans la plupart des autres singes, le front est confondu avec le sommet de la tête : les orbites des yeux sont très-grandes, ce qui fait que les narines se trouvent placées, en partie, entre elles, comme dans le talapoin et le gibbon : le museau du saïmiri est plus court que le leur.

Les dents du saïmiri sont au nombre de trente-six : il y a six molaires de chaque côté, comme dans le coaita, les sajous, les saïs, etc. Les incisives et les canines ressemblent à celles du gibbon : les trois premières molaires de chaque côté des deux mâchoires

n'ont qu'une pointe ; ainsi, c'est l'une de ces trois dents qui est de plus dans le saïmiri que dans le gibbon, le magot, le macaque, etc.

Il y a quatorze vertèbres dorsales et quatorze côtes : le sternum est composé de sept os : les vertèbres lombaires ne sont qu'au nombre de trois : la queue en a trente.

La partie antérieure de l'os de la hanche est concave sur sa face externe et a peu d'épaisseur.

Le premier des os surnuméraires manque au carpe ; ainsi il n'y a que dix os : le tarse en a sept.

Nous ajouterons, par addition, que Daubenton a observé sur le squelette de la tête d'un saïmiri un os surnuméraire, placé entre les os propres du nez et l'os frontal, ce qu'il n'a vu dans aucun autre animal.

LATREILLE.



LE SAKI.

# *LE SAKI (1).

Le saki que l'on appelle vulgairement *singe à queue de renard*, parce qu'il a la queue garnie de poils très-longs, est le plus grand des sagoins; lorsqu'il est adulte, il a

* Voyez la planche LXX.

(1) Saki. *Simia minima capite albido dorso fusco pone rufescente caudâ crinitâ.* Sakee winkee Brown's, Hist. nat. of Jamaïca, chap. 5, sect. 5. Nota. *Sakee winkee* doit se prononcer *saki winki*; nous avons adopté ce nom *saki*, d'autant plus volontiers qu'il nous paroît dérivé du mot *cacuien*, qui doit se prononcer *sacuien* : lequel, selon Thevet, p. 103, étoit le nom des grands sagoins dans plusieurs endroits de l'Amérique méridionale.

*Cagui major Brasiliensibus*, *pongi congensibus*, Marcgr. Hist. nat. Brasil. p. 227, fig. *ibid.*

*Cercopithecus pilis nigris, apice albido vestitus, caudâ longissimis pilis nigris obsitâ*...... Le sapajou à queue de renard. Briss. regn. anim. page 195. *Nota.* 1° Le caractère des poils noirs avec l'extrémité blanchâtre, n'est pas constant, car cette espèce varie par le poil. 2°. Le nom de *sapajou* lui a été mal appliqué, parce qu'il n'a pas la queue prenante.

environ dix-sept pouces de longueur, au lieu que des cinq autres sagoins, le plus grand n'en a que neuf ou dix. Le saki a le poil très-long sur le corps, et encore plus long sur la queue ; il a la face rousse et couverte d'un duvet blanchâtre ; il est aisé à reconnoître et à distinguer de tous les autres sagoins, de tous les sapajous et de toutes les guenons, par les caractères suivans.

*Caractères distinctifs de cette espèce.*

Le saki n'a ni abajoues ni callosités sur les fesses ; il a la queue lâche, non prenante et de plus d'une moitié plus longue que la tête et le corps pris ensemble ; la cloison entre les narines fort épaisse et leurs ouvertures à côté ; la face tannée et couverte d'un duvet fin, court et blanchâtre ; le poil des parties supérieures du corps d'un brun noir, celui du ventre et des autres parties inférieures d'un blanc roussâtre ; le poil par-tout très-long et encore plus long sur la queue, dont il déborde l'extrémité de près de deux pouces ; ce poil de la queue est ordinairement d'un brun noirâtre comme celui du corps. Il paroît qu'il y a variété dans cette

espèce

espèce pour la couleur du poil, et qu'il se trouve des sakis qui ont le poil du corps et de la queue, d'un fauve roussâtre : cet animal marche à quatre pieds, et a près d'un pied et demi de longueur depuis l'extrémite du nez jusqu'à l'origine de la queue. Les femelles dans cette espèce ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

## L'YARQUÉ,

## ESPÈCE DE SAKI.

Nous donnons ici (planche LXXI) la figure d'un saki ou sagoin à queue touffue, qui ne nous paroît être qu'une variété du saki représenté dans la planche LXX de ce même volume, et qui n'en diffère que par les couleurs et leur distribution, ayant la face plus blanche et plus nue, ainsi que le devant du corps blanc, en sorte qu'on pourroit croire que ces légères différences proviennent de l'âge ou des différens sexes de ces deux animaux. Nous n'avons pas eu d'autres informations à cet égard. M. de la Borde appelle *yarqué* cette même espèce que nous avons appelée *saki*, et c'est peut-être son véritable nom que nous ignorions. Voici la notice qu'il en donne : « L'yarqué a les côtés de la face blancs, le poil noir, long d'environ quatre pouces; la queue touffue comme celle du renard, longue d'environ un pied et demi, avec laquelle il ne s'accroche pas. Il est assez rare et se tient dans les



L'YARQUE. *Espèce de Saki*

broussailles. Ces animaux vont en troupes de sept à huit et jusqu'à douze. Ils se nourrissent de goyaves, et de mouches à miel dont ils détruisent les ruches, et mangent aussi de toutes les graines dont nous faisons usage. Ils ne font qu'un petit que la mère porte sur le dos ». Ils sifflent comme les sapajous, et vont en troupes. On a remarqué des variétés dans la couleur des différens individus de cette espèce.

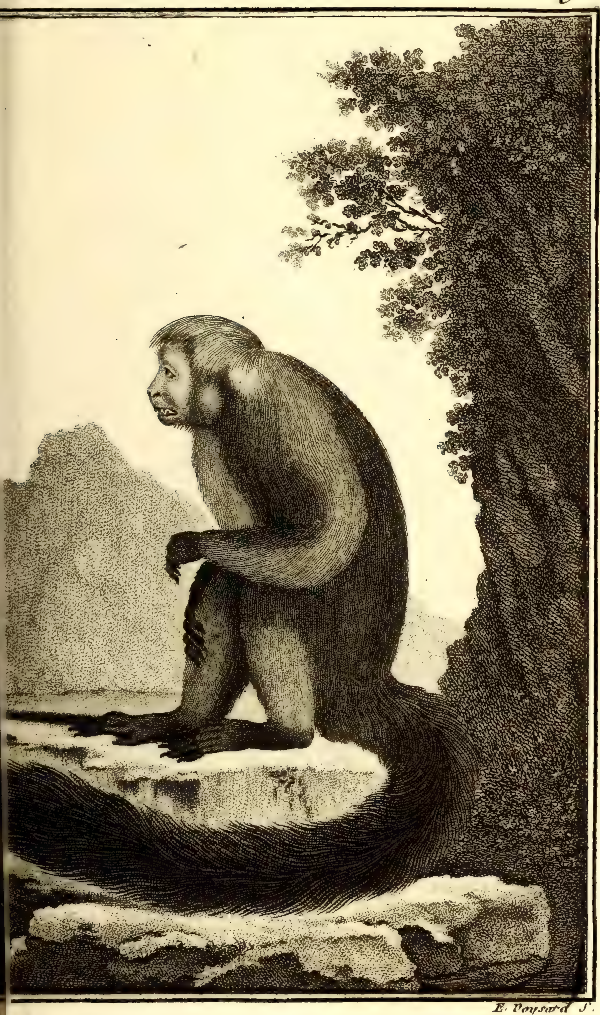
# LE SAGOIN,

## VULGAIREMENT APPELÉ

## SINGE DE NUIT.

Nous donnons ici (planche LXXII) la figure d'un sagoin dont l'espèce est voisine de celle du saki, et que l'on appelle à Cayenne *siuge de nuit*; mais il diffère de l'yarqué dont nous venons de parler, ainsi que du saki dont nous avons donné la description et la figure (pag. 191 et pl. LXX), par quelques caractères, et particulièrement par la distribution et la teinte des couleurs du poil, qui est aussi beaucoup plus touffu dans le sagoin appelé *singe de nuit*, que dans celui auquel on donne, dans le même pays, le nom d'*yarqué*.

Cet animal m'a été envoyé de Cayenne par M. de la Borde, médecin du roi dans cette colonie; il étoit adulte, et, selon ce naturaliste, l'espèce en est assez rare.



E. Voysard S.

SAGOIN *ou Singe de nuit* .

C'est une espèce particulière dans le genre des sagoins. Il ressemble au saki par le poil qui lui environne la face, par celui qui couvre tout le corps et les jambes de devant, et par sa longue queue touffue.

| | pieds. | pouc. | lignes. |
|---|---|---|---|
| Longueur du corps, du bout du nez à l'origine de la queue............. | » | 10 | 5 |
| Longueur de la queue........... | » | 11 | 3 |
| Et avec le poil.................... | » | 12 | 6 |

La tête est petite, et la face environnée de longs poils touffus, de couleur jaune ou fauve pâle mêlée de brun foncé. Cette couleur domine sur le corps et les jambes, parce que ces poils, qui sont d'un brun minime, ont la pointe ou l'extrémité d'un jaune clair.

La tête ressemble beaucoup à celle des autres sakis par la grandeur des yeux, les narines à large cloison et la forme de la face. Il y a au dessus des yeux une tache blanchâtre; un petit poil jaune pâle prend au dessous des yeux, couvre les joues, s'étend sur le cou, le ventre et les faces intérieures des jambes de derrière et de devant. Il devient grisâtre en s'approchant des poils bruns des jambes et du corps. Sa queue, qui

est grosse et fort touffue, finit en pointe à son extrémité. Les pieds de derrière et de devant sont brunâtres, et couverts de poils noirs.

| | pieds. | pouc. | lignes. |
|---|---|---|---|
| Longueur des poils qui couvrent la tête | » | 1 | 6 |
| Longueur de poils qui sont sur le dos et sur les côtes | » | 3 | » |
| Longueur des poils du ventre | 1 | 1 | 3 |
| Longueur des poils de la queue | » | 2 | 3 |

# ADDITION

## AUX SAGOINS SAKIS,

### PAR LATREILLE.

Buffon, comme nous venons de voir, mentionne trois sagoins de la famille des sakis, savoir : le saki proprement dit, l'yarqué et le singe de nuit. J'ai cherché à reconnoître, dans la belle collection de singes que possède le museum d'histoire naturelle, ces différentes espèces ou variétés de sagoins ; mais, quoique j'en aie examiné avec soin tous les individus, je n'ai pu y trouver que deux espèces très-distinctes, dont l'une même n'a pas été figurée par Buffon.

La première de ces deux espèces est celle que cet illustre naturaliste a nommée le *singe de nuit*, d'après la dénomination qu'elle porte à Cayenne. En comparant la description de ce singe avec celle du saki proprement dit, avec celle principalement qu'en a donnée Daubenton, il me semble qu'il n'y

a entre ces sagoins aucune différence remarquable : on sent que l'âge, le sexe et des circonstances locales peuvent occasionner quelques variétés dans la teinte du pelage.

Les poils qui recouvrent la partie supérieure du corps du singe de nuit sont longs, hérissés, noirâtres ou brun-foncés, excepté à la pointe, qui est jaunâtre. Ce caractère nous indique que ce singe est le *simia pitheçia* de Linnæus (1).

Le sommet de la tête a une espèce de toupet dont les poils sont rabattus en devant et sur les côtés. La face est ronde, noirâtre, avec un duvet grisâtre sur le haut du front, les tempes, les joues, et sur la mâchoire inférieure. Les yeux sont grands ; le museau est court, et les ouvertures des narines sont écartées l'une de l'autre. Le poil du dessous du cou, celui de la poitrine, du ventre, de la face interne des cuisses, est d'un jaune

---

(1) *Callithrix subimberbis, vellere nigro, apice albo, caudâ nigrâ, villosissima....... callithrix pithecia.* Erxleben, System. regn. anim. gen. 6, sp. 1.

*Simia pithecia.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 2, sp. 22.

*Le saki.* Audeb. His. des sing. fam. 6, sect. 1, fig. 1.

roussâtre. La queue est très-touffue, et les poils sont en entier d'un brun noirâtre. Les ongles sont bruns et pliés en gouttière. La longueur du corps est environ de treize pouces. On voit quelques variétés d'une taille plus grande, et dont les teintes diffèrent un peu.

La seconde espèce de sagoin-saki que nous avons vue au museum français est le vrai yarqué de Cayenne. Il est bien caractérisé dans la notice envoyée à Buffon par de la Borde. « L'yarqué a les côtés de la face blancs, le poil noir, etc. ». Mais le Pline français a tort d'y rapporter son saki, et de nous donner sous la dénomination d'*yarqué* une variété du saki ou du singe de nuit.

Audebert, dans son histoire des singes (1), a figuré avec raison, sous le nom d'*yarqué*, celui qui porte vraiment ce nom à Cayenne. Il est de la taille du saki; mais son pélage est noir. Le contour de la tête est d'un blanc jaunâtre, garni d'un poil court, presque ras, et non pas long et hérissé comme dans le singe de nuit. La face est noire, et la queue

---

(1) *Simia caudata, imberbis, atra, capite albo, caudâ villosissimâ...... simia leucocephala.* Audeb. Hist. nat. des sing. fam. 6, sec. 1, fig. 2.

très-touffue. Nous donnons ici (pl. LXXIII) cette espèce de sagoin, sous la dénomination de *saki à tête blanche*. De la Borde nous a donné quelques détails sur ses mœurs, qu'on a déjà vus à l'article de l'yarqué.

C'est de cette espèce, ou du moins du singe de nuit, qu'a parlé Stedman dans son voyage à Surinam, trad. franç. de Henri, tom. II, pag. 151. « Je dois parler aussi d'un autre singe que je vis chez le colonel Fourgeoud, et qu'à Surinam on nomme *wanacoe*. Il est tout couvert de longs poils noirs, comme ceux du *coïata*; mais ses membres sont plus courts, plus velus, et sa face est d'un blanc sale. Ce singe est le seul de son espèce qui ne soit pas sociable; on le trouve toujours seul. Cet animal solitaire est si méprisé par les singes des autres espèces, que continuellement ils le battent et lui volent sa nourriture; il est trop lent pour leur échapper, et trop lâche pour les combattre ».



LE SAKI à tête blanche ♂.

E. Voysard S.



J. B. Racine

LE TAMARIN.

# * LE TAMARIN (1) (2).

Cette espèce est beaucoup plus petite que la précédente, et en diffère par plusieurs caractères, principalement par la queue, qui

---

* Voyez la planche LXXIV.

(1) *Tamarin*, nom de cet animal à Cayenne, selon Antoine Binet, p. 341; et Barrère, p. 151. *Tamary* au Maragnon, selon le P. d'Abbeville. Les autres guenons s'appellent *tamary*, sont fort petites et mignones, diversifiées aussi de plusieurs couleurs. (Mission au Maragnon, p. 252.)

*Cercopithecus minimus niger leontocephalus, auribus elephantinis.* Barrère, Hist. natur. de la France équinoxiale, p. 151.

*The little black Monkie.* Edwards, Hist. of birds, p. 196, fig. avec couleurs.

Midas. *Simia caudata imberbis labio superiore, fisso, auribus quadratis nudis.* Lin. Syst. nat. edit. 10, p. 28.

(2) *Callithrix imberbis, labio superiore fisso, auribus quadratis, nudis pedibus croceis.... callithrix midas.* Erxleben, System. regn. anim. gen. 6, sp. 6.

*Simia midas.* Lin. Syst. nat. ed. 13, gen. 2, sp. 27.

*Le tamarin.* Audeb. Hist. des sing. fam. 6, sect. 2, fig. 5. Latreille.

n'est couverte que de poils courts, au lieu que celle du saki est garnie de poils très-longs. Le tamarin est remarquable aussi par ses larges oreilles et ses pieds jaunes; c'est un joli animal (1), très-vif, aisé à apprivoiser, mais si délicat qu'il ne peut résister long-tems à l'intempérie de notre climat.

*Caractères distinctifs de cette espèce.*

Le tamarin n'a ni abajoues ni callosités sur les fesses : il a la queue lâche, non prenante et une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble ; la cloison entre les narines fort épaisse, et leurs ouvertures à côté ; la face couleur de chair obscure ; les oreilles carrées, larges, nues, et de la même couleur ; les yeux châtains ; la lèvre supé-

(1) Il y a de forts petit singes à Cayenne, que l'on appelle des *tamarins*, beaux à merveille ; ils ne sont pas plus gros que des écureuils, et ont la tête et la face comme un lion, de petites dents blanches comme l'ivoire, qui sont de la grosseur et aussi bien arrangées que celles d'une montre d'horloge ; ils sont noirs avec de petites taches sur le train de devant, de couleur isabelle ; les pattes sont comme celles des singes et de couleur de franchipane ; ils sont familiers et font mille singeries. ( Voyage à Cayenne, par Antoine Binet, p. 341 et 342. )

rieure fendue à peu près comme celle du lièvre; la tête, le corps et la queue garnis de poils d'un brun noir, et un peu hérissés, quoique doux; les mains et les pieds couverts de poils courts d'un jaune orangé. Il a le corps et les jambes bien proportionnés; il marche à quatre pieds, et la tête et le corps pris ensemble n'ont que sept ou huit pouces de longueur. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique (1).

---

(1) Le tamarin a le museau court et arrondi, les yeux grands, les oreilles fort grandes, nues et échancrées à leur extrémité : les narines ont une petite saillie, et les ouvertures tournées en dehors : les ongles sont fort longs, pliés en gouttière, courbes et pointus : la face, les oreilles, la plante des pieds sont brunes : le poil de la tête, du cou, des épaules, du bras, de l'avant-bras, celui du dessous du corps, de la face externe de la jambe, et de la queue, sont noirs, avec des teintes d'un brun marron : le poil du dos, des côtés du corps, de la croupe, de la face interne de la cuisse et de la jambe est mélangé de noirâtre et de verdâtre : les pieds sont d'un beau roux doré. J'ai vu une variété où ils sont d'un cendré obscur : le pelage du corps est aussi quelquefois tout noir : la longueur du corps du tamarin est de sept pouces six lignes, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. Voyez pour plus grand détail, Daubenton.

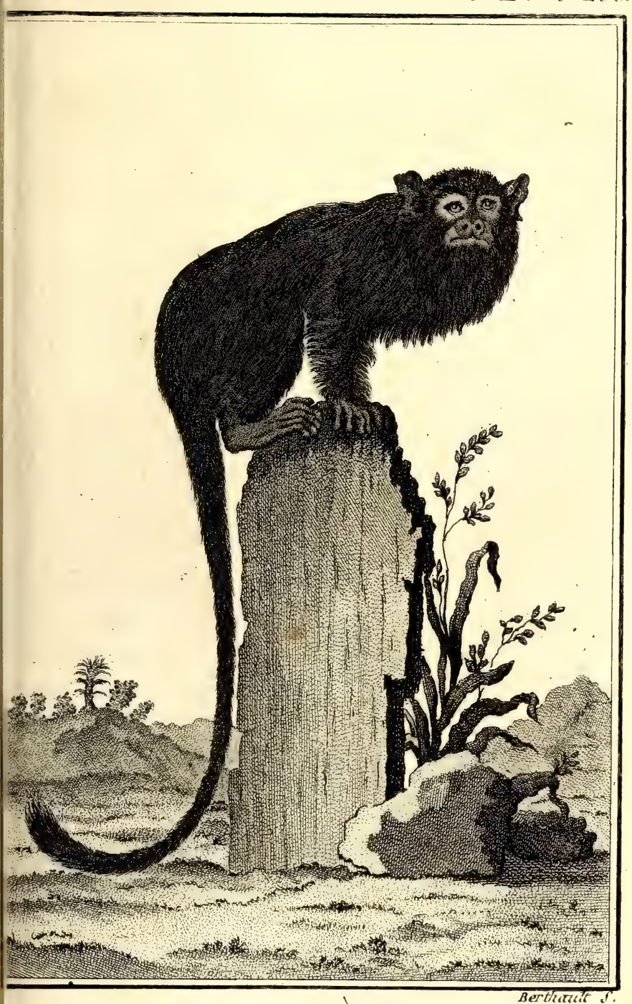
LATREILLE.

# LE TAMARIN NÈGRE (1).

NOUS donnons ici (planche LXXV) la figure d'un tamarin à face noire, que nous avons appelé *tamarin nègre*, et qui ne diffère en effet du tamarin de la planche LXXIV de ce volume, que parce qu'il a la face noire, au lieu que l'autre l'a blanche, et parce qu'il a aussi le poil beaucoup plus noir; mais, au reste, ces deux animaux, se ressemblant à tous égards, ne paroissent former qu'une variété d'une seule et même espèce.

M. de la Borde dit que les sagoins tamarins sont moins communs que les sapajous. Ils se tiennent dans les grands bois, sur les plus gros arbres, et dans les terres les plus élévées; au lieu qu'en général les sapajous habitent les terrains bas, où croissent les forêts humides. Il ajoute que les tamarins ne

(1) *Le tamarin nègre.* Audeb. Hist. des sing. fam. 6, sect. 2, fig. 6. LATREILLE.



Berthault S.

LE TAMARIN NÈGRE.

sont pas peureux, qu'ils ne fuient pas à l'aspect de l'homme, et qu'ils approchent même d'assez près les habitations. Ils ne font ordinairement qu'un petit, que la mère porte sur le dos ; ils ne courent presque pas à terre, mais ils sautent très-bien de branche en branche sur les arbres. Ils vont par troupes nombreuses, et ont un petit cri ou sifflement fort aigu.

Ils s'apprivoisent aisément, et néanmoins ce sont peut-être de tous les sagoins ceux qui s'ennuient le plus en captivité. Ils sont colères, et mordent quelquefois assez cruellement lorsqu'on veut les toucher. Ils mangent de tout ce qu'on leur donne, pain, viandes cuites et fruits. Ils montent assez volontiers sur les épaules et sur la tête des personnes qu'ils connoissent, et qui ne les tourmentent point en les touchant. Ils se plaisent beaucoup à prendre les puces aux chiens, et ils s'avisent quelquefois de tirer leur langue, qui est de couleur rouge, en faisant en même tems des mouvemens de tête singuliers. Leur chair n'est pas bonne à manger.

# * L'OUISTITI (1) (2).

L'OUISTITI est encore plus petit que le tamarin ; il n'a pas un demi-pied de longueur, le corps et la tête compris, et sa queue a plus d'un pied de long ; elle est

* Voyez planche LXXVI.

(1) *Ouistiti*, son articulé que cet animal fait entendre toutes les fois qu'il donne de la voix, et que nous lui avons donné pour nom.

*Galeopithecus :* sagoin *a Brasiliensibus nominatus.* Gesner, Icon. quad. p. 96, fig. *ib.*

*Sagouy.* Il y a d'autres guenons nommées *sagouy*, qui ont un poil gris argentin ; ce sont les plus petites et les plus mignones de toutes les autres. ( Mission au Maragnon, par le P. d'Abbeville, p. 252. )

*Cercopithecus brasilianus tertius.* Sagoin. ( Clus. Exotic. p. 372, fig. *ib.*

*Cagui minor.* Marcgrave, Hist. nat. Brasil. p. 227, fig. *ib.*

*Cebus* sagoin *dictus..... Vivus Gedani fuit ; vide* fig. tab. 3. Klein, de quad. p. 87.

*Cercopithecus tæniis transversis alternatim fuscis et*

marquée

Pl. LXXVI.

T. 2. P. 208.



L'OUISTITI.

Berthault S.

marquée comme celle du mococo par des anneaux alternativement noirs et blancs; le poil en est plus long et plus fourni que celui du mococo : l'ouistiti a la face nue et d'une couleur de chair assez foncée; il est coiffé fort singulièrement par deux toupets de longs poils blancs au devant des oreilles; en sorte, que quoiqu'elles soient grandes, on ne les voit pas en regardant l'animal en face. M. Parsons a donné une très-bonne description de cet animal dans les Transactions philosophiques (1). Ensuite M. Edwards

---

*a cinereo albis variegatus, auriculis pilis albis circumdatis.* Le sagouin. ( Briss. Regn. anim. p. 202. )

*Jacchus. Simia caudata auribus villosis patulis, caudâ hirsutissimâ, unguibus subulatis; pollicum rotundatis.* Lin. Syst. nat. edit. 10, p. 27.

*Cagui minor.* Sanglin. ( Edw. Glan. p. 15, fig, *id.* )

(2) *Callithrix auribus villosis, patulis, caudâ hirsutissimâ, cinereâ, nigro annulatâ... callithrix jacchus.* Erxleben, System. regn. anim. gen. 6, sp. 2.

*Simia caudata, auribus villosis, patulis, caudâ hirsutissimâ, curvatâ, unguibus subulatis : pollicum rotundatis.* Lin. Syst. nat. ed. 13, gen. 2, sp. 24.

*L'ouistiti.* Aud. Hist. des sing. fam. 6, sect. 2, fig. 4.

LATREILLE.

(3) Transactions philosophiques, volume XLVII, p. 146.

en a donné une bonne figure dans ses Glanures; il dit en avoir vu plusieurs, et que les plus gros ne pesoient guère que six onces, et les plus petits quatre onces et demie. Il observe très-judicieusement que c'est à tort que l'on a supposé que le petit singe d'Ethiopie, dont Ludolph fait mention sous le nom de *fonkes* ou *guereza*, étoit le même animal que celui-ci (1). Il est en effet très-certain que l'ouistiti ni aucun autre sagoin ne se trouvent en Ethiopie, et il est très-vraisemblable que le fonkes ou guereza de Ludolph est ou le mococo ou le loris, qui se trouvent dans les terres méridionales de l'ancien continent. M. Edwards dit encore que le sanglin (ouistiti), lorsqu'il est en bonne santé, a le poil très-fourni et très-touffu; que l'un de

(1) Jean Ludolph, dans son Histoire d'Ethiopie ou d'Abissinie, a donné deux figures de cet animal; on en trouve la description à la pag. 58 de la Traduction anglaise de cet ouvrage; il l'appelle *fonkes* ou *guereza*; mais sa description ne répond point aux figures; de sorte que je m'imagine que celui-ci a été trouvé en Hollande, et qu'on a supposé que c'étoit le petit singe décrit par Ludolph, quoiqu'il eût été apporté par les hollandais du Brésil, qui leur appartenoit dans le tems de la publication de cette histoire de Ludolph. (Glanures de M. Edwards, p. 16.)

ceux qu'il a vus, et qui étoit des plus vigoureux, se nourrissoit de plusieurs choses, comme de biscuits, fruits, légumes, insectes, limaçons; et qu'un jour, étant déchaîné, il se jeta sur un petit poisson doré de la Chine qui étoit dans un bassin, qu'il le tua et le dévora avidement; qu'ensuite on lui donna de petites anguilles qui l'effrayèrent d'abord en s'entortillant autour de son cou, mais que bientôt il s'en rendit maître et les mangea. Enfin M. Edwards ajoute un exemple qui prouve que ces petits animaux pourroient peut-être se multiplier dans les contrées méridionales de l'Europe : ils ont, dit-il, produit des petits en Portugal, où le climat leur est favorable. Ces petits sont d'abord fort laids, n'ayant presque point de poil sur le corps; ils s'attachent fortement aux tettes de leur mère; quand ils sont devenus un peu grands, ils se cramponnent fortement sur son dos ou sur ses épaules; et quand elle est lasse de les porter, elle s'en débarrasse en se frottant contre la muraille, lorsqu'elle les a écartés, le mâle en prend soin sur le champ, et les laisse grimper sur son dos pour soulager la femelle (1).

(1) Glanures de M. Edwards, p. 17.

*Caractères distinctifs de cette espèce.*

L'ouistiti n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses; il a la queue lâche, non prenante, fort touffue, annelée alternativement de noir et de blanc, ou plutôt de brun et de gris, et une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison des narines fort épaisse, et leurs ouvertures à côté; la tête ronde, couverte de poil noir au dessus du front, sur le bas duquel il y a au dessus du nez une marque blanche et sans poil; sa face est aussi presque sans poil, et d'une couleur de chair foncée; il a des deux côtés de la tête, au devant des oreilles, deux toupets de longs poils blancs; ses oreilles sont arrondies, plates, minces et nues; ses yeux sont d'un châtain rougeâtre; le corps est couvert d'un poil doux d'un gris cendré et d'un gris plus clair, et mêlé d'un peu de jaune sur la gorge, la poitrine et le ventre; il marche à quatre pieds, et n'a souvent pas un demi-pied de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique (1).

(1) L'ouistiti est de tous les singes connus le plus

petit, n'ayant que cinq pouces de long, depuis le museau jusqu'à l'anus. Il a la tête petite, la face entourée d'un poil touffu et hérissé, les oreilles larges, rondes, presque nues, couvertes par une espèce de panache formé de poils longs, blancs et mêlés de cendré et de gris, dirigés en arrière; les tempes garnies aussi de poils forts longs; le museau un peu saillant, avec la queue longue : le nez et le bout de la lèvre supérieure sont noirâtres; la plus grande partie du reste de la face est brune : la cloison des narines est fort large : les poils de presque tout le corps sont longs et doux, de couleur mêlée de gris, de roussâtre et de noir ou de noirâtre près de la racine : « Il y a successivement, dit Daubenton, des teintes de roux et de noir, et enfin la pointe est grise et roussâtre; les poils du sommet et de l'occiput de sa tête sont noirâtres près de sa racine; il y a du gris jaunâtre au dessus du noirâtre; lorsqu'ils sont couchés en arrière, on ne voit que cette dernière couleur ». La mâchoire inférieure, la gorge et le dessous du cou sont cendrés, avec quelques teintes jaunâtres : la queue est annelée de noirâtre et de gris ou de jaunâtre : la plante des pieds est de couleur de chair : les ongles sont forts, très-courbes, fort pointus, excepté l'ongle des pouces de derrière, qui est arrondi, court, large et simplement convexe.

On trouve une variété de cet animal, qui est d'un brun jaunâtre.

Daubenton a observé sous la langue de l'ouistiti une lame tendineuse, étroite, frangée par le bout et placée au devant du filet comme une seconde petite

langue : ce même individu ne lui a point offert de vésicule du fiel.

La tête du squelette de ce singe est alongée; mais le museau l'est peu; et l'ouverture des narines est à moitié entre les orbites qui sont séparées par un large intervalle : la mâchoire inférieure a une apophyse fort mince et fort étendue à l'endroit du contour de ses branchies. L'ouistiti n'a que trente-deux dents (*), et il diffère en cela des singes précédens de l'Amérique; mais il n'a comme eux qu'une seule pointe aux premières molaires des deux mâchoires : il y a treize vertèbres dorsales, et treize côtes de chaque côté : les vertèbres sont au nombre de six : il y en a vingt-sept dans la queue : la face interne de la partie antérieure de l'os de la hanche est presqu'entièrement couverte par la face articulaire de la première fausse vertèbre de l'os sacrum : les trous ovaires sont très-grands et presque ronds.

Le côté antérieur de l'omoplate a sa base formée en arc de cercle irrégulier.

Il n'y a que dix os dans le carpe, le premier des surnuméraires manquant : le tarse en a sept.

L'ouistiti est le singe dont a parlé le voyageur Stedman sous le nom de *saki-wink* : « Il est, dit-il, le plus petit des singes à longs poils, et peut-être même de tous ceux de la Guiane, sinon de l'univers ; car il n'est pas plus gros qu'un rat de Norvège.

« Ce singe est un fort joli petit animal qui a le poil frisé et d'un gris noir, la face blanche, et les yeux

---

(1) Cette différence ne vient que de l'âge.
LATREILLE.

très-brillans. Ses oreilles sont larges et pelées, mais peu visibles, étant cachées par une barbe qui lui croît autour du visage : ses pieds ressemblent à ceux d'un écureuil ; sa queue est épaisse et annelée : il est si sensible au froid, qu'on a peine à l'apporter vivant en Europe, et que s'il y arrive, il languit bientôt et meurt : les hollandais le nomment *shagarinti*, parce qu'il se chagrine facilement ». ( Voyage à Surinam de Stedman, traduct. de Henry, tom. II, p. 152. )

LATREILLE.

# * LE MARIKINA (1) (2).

Le marikina est assez vulgairement connu sous le nom de petit *singe-lion* : nous n'admettons point cette dénomination com-

* Voyez la planche LXXVII.

(1) *Marikina*, nom de cet animal au Maragnon, et que nous avons adopté; les autres se nomment *marikinus*.... qui ont la tête en forme d'un cœur. portant un poil d'un gris argentin. ( Mission du P. d'Abbeville, p. 252. ) *Acarima* à Cayenne, selon Barrère.

*Cercopithecus minor dilutè olivaceus, parvo capite. Acarima* à Cayenne. ( Barrère, Histoire naturelle de la France équinoxiale, p. 151. )

*Cercopithecus ex albo flavicans, faciei circumferentiâ saturatè rufâ.* Le petit singe lion. ( Bris. regn. anim. p. 200.

(2) *Callithrix capite piloso, faciei circumferentiâ pedibusque rubris.... callithrix rosalia.* Erxleb. Syst. regn. anim. gen. 6, sp. 4.

*Simia rosalia.* Lin. Syst. nat. ed. 13, gen. 2, sp. 26.

*Le marikina.* Audeb. Hist. des sing. fam. 6, sect. 2, fig. 3. Latreille.



LE MARIKINA.

Duhamel S.

posée, parce que le marikina n'est point un singe, mais un sagoin; et que d'ailleurs il ne ressemble pas plus au lion qu'une alouette ressemble à une autruche, et qu'il n'a de rapport avec lui que par l'espèce de crinière qu'il porte autour de la face, et par le petit flocon de poil qui termine sa queue. Il a le poil touffu, long, soyeux et lustré; la tête ronde, la face brune, les yeux roux, les oreilles rondes, nues et cachées sous les longs poils qui environnent sa face; ces poils sont d'un roux vif; ceux du corps et de la queue sont d'un jaune très-pâle et presque blanc : cet animal a les mêmes manières, la même vivacité et les mêmes inclinations que les autres sagoins, et il paroît être d'un tempérament un peu plus robuste, car nous en avons vu un qui a vécu cinq ou six ans à Paris, avec la seule attention de le garder pendant l'hyver dans une chambre, où tous les jours on allumoit du feu.

*Caractères distinctifs de ces espèces.*

Le marikina n'a ni abajoues ni callosités sur les fesses; il a la queue lâche, non prenante et presque une fois plus longue que

la tête et le corps pris ensemble ; la cloison entre les narines épaisse et leurs ouvertures à côté ; il a les oreilles rondes et nues ; de longs poils d'un roux doré autour de la face ; du poil presqu'aussi long, d'un blanc jaunâtre et luisant sur tout le reste du corps, avec un flocon assez sensible à l'extrémité de la queue ; il marche à quatre pieds, et n'a qu'environ huit ou neuf pouces de longueur en tout. La femelle n'est pas sujette à l'écoulement périodique (1).

---

(1) Le marikina a environ neuf pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. Il a la face entourée de longs poils, d'où lui vient le nom de *singe-lion*. Ceux des autres parties du corps, à l'exception des jambes et de la queue, ont presqu'autant de longueur : la face n'est pas entièrement nue ; elle est garnie d'une sorte de duvet sur le front et sur le menton : mais celui-ci est plus rare. Le marikina a le museau court, gros, presque arrondi, le nez large, plat, élevé à son origine, entre les yeux : les oreilles sont grandes et cachées par les poils : la queue est plus longue que le corps : les pieds sont fort alongés, avec les ongles jaunâtres, longs, courbés et pliés en gouttière, excepté celui des pouces des pieds de derrière qui est court et presque plat : le pelage de ce singe est d'un jaunâtre très-pâle, brillant et fort doux ; celui de la face, du côté externe de l'avant-bras et des

quatre pieds, paroît doré : il y a du brun marron sur le poignet et sur la queue : la face, les oreilles et la plante des pieds sont brunes : la verge de l'individu disséqué par Daubenton ne renfermoit point d'os, ce qui est rare dans les singes.

LATREILLE.

# * LE PINCHE (1). (2).

Le pinche, quoique fort petit, l'est cependant moins que l'ouistiti, et même que le tamarin ; il a environ neuf pouces de long, la tête et le corps compris ; et sa queue

---

* Voyez la planche LXXVIII.

(1) *Pinche*, nom de cet animal à Maynas, et que nous avons adopté. Je ne parle pas, dit. M. de la Condamine, de la petite espèce connue sous le nom de *sapajous*, mais d'autres plus petits encore, difficiles à apprivoiser, dont le poil est long, lustré, ordinairement couleur de marron et quelquefois moucheté de fauve : ils ont la queue deux fois aussi longue que le corps ; la tête petite et carrée, les oreilles pointues et saillantes comme les chiens et les chats, et non comme les autres singes, avec lesquels ils ont peu de ressemblance, ayant plutôt l'air et le port d'un petit lion; on les appelle *pinches* à Maynas. ( Voyage sur la rivière de Amazones, p. 165. ).

*Cercopithecus pilis ex fusco et rufo vestitus, facie ultra auriculas usque nudâ et nigrâ, vertice longis pilis albis obsitâ.* Le petit singe du Mexique. ( Bris.



LE PINCHE.

Philipau S.

est au moins une fois plus longue : il est remarquable par l'espèce de chevelure blanche et lisse qu'il porte au dessus et aux côtés de la tête, d'autant que cette couleur tranche merveilleusement sur celle de la face qui est noire et ombrée par un petit duvet gris ; il a les yeux tout noirs, la queue d'un rouge vif à son origine et jusqu'à près de la moitié de sa longueur, où elle change de couleur et devient d'un noir brun jusqu'à l'extrémité ; le poil des parties supérieures du corps est d'un brun fauve ; celui de la poitrine, du ventre, des mains et des pieds, est blanc ; la peau est noire par-tout, même

---

regn. anim. p. 210. *Nota.* Il me paroît que M. Brisson a fait ici un double emploi, et que cet animal est le même qu'il indique sous le nom de *singe-lion*, p. 204.

*The little lion Monkey.* Edwards, Hist. of birds, p. 195, fig. *id.*

*Œdippus simia caudata imberbis capillo dependente.* Lin. Syst. nat. ed. 10, p. 28.

(2) *Callithrix imberbis, capillo dependente, caudâ rubâr..... callithrix œdippus.* Erxleben, Syst. regn. anim. gen. 6, sp. 3.

*Simia œdippus.* Lin. Syst. nat. ed. 13, gen. 2, sp. 25.

*Le pinche.* Aud. Hist. des sin. fam. 6, sect. 2, fig. 1.

LATREILLE.

sous les parties où le poil est blanc; il a la gorge nue et noire comme la face : c'est encore un joli animal et d'une figure très-singulière; sa voix est douce et ressemble plus au chant d'un petit oiseau qu'au cri d'un animal; il est très-délicat, et ce n'est qu'avec de grandes précautions qu'on peut le transporter d'Amérique en Europe (1).

*Caractères distinctifs de cette espèce.*

Le pinche n'a ni abajoues ni callosités sur les fesses; il a la queue lâche, non prenante et une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison entre

---

(1) *Nota.* Voici ce que de Léry dit au sujet de ce petit animal. « Il se trouve en cette terre du Brésil, un marmot, que les sauvages appellent *sagoin*, non plus grand qu'un escuriau et de même poil roux; mais quant à sa figure, le muffle comme celui d'un lion et fier de même; c'est le plus joli petit animal que j'aie vu par delà; et de fait, s'il étoit aussi aisé à repasser que la guenon, il seroit beaucoup plus estimé; mais, outre qu'il est si délicat, qu'il ne peut endurer le branlement du navire sur la mer, encore est-il si glorieux que pour peu de fâcherie qu'on lui fasse, il se laisse mourir de dépit ». (Voyage de Jean de Léry, p. 163.)

les narines épaisse, et leurs ouvertures à côté; la face, la gorge et les oreilles noires; de longs poils blancs en forme de cheveux lisses; le museau large, la face ronde; le poil du corps assez long, brun fauve ou roux sur le corps jusqu'auprès de la queue où il devient orangé, blanc sur la poitrine, le ventre, les mains et les pieds où il est plus court que sur le corps; la queue d'un roux vif à son origine et dans la première partie de sa longueur, ensuite d'un roux brun et enfin noir à son extrémité; il marche à quatre pieds et n'a qu'environ neuf pouces de longueur en tout. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique (1).

---

(1) Le pinche est, après l'ouistiti et le mico, le singe le plus petit que nous connoissions; l'entre-deux de ses yeux et le dessus forment une saillie au dessous du front : les oreilles sont larges, terminées par un angle arrondi. Les ongles sont jaunâtres, longs, pliés en gouttière, et pointus, excepté celui du pouce des pieds de derrière : le milieu du front, la partie supérieure de la tête ont de longs poils dirigés en haut et en arrière, blanchâtres, ce qui fait un contraste avec ceux de la face et des côtés qui sont bruns : la couleur du dessus du corps est, en général, d'un roux mêlé de brun; ce roux est plus tranché sur la croupe, la cuisse et une moitié de la queue

( l'autre moitié étant brune ) : le dessous du cou, le bras, l'avant-bras, la poitrine, le ventre, la face interne de la cuisse et de la jambe, et les quatre pieds sont blanchâtres.

Son organisation intérieure ne nous présente aucun caractère saillant : on la trouvera dans Daubenton, duquel nous avons extrait cette description.

LATREILLE.

LE




LE MICO.

# * LE MICO (1) (2).

C'est à M. de la Condamine que nous devons la connoissance de cet animal; ainsi nous ne pouvons mieux faire que de rapporter ce qu'il en écrit dans la Relation de son voyage sur la rivière des Amazones : « Celui-ci, dont le gouverneur du Para,

* Voyez la planche LXXIX.

(1) *Mico*, nom que l'on donne aux plus petites espèces de sagoins dans les terres de l'Orénoque, selon Gumilla, pages 8 et 9; nous l'avons appliqué à cette espèce, afin de le distinguer des autres.

*Nota.* On voit par un passage de Joseph d'Acosta, que ce mot *mico* signifioit *guenon*, c'est-à-dire, *singe à longue queue*, et que de son tems on appliquoit également le nom de *mico* aux sapajous et aux sagoins : « Il y a, dit cet auteur, dans toutes les montagnes de la terre ferme des Andes, un nombre infini de *micos* ou *guenons*, qui sont du genre des singes, mais différens, en ce qu'ils ont une queue voire fort longue; il y en a entr'eux quelques races qui sont trois fois plus grandes voire quatre que les

m'avoit fait présent, étoit l'unique de son espèce qu'on eût vu dans le pays ; le poil de son corps étoit argenté et de la couleur des plus beaux cheveux blonds ; celui de sa queue étoit d'un marron lustré approchant du noir. Il avoit une autre singularité plus remarquable ; ses oreilles, ses joues et son museau étoient teints d'un vermillon si vif, qu'on avoit peine à se persuader que cette couleur fût naturelle (1) ; je l'ai gardé pendant un an, et il étoit encore en vie lorsque j'écrivois ceci, presque à la vue des côtes de France, où je me faisois un plaisir de l'ap-

---

autres ». Mais depuis le tems d'Acosta, il paroît qu'on a restreint le nom de *mico* aux plus petites espèces, et c'est pour cela que j'ai cru pouvoir le donner au petit sagoin, dont il est ici question.

*Cercopithecus ex cinereo albus argenteus, facie auriculisque rubris splendentibus, caudâ castanei coloris.* Le petit singe de Para. ( Brisson, regn. anim. p. 201 ).

(1) Cette couleur se remarque aussi sur les mains et la plante des pieds. LATR.

(2) *Callithrix imberbis, exalbida, facie rubrâ, caudâ fuscescente... callithrix argentata.* Erxleben, Syst regn. anim. gen. 6, sp. 5.

*Simia argentata.* Lin. Syst. nat. ed. 13, gen. 2, sp. 47.

*Le mico.* Aud. Hist. des sing. fam. 6, sect. 2, fig. 4.

LATREILLE.

porter vivant : malgré les précautions continuelles que je prenois pour le préserver du froid, la rigueur de la saison l'a vraisemblablement fait mourir... Tout ce que j'ai pu faire, a été de le conserver dans l'eau-de-vie ; ce qui suffira peut-être pour faire voir que je n'ai rien exagéré dans ma description (1) ». Par ce récit de M. de la Condamine, il est aisé de voir que la première espèce de ces animaux dont il parle, est celui que nous avons appelé *tamarin*, et que le dernier auquel nous appliquons le nom de *mico*, est d'une espèce très différente et vraisemblablement beaucoup plus rare, puisqu'aucun auteur, ni aucun voyageur avant lui n'en avoient fait mention, quoique ce petit animal soit très-remarquable par le rouge vif qui anime sa face, et par la beauté de son poil.

### *Caractères distinctifs de cette espèce.*

Le mico n'a ni abajoues ni callosités sur les fesses ; il a la queue lâche, non prenante, et d'environ moitié plus longue que la tête

(1) Voyage sur la rivière des Amazones, par M. de la Condamine, p. 165 et suiv.

et le corps pris ensemble; la cloison des narines moins épaisse que les autres sagoins, mais leurs ouvertures sont situées de même à côté et non pas au bas du nez; il a la face et les oreilles nues, et couleur de vermillon; le museau court; les yeux éloignés l'un de l'autre; les oreilles grandes; le poil d'un beau blanc argenté, celui de la queue d'un brun lustré et presque noir. Il marche à quatre pieds, et il n'a qu'environ sept ou huit pouces de longueur en tout. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique (1).

---

(1) Le mico n'a que huit pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anus : son museau est court et son nez gros à son origine : le pelage est d'un gris blanchâtre, un peu jaunâtre, blond et presque toujours moucheté de noir lorsque l'animal est vivant : le poil de la queue est plus court et noirâtre : les ongles sont fort longs, pliés en gouttière, excepté celui des pouces de derrière.

LATREILLE.

# NOTICE

## DE

# SINGES PEU CONNUS,

### PAR LATREILLE.

Nous nous sommes attachés, dans cette histoire générale et particulière des singes, à faire connoître les espèces sur lesquelles les naturalistes ou les voyageurs nous ont laissé des notions moins incertaines. Voulant, autant qu'il nous sera possible, donner toute l'étendue au sujet qui vient d'être traité, nous ferons mention de quelques autres singes peu ou moins connus, et dont il est parlé dans le systême de la Nature de Linnæus et dans l'exposition du Règne animal d'Erxleben.

## LE BABOUIN

## A QUEUE TRÈS-COURTE.

C'EST ainsi que le traducteur de l'édition du systême de la Nature, publiée par Gmelin, a nommé le singe que Linnæus avoit appelé *apedia*. Ce naturaliste l'avoit décrit dans les Aménités académiques, tome I, page 558, et lui avoit donné pour caractères, d'avoir la queue très-courte, les ongles comprimés et le pouce des mains adhérent à l'index (1). Il a fait ensuite quelques changemens à ces signes indicateurs, et les a énoncés de la manière suivante qu'Erxleben a suivie : Queue très-courte; pouce des mains rapproché; ongles oblongs, ceux des pouces arrondis ; fesses couvertes de poils (2). Ce singe est de la grandeur d'un chat. Sa tête

(1) *Simia caudâ abruptâ, unguibus compressis : pollice palmarum digitis adhærente.* Lin. Amænit. acad. 1, p. 558.

(2) *Simia semi-caudata, palmarum pollice appro-*

est presque ronde. Le museau est avancé, petit, arrondi à son extrémité, brun, avec des poils touffus. La face est brune, presque nue. Les poils du corps sont jaunâtres, excepté à leur extrémité qui est noirâtre. Les fesses sont velues, la queue est mousse au bout, velue, de la longueur d'un pouce. Les doigts des pieds postérieurs sont plus longs, avec le pouce plus écarté que celui des mains. Les ongles sont longs, convexes, comprimés, linéaires, obtus et courbés, à l'exception de ceux des pouces, qui sont arrondis.

Schreiber pense que c'est un saïmiri à queue mutilée; mais si les autres caractères énoncés ci-dessus sont vrais, c'est une espèce distincte.

Le babouin à queue très-courte est le *the little baboon* de Pennant. Synops. quadrup. page 105, n° 76.

---

*ximato, unguibus oblongis : pollicum rotundatis, natibus tectis.* Lin. Syst. nat. edit. 12, tom. I, p. 35, n° 3. — Edit. Gmelin, gen. 2, sp. 5.

*Papio apedia.* Erxleben, Syst. regn. anim. gen. 3, sp. 5.

---

## LE BABOUIN

## A QUEUE DE PORC.

Pennant a donné une figure de ce singe (Synops. quadrup. *addit.*, table 13, fig. 2), qu'il décrit comme une nouvelle espèce. Il est grand, d'une figure désagréable à la vue, d'un roux noirâtre, alongé dans les proportions de ses membres, avec la queue relevée, et semblable à celle du cochon. On ne connoît pas son habitation.

Ce quadrumane est probablement le babouin ordinaire, *papio sphinx*. Voyez aussi la description du singe noir, et celle du maimon.

## LE SINGE BRUN.

Erxleben (1) a placé avec les guenons cette espèce de singe, dont nous devons la connoissance à Pennant, qui l'a nommée : THE TAWNY MONKEY ( Synops. quadrup., page 120, nº 86 ). Il est de la grandeur d'un chat. Son museau est un peu avancé, de couleur de chair, ainsi que les oreilles. Le nez est plat. Le corps est en dessus d'un brun pâle, avec l'origine des poils cendrée. Le dos est postérieurement de couleur orangée. La queue est plus courte que le corps. Le ventre est blanc, et les pieds sont cendrés. Il est d'un naturel malin.

Il habite les Indes.

Le naturaliste anglais a représenté dans les supplémens, tab. 13, A, fig. 2, une variété de ce singe ; elle a la face noire, avec les joues garnies de poils longs et blancs, le

(1) Syst. regn. anim. p. 43.

corps d'un verdâtre tirant sur le gris, pâle. Les extrémités sont grises, et la queue est brune.

Ne connoissant pas positivement quelle est la vraie patrie de ce singe, le mot de l'Inde étant trop vague, je ne peux affirmer si c'est le sajou gris, dont il me paroît se rapprocher.

## LE SINGE BOUC.

LA face de ce singe est, suivant Pennant (1), nue, bleue, avec des rides obliques. Il a une barbe longue, semblable à celle d'un bouc ou d'une chèvre. Le corps et ses extrémités sont d'un brun foncé. La queue est longue.

Ce quadrumane fait partie de la collection britannique. Il est impossible de décider, avec aussi peu de détails, à quelle espèce il faut le rapporter. Sa face a les caractères du mandrill; mais il s'en éloigne par la queue. Seroit-ce le malbrouck ou le talapoin?

(1) *The goat monkey.* Penn. Synops. quadr. p. 120, n° 88.

## LE SINGE ANNELÉ.

La face de ce singe, décrit par Pennant (1), est plane. Les poils du front et des joues sont plus longs. Le corps et ses extrémités sont bruns en dessus. Le ventre est cendré. La queue est plus courte que le corps, annelée alternativement de brun foncé et de brun plus pâle.

Ce singe, du museum britannique, est peut-être un ouïstiti déformé.

(1) *The annulated monkey.* Penn. Synops. quadrup. p. 121, nº 87.

## LE SAPAJOU EN DEUIL.

Erxleben (1) décrit cette espèce comme inédite. Elle est, suivant lui, de la grandeur du sajou brun, presque entièrement noire. La face, toute la partie qui l'avoisine, y compris même les pattes antérieures, sont rougeâtres.

Cet animal se voyoit dans la ménagerie du prince de Hesse-Cassel. Il étoit d'un caractère très-doux.

N'est-ce pas une variété du sajou de Buffon ?

(1) *Cebus imberbis, niger, facie ferrugineâ....... cebus lugubris.* Erxleben, Syst. regn. anim. gen. 5, sp. 9.

## LE SINGE D'ANTIGOA.

La longueur du corps de ce singe est de dix-huit pouces, et celle de la queue de vingt. Sa face est noire, avec le nez court et les joues barbues. Le dos et les côtés du corps sont mêlés de noir et de roux vif. Le ventre est blanc. Les jambes sont noires en dessus, et cendrées en dessous. La queue est d'un cendré foncé.

Pennant (1) a vu en Angleterre ce singe vivant : on l'avoit apporté de l'île d'Antigoa. Il étoit doux, leste, et d'une humeur badine. C'est probablement un sajou.

(1) *The Antigua monkey*. Penn. Synops. quadrup. p. 129, n° 97.

## LE MONKIE.

Ce singe est dans Linnæus sous le nom spécifique de *morta* (1). Son pelage est d'un brun bai ; son museau est brun ; il n'a point de barbe, et sa queue est longue, nue et écailleuse. Il me paroît que les nomenclateurs en ont fait une espèce d'après la seule figure de Seba. J'ai examiné avec attention cette figure, et je n'y ai vu que le fœtus d'un sajou.

(1) *Cercopithecus americanus minor monkie dictus.* Seba, mus. I, p. 22, tab. 33, fig. 1.

*Cercopithecus dorso spadiceo, ventre glabro, caudâ murinâ.* Bris. Quad. 201.

*Simia caudata, imberbis, spadicea, ore fusco, caudâ nudâ, squamosâ..... simia morta.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 2, sp. 32.

## LE SYRICHTA (1).

C'est encore d'après une figure, et une figure très-grossière, puisée dans Petiver, à laquelle on donne pour caractère d'avoir la queue longue, point de barbe, des moustaches et des cils longs à la bouche. Tout cela se voit fort bien dans la gravure du gazophilace de Petiver; mais il est impossible d'y reconnoître quel est cet animal, et je ne conçois pas comment on a pu oser le donner pour une espèce particulière.

(1) *Simia caudata, imberbis, ore ciliisque vibrissatis........ simia syrichta.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 2, sp. 33.

*Cercopithecus caudatus, imberbis, ore fusco, caudâ nudâ, squamosâ.* Gronov. Zoop. 21.

*Cercopithecus luzonicus, minimus.* Petit. Gaz. 21, tab. 13, fig. 11.

ECLAIRCISSEMENS

# ÉCLAIRCISSEMENS

*Relatifs aux singes qui ne sont que vaguement dénommés dans plusieurs voyages, avec quelques vues sur les mœurs, les habitudes, et en général sur les relations du singe avec nous.*

PAR LATREILLE.

La plupart des voyageurs qui ont parlé des singes, n'ayant pas des connoissances suffisantes en histoire naturelle, ignorant même souvent les premiers élémens de la langue d'une science si belle, se sont bornés à nous indiquer les objets qui ont piqué leur curiosité, par des dénominations vagues, prises, soit du pays où ils les ont observés, soit dans le nom que ses habitans donnent à ces objets. De là naît une extrême obscurité dans la détermination des espèces, et une espèce d'impossibilité de ne pas faire de doubles emplois. Tâchons de prémunir contre une erreur si pernicieuse, et mettons à côté de quelques-unes de ces vagues indications affectées à plusieurs singes par les voyageurs, les noms dont se sont servis les naturalistes modernes, notamment Buffon, notre grand maître.

Les singes de l'île de Ceilan, remarquables par leur visage noir, leur barbe blanche, qui va d'une oreille à l'autre, et qui leur donne l'air d'un vieillard, paroissent être l'ouanderou.

Les singes de Madagascar sont les mangabeys, du moins pour la plupart.

Le malbrouck, le bonnet-chinois se retrouvent dans les singes du pays de Bengale.

Nous verrons le douc dans ceux dits *singes de la Cochinchine*.

Les singes de la côte d'Or nous offriront plusieurs espèces comprises sous cette dénomination commune et insignifiante. Aussi Smith assure-t-il, quoiqu'avec exagération, qu'on en compte plus de cinquante sortes. On y en remarquera une espèce si féroce qu'on ne peut l'apprivoiser, qui multiplie étrangement, contre lesquels les nègres sont souvent obligés de faire la garde pour résister à leurs attaques, et qui sont souvent, lorsqu'ils sont inférieurs en forces, pris et aveuglés par ces animaux. Les hollandais les nomment *singes barbus*. Cette désignation ne peut guère s'appliquer qu'à la diane, ou plutôt au babouin à museau de chien, d'un naturel plus intraitable. *Simia hamadryas.* Lin.

L'espèce qui a la barbe, le corps moucheté, le poil du ventre blanc, une raie brune sur le dos, et les pieds blancs, ainsi que la queue, pourroit bien être la guenon à camail de Buffon. Les nègres emploient la peau de ce quadrumane à faire des *fitis*, ou sortes de bonnets dont ils se couvrent la tête, et qu'ils vendent dans le pays jusqu'à une guinée. La friandise de ces singes est très-pernicieuse, ne choisissant les différens objets de leur nourriture, particulièrement des épis de millet, qu'après les avoir cueillis.

Nous avons déjà reconnu le mandrill à la peinture que les voyageurs nous ont faite du boggo. Sa grandeur, qui égale celle d'un petit homme, sa tête grosse, son visage blanc, très-ridé, et d'une laideur à saisir d'effroi, ses dents larges et jaunes, sa grande bouche, et dont les lèvres sont minces, son nez petit et morveux, sa dégoûtante brutalité, ses mœurs féroces ne nous permettent pas de douter que ce ne soit là le mandrill, le choras de Buffon. *Simia maimon et mormon*. Lin.

Prenez Aristote, Avicenne, et dites-moi si vous ne reconnoissez point le kebos du premier, le kipos du second dans l'animal qui porte, dans quelques auteurs, les noms de *singe varié*, de *singe vieillard*? Voyez

encore si ce n'est pas la mone ou le mona de Buffon. La diversité de ces couleurs lui a valu ces dénominations. Les langues espagnole et moresque nous donnent l'origine du nom de *mone*, de *mona*. On sait qu'ils désignent par ces mots, et par ceux de *monina*, *mounina*, les guenons ou singes à longue queue. Cet animal, d'un naturel doux, obéissant, et dès-lors susceptible d'éducation, celui de tous ses congénères qui s'accommode le mieux de la température de nos climats, est probablement l'espèce de singe que l'Egypte avoit déifiée, comme tant d'autres objets. *Isis enim serapisque et longâ simia caudâ*, dit le poëte Prudence, en faisant l'énumération de leurs idoles. *Venerem precaris comprecare et simiam*, nous dit-il dans un autre passage. C'est aux habitans de Memphis que Strabon attribue particulièrement ce culte superstitieux. Diodore de Sicile nous assure que dans une certaine contrée d'Afrique, celle d'Egypte peut-être, les gens du pays avoient un respect si étonnant pour ces animaux, qu'un de leur grand soin étoit de leur tenir en tout tems des tables couvertes de fruits et de mets à leur usage; qu'ils punissoient du dernier supplice ceux à qui il arrivoit d'en tuer un, et que les noms

qu'ils donnoient à leurs enfans avoient ordinairement quelques rapports à ces animaux : ils avoient même, suivant lui, trois villes principales portant le nom de *villes de singes*, et dont le territoire étoit rempli.

Dans la fameuse table d'Isis, on a cru reconnoître deux figures de singes, mais qui seroient plutôt des babouins que des guenons. Dans l'une de ces figures, Anubis est en posture de suppliant devant un de ces animaux ; dans l'autre, ce même prétendu singe est représenté debout sur les pieds de derrière, portant un globe sur la tête, symbole de la puissance et de la divinité. Mais ces figures ne seroient-elles pas plutôt celles de l'hippopotame ?

Cette superstition subsiste encore en bien des lieux. Les voyageurs nous assurent avoir vu des figures de singes aussi religieusement respectées que les autres matières de superstition. On n'ignore pas que les portugais trouvèrent dans l'île de Ceilan une dent de singe si précieuse aux yeux de ces insulaires, qu'ils offrirent pour son rachat jusqu'à 700,000 ducats.

Les singes du cap Verd, qu'on nomme aussi *jackanapes*, sont des callitriches, dits encore *singes verds*, *singes de Saint-Jacques*.

Les patas sont les singes rouges de la Gambra. L'alouate porte aussi le même nom; mais il est distingué des précédens par la désignation de son pays natal.

Parmi les singes du Sénégal, on distingue, 1° les singes ginous, dont la queue est courte: on les appelle aussi *mandrills*, *singes pleureurs*; 2° le quojavoran, et 3° le magot. Le premier et le dernier sont connus. Nous ignorons à quelle espèce il faut rapporter le second.

Le singe capucin est le sajou: il est pour d'autres le singe siffleur.

Les singes hurleurs sont l'alouate, l'ouarine, ainsi que nous l'avons vu.

Le singe lion est le marikina.

Le singe nègre ou singe musqué est le saï. Le même est encore dénommé *singe pleureur*.

Le mico est le singe de para de Brisson.

On a donné improprement le nom de *singes* à des animaux, souvent même très-différens, comme des makis, des didelphes, des loris, des paresseux, des écureuils, etc.

Détournons nos regards de cette ennuyeuse et confuse nomenclature; une scène plus agréable va les fixer, en nous présentant un aperçu général sur les mœurs, les ruses, les habitations, la nourriture, la durée de la vie

des singes; sur la manière dont on leur fait la guerre, et les avantages que l'on en retire. Un de ces hommes qui a le plus contribué, après Buffon, à propager en France et ailleurs le goût de l'histoire naturelle par un ouvrage général sur cette science infiniment utile, Valmont de Bomare, dont le dictionnaire d'histoire naturelle est si répandu, a donné à l'article *singe* un choix dirigé par le bon goût, des traits les plus piquans et épars çà et là de l'histoire de ces animanx; nous ne saurions nous-mêmes les offrir avec plus d'intérêt, et nous pensons que nos lecteurs verront ici avec le plus grand plaisir ce résumé, ces vues générales d'un auteur aussi digne de nos éloges que de notre reconnoissance.

*Mœurs, ruses, habitation, nourriture et durée des quadrumanes, vulgairement appelés* singes.

Indépendamment de la conformation, de l'organisation intérieure et extérieure qui présentent aux naturalistes et au vulgaire, des rapports frappans entre les singes et l'homme, il est certain que ces animaux frappent encore plus notre vue par leurs

mœurs, leurs gestes, leur manière de vivre en particulier ou en république. On dit que le singe sent, compare, juge, réfléchit, choisit et paroît guidé dans ses mouvemens et ses actions, par un instinct supérieur et d'une manière moins monotone que dans les autres animaux brutes. Nous avons déjà répondu, d'après M. de Buffon, que le singe est dénué de tout ce qui fait l'homme; la privation de la pensée et de la parole met un intervalle immense entre ce quadrumane et l'homme; le singe n'est qu'un pur animal, une bête, et il porte à l'extérieur quelques-uns des traits de la figure humaine; voilà son plus grand avantage : la manière dont ses membres se meuvent tient à leur conformation; et en cela seul, ces animaux semblent opérer comme nous. Mais que de différence pour les habitudes, etc. etc. !

On ne peut disconvenir que les singes en général ne soient fort laids : ils ont les membres très-forts et sont très-enclins à voler, à déchirer, à casser; ils sont très-adroits dans toutes leurs fonctions; sensibles au bien-être et à la détresse, ils témoignent en tout tems leurs passions par leurs trépignemens et d'une manière très-expressive. Si on les bat, quelques-uns de ceux soumis

à l'éducation de l'homme, sur-tout les mandrills, les ouanderous, les saïs, ont l'art de soupirer, de gémir, de pleurer comme des enfans, et de pousser, suivant le cas, des cris d'épouvante, de douleur, de colère ou de dérision; ils font des grimaces et ont des attitudes si ridicules, que l'homme le plus mélancolique ne pourroit s'empêcher de rire.

Il y a des races de ces animaux qui observent, dit-on, entre eux une certaine discipline, et exécutent tout avec une adresse admirable. Quoique habiles au pillage, sur-tout les papions parmi les babouins, et les macaques parmi les guenons, ils ne font guère d'expéditions importantes qu'en troupe. S'agit-il de dévaster une melonnière considérable, une grande partie d'entre eux entre dans le jardin, se range en haie, à une distance médiocre les uns des autres; ils se jettent de main en main les melons, que chacun reçoit adroitement et avec une rapidité extrême. La ligne qu'ils forment finit ordinairement sur quelque montagne: tout s'exécute dans un profond silence. Wafer dit qu'étant à l'île Gorgonia, il observa différens singes (des coaitas) qui venoient cueillir des huîtres, lorsque la

marée étoit basse ; ils mettoient l'huître sur une pierre, et avec une autre pierre la frappoient jusqu'à ce qu'ils eussent rompu l'écaille en morceaux. L'espèce de guenon, appelée *malbrouck* au Bengale, prend et mange des huîtres de la même manière.

Plusieurs de ces animaux (parmi les sapajous, on compte l'ouarine ou singe hurleur, et le coaïta), ont un instinct particulier pour connoître ceux qui leur font la guerre, et pour chercher les moyens, quand ils sont attaqués, de se secourir et de se défendre. Leurs armes sont des branches d'arbres qu'ils cassent, des cailloux qu'ils amassent et leurs excrémens qu'ils reçoivent dans leurs mains; Ils jettent tout à la tête de leurs ennemis. Point de déserteurs ni de traîneurs ; ils ne s'abandonnent point : ils courent en plaine, sautent d'arbre en arbre très-rapidement ; si quelqu'un d'entre eux est blessé, ils crient tous d'une manière épouvantable et redoublent d'ardeur. S'agit-il de franchir une petite rivière, ces sapajous s'assemblent en certain nombre, grimpent à un arbre, se prennent tous par une partie du corps au moyen de leur queue : ils donnent beaucoup de mouvement et de branle à cette chaîne, puis, à un signal, ils s'élancent et se jettent

en avant : le deruier de la chaîne s'attache fortement à un tronc d'arbre de l'autre côté de la rivière, et attire les autres ; ils s'entr'aident ainsi, et s'attachent avec leurs pattes et leur queue aux branches en tombant.

En général les singes aiment à manger des fruits, sur-tout du raisin et des pommes, des vers, des araignées, des poux et d'autres vermines. Leur goût est plus ou moins délicat : ils s'accommodent très-bien de la nourriture des hommes, et communément ils pillent, dans les champs de millet et de riz, les récoltes et les légumes des habitans. C'est ainsi que les papions et les macaques s'emparent gratuitement des moissons. Il faut se méfier dans les maisons, des babouins, sur-tout du mandrill, et des guenons, notamment du macaque ; ils sont insolemment lubriques.

Il semble que le génie de ces animaux ne soit pas toujours flétri par la captivité, car on voit dans quelques maisons l'ouandarou également rusé, audacieux, voluptueux, fripon et moqueur. Il s'assied sur son derrière pour manger, et tient sa nourriture de son espèce de main. On lui apprend facilement à faire une toilette, à faire la roue à la manière des petits garçons, à attiser

le feu, à laver la vaisselle, à pousser la brouette, à jouer du tambour, à embrasser, à rincer des verres, même à donner à boire : nous en avons vu un tourner la broche d'une main, et de l'autre recevoir le suc du rôti sur un morceau de pain, qu'il mangeoit ensuite. Nous en avons vu un en 1762 à Bordeaux, qui étonna singulièrement les spectateurs, lorsque, monté sur la corde et assis entre les bâtons croisés, il offrit et tendit de son propre mouvement la plante de ses pieds pour les faire frotter de craie; ensuite prenant le balancier dans ses mains, on le vit marcher gravement sur la corde, faire la belle jambe, puis courir en avant, en arrière, faire des entrechats et exécuter d'autres tours d'adresse aussi bien qu'un habile danseur de corde. Mais c'est dans les mains des bouffons moresques et indiens, qu'il faut voir les gentillesses de ces animaux. Au reste il faut en tout ceci distinguer les qualités acquises par l'éducation, des fonctions réelles et naturelles de l'animal, en un mot du dégré d'intelligence qui lui est propre.

Soit que les pithèques, et particulièrement les patas, dorment, travaillent ou maraudent, il y en a toujours en sentinelle sur la cîme de quelque lieu élévé, ou sur un arbre, et

dont l'oreille, la vue et le cri servent à la sûreté commune : ils font un cri particulier qui sert de signal; alors toute la troupe s'enfuit avec une vîtesse étonnante : les jeunes, qui ne sont pas bien accoutumés à ce manège, montent sur le dos des plus vieux où ils se tiennent d'une manière fort plaisante ; on s'est plu à citer des exemples qu'ils punissent de mort les sentinelles qui n'ont pas fait leur devoir.

Les européens du Cap prennent quelquefois de jeunes singes, en tuant auparavant les mères : ils les élèvent et les nourrissent avec du lait de chèvre ou de brebis. Lorsque ces singes apprivoisés sont devenus grands, ils font quelquefois une assez bonne garde dans la maison pendant la nuit; mais leur malice naturelle se développe avec l'âge : leurs mouvemens sont toujours brusques. Si le mâle est avec sa femelle et ses petits, en un mot quand ils sont, les uns admis à la société de l'homme, les autres dans l'état sauvage, alors on peut apercevoir, dans les actions et l'éducation comparées de ces animaux, un mélange ou assemblage bizarre de talens ou naturels ou acquis ; talens qui supposent aux yeux de bien des personnes un instinct infiniment supérieur à celui des autres brutes.

Leur face mobile, comme celle de l'homme, se prête à mille grimaces, et admet mille contorsions, qui, jointes à leurs gestes ridicules et extravagans, donnent le spectacle le plus risible et le plus divertissant ; et comme il y en a qui sont susceptibles d'une sorte d'éducation, on en voit aussi qui sont d'excellens pantomimes, et portés à l'imitation de tout ce qui se présente devant leurs yeux ; par leurs gestes ils répondent quelquefois avec intelligence, ils demandent ou grondent, affectent un geste et une contenance qui ressemblent beaucoup aux attitudes humaines : il y en a qui apprennent parfaitement à faire ce qu'on leur enseigne, même ce qu'on ne prétend pas qu'ils sachent. Dans le séjour de MM. de la Condamine et Bouguer au Pérou, des singes privés (probablement des coaïtas) examinèrent si bien comment ces académiciens faisoient leurs observations sur les montagnes, qu'on fut bien étonné, dans une comédie pantomime, exécutée par des singes et où nos astronomes furent invités, de voir ces animaux planter des signaux, courir à une pendule, puis prendre la plume pour écrire, enfin regarder les astres avec des lunettes, etc.

L'aventure qui arriva aux troupes d'A-

lexandre, à l'occasion des singes, est trop singulière pour la passer ici sous silence. Ces troupes marchoient toujours en bon ordre; elles se trouvèrent dans des montagnes où il y avoit beaucoup de singes, et l'on y campa la nuit : le lendemain, quand l'armée se mit en marche, elle aperçut à quelque distance une quantité prodigieuse de singes (probablement des mones), qui s'étoient assemblés et rangés par pelotons. Les macédoniens qui ne pouvoient rien soupçonner de pareil, crurent reconnoître l'ennemi; on se forme en bataille, chacun prend les armes et se dispose au combat : mais Taxile, prince du pays, qui s'étoit déjà rendu à Alexandre, lui apprit ce que c'étoit que cette armée prétendue, qu'il ne suffisoit que de l'approcher pour la mettre en fuite.

Ces animaux ont une grande antipathie pour le crocodile; il suffit de leur en montrer la peau pour les faire tomber en défaillance.

La queue sert souvent aux sapajous de cinquième jambe ou de main, pour descendre des arbres. Si quelque individu, parmi ceux que l'on appelle *ouarines*, est blessé, ils sondent, dit-on, la plaie avec la patte antérieure, et y font entrer adroitement, au

lieu de charpie, des feuilles qu'ils ont mâchées.

Ces animaux naturels aux pays très-chauds, transportés dans nos climats, renfermés ou privés de la liberté pour laquelle ils ont le goût le plus décidé, gémissent dans l'esclavage, et ne peuvent goûter les plaisirs de l'amour. C'est donc dans les pays brûlans, où les desirs de la jouissance sont portés à l'excès, que leur reproduction doit avoir lieu. Cependant on a vu, il y a peu de tems, à Mantoue la femelle d'un magot, entretenue à l'hôtel du marquis Baldassare Castiglioni, mettre bas un petit, vigoureux et très-bien constitué. L'espèce de petit sagoin, appelé *ouistiti*, a fourni aussi à Paris l'exemple d'une pareille fécondation.

Les femelles des singes portent leurs petits de la même manière que les négresses portent leurs enfans. Ces petits se tiennent sur le dos de leur mère avec les pattes de derrière; ils leur embrassent le cou avec les pattes de devant. Quand les femelles veulent donner à teter à leurs petits, elles les prennent dans leurs pattes antérieures ou bras, et leur présentent la mamelle comme les femmes. Les singes, sur-tout les rouges, le long de la Gambra, grande rivière de Nigritie en Afrique,

Afrique, sont toujours en troupe de trois ou quatre mille ensemble : ce sont des guenons appelées *patas*. Ces singes forment, dit-on, des républiques, où la subordination, pour ce qui les concerne, est assez bien observée : ils voyagent en très-bon ordre sous certains chefs, qui sont de la plus grosse espèce ; l'arrière-garde est toujours composée d'un nombre des plus gros singes, entre lesquels, quand ils articulent leur langage, il y en a, comme le malbrouck, dont la voix forte prend au besoin le dessus et réduit les autres au silence. Leur retraite est toujours un spectacle fort réjouissant pour un européen ; car certains nègres les regardent comme une espèce d'hommes vagabonds, qui ne veulent pas prendre la peine de se bâtir des cases. Les patas sont aussi habiles au pillage que les macaques, et on les vend à fort bas prix dans le pays à cause du tort qu'ils font aux récoltes. Au reste, les familles de ces différens genres d'animaux ne se mêlent guère ; chaque espèce habite un quartier différent. Les nègres qui n'ont pas l'usage des armes à feu, ont soin de ne leur décocher des flèches que dans le visage ; les blessures qu'ils reçoivent en cet endroit les font tomber

infailliblement, parce qu'ils y portent d'abord leurs pattes.

Il arrive quelquefois que, tirés par un chasseur et tombant de l'arbre, les sapajous ou singes à queue prenante, accrochent une branche et y entortillent cette cinquième main, laquelle s'y roidit de manière qu'ils y demeurent suspendus après qu'ils sont morts, qu'ils y pourrissent ou qu'ils y sèchent. Dès qu'un des singes est ainsi blessé à mort ou tué, d'autres singes vigoureux poursuivent souvent les chasseurs jusque dans leurs cases; et si on leur ferme la porte au nez, ils ont la malice de découvrir la maison, de briser les calebasses et d'emporter tout ce qui leur tombe sous la patte. En lisant l'article de chacun des singes, on trouvera d'autres détails sur les gestes et les façons d'agir de ces quadrumanes.

On avoit toujours cru jusqu'à présent qu'il n'y avoit que l'homme parmi les animaux, qui fût réellement susceptible de la petite vérole et de la rougeole; mais depuis que les hommes ont élevé dans leurs maisons des singes, l'expérience nous a prouvé le contraire.

Tous les habitans de Saint-Germain-en-Laie, près Paris, furent témoins qu'en 1767

un singe prit la petite vérole en jouant avec des enfans : cet animal en a porté même long-tems les marques. Un évènement à peu près pareil a été observé à Paris. M. Paulet, alors bachelier de la faculté de Paris, convaincu par l'expérience que la rougeole est aussi contagieuse, ayant été appelé au mois de mars 1770 dans une maison où une jeune fille étoit tombée malade à son retour d'une pension où régnoit cette maladie, il eut grand soin de prévenir les personnes de la maison du danger de la communication, et il les invita à prendre quelques précautions, tant sur le singe que sur la cohabitation des autres enfans avec la malade; mais il n'étoit plus tems : une de ses sœurs qui lui avoit tenu compagnie, ainsi qu'un singe qui couchoit régulièrement tous les soirs sur les pieds du lit de la malade, furent l'une et l'autre attaqués de la rougeole, avec les mêmes symptômes qu'avoit eus la malade. Ce singe fut traité avec les mêmes remèdes que les enfans. M. Paulet ayant observé l'état du pouls du singe malade, les mouvemens de pulsation étoient, dit-il, si précipités, qu'il étoit presque impossible de les compter. L'artère axillaire dans le singe est celle dont les pulsations sont les plus sensibles, et il

prétend qu'on pouvoit alors les évaluer à environ cinq cents par minute. Il faut remarquer que ce singe étoit de la petite taille, et que la vîtesse du pouls dans les animaux est toujours en raison inverse de leur grandeur.

Ces faits bien constatés démontrent que la petite vérole et la rougeole ne sont pas des maladies exclusivement attachées à l'espèce humaine, puisque le singe en est susceptible. Indépendamment de l'égalité de conformation intérieure et extérieure entre l'homme et cet animal, y auroit-il aussi une analogie d'humeur qui les rendroit capables l'un et l'autre de développer le levain des maladies citées ci-dessus ? Mais l'homme et le singe ne sont pas les seuls individus qui soient susceptibles de gagner le virus vérolique. Nombre d'exemples nous ont fait voir que cette maladie se communique dans d'autres espèces, d'un sujet à un autre et par le seul contact. Des bergers infectés de la petite vérole l'ont communiquée à une brebis, à un troupeau, et celui-ci à un autre : c'est ce qu'on appelle le *claveau.* Un auteur (*Roder. à Castro lib.* 4 *de Meteor. microc. cap.* 6) rapporte avoir vu un cheval couvert de pustules de petite vérole ; et il n'est pas

rare que les chèvres en soient attaquées, et qu'un grand nombre en périsse. On prétend que c'est la même contagion qui s'est étendue jusqu'en Laponie (*Jo. Lindestolpe*, *lib. de venen.*, *Lipsiæ*, 1739, *pag.* 311), et qui a infecté les rennes. C'est même la seule peste que les lapons craignent pour ces animaux ».

Tel est le sommaire des principales observations que les voyageurs et les naturalistes nous ont transmises sur les mœurs et la manière de vivre des singes. Ces animaux étant encore peu connus sous leurs rapports physiques, il est aisé d'en conclure que leurs habitudes morales doivent, à plus forte raison, l'être bien moins, et qu'il s'écoulera, je ne dis pas bien des années, mais bien des siècles, avant qu'on ait sur la vie de chaque espèce des renseignemens certains et complets. De tout ce qu'on a dit, il nous paroît résulter que de tous les quadrupèdes, le singe est celui qui possède à un plus haut dégré de perfection l'art d'imiter les actions de l'homme, en se servant avec plus d'adresse, plus de prestitude que les autres, des extrémités de ses pattes, qui font l'office des mains et des pieds : la queue même devient pour plusieurs espèces un moyen de saisir différens

corps, de s'y accrocher et de s'y suspendre. C'est celui des quadrupèdes dont les organes paroissent avoir plus d'aptitude au mouvement, et plus de facilité à étendre, à varier son exercice et ses usages ; c'est donc celui que l'éducation peut en général rapprocher davantage de l'homme. Il me semble même, à cet égard, qu'on est tombé dans un excès tout opposé à celui dont on a voulu relever l'erreur. On avoit d'abord trop donné au singe : on lui a ensuite trop refusé. Je me suis déjà assez fortement prononcé à l'article de l'orang-outang contre l'opinion de ceux qui veulent l'assimiler à l'homme. Les réflexions que je vais exposer ne paroîtront donc pas suspectes, et l'on me croira, j'espère, le partisan du paradoxe de cette prétendue identité de perfections qu'on suppose exister entre celui qui commande à la brute et la brute elle-même. Mais je pense qu'en voulant rendre trop sensible la distance qui sépare l'homme du singe, on a trop déprécié les facultés de celui-ci. Un examen moral comme un examen physique me paroît fixer au singe, dans la série des animaux, le premier rang. On me cite, pour détruire cette supériorité, la finesse de l'odorat, la docilité, la fidélité, la reconnoissance du

chien, l'industrie du castor, l'intelligence de l'éléphant, etc. Mais ne sent-on pas qu'on ne doit jamais juger de la perfection d'une chose par des comparaisons isolées et partielles? que ces mêmes autorités pourroient valoir contre nous-mêmes? que c'est sur la vue d'un ensemble, d'après un examen et un parallèle général des facultés des objets comparés, qu'il faut établir les pièces servant au jugement que l'on doit prononcer? Considéré physiquement, l'homme surpasse tous les animaux par la finesse exquise du tact, par la manière, variée à l'infini, dont il déploie les facultés qui en dérivent. Or quel est l'animal qui sous ce point de vue se rapproche plus de l'homme que le singe? Voyez s'il en est un dont la physionomie soit aussi expressive, et rende si fortement les passions dont il est animé? Voyez s'il en est un qui ait les yeux aussi prompts à se mouvoir, qui ait autant de souplesse, autant de dextérité dans l'usage des mains, qui soit meilleurs copiste de nos actions? Le singe les imite de lui-même; ses yeux sont presque ses seuls maîtres. Il semble faire ce que nous faisions nous-mêmes avant que notre raison se développât : mais il n'en est pas ainsi des autres quadrupèdes; ils n'achètent que

fort chèrement, et par un long exercice, la facilité de copier un très-petit nombre de nos actions.

La vengeance est une de ces passions à l'empire de laquelle la plupart des animaux sont soumis ; mais l'obéissance qu'on lui rend n'est pas la même dans tous. C'est par la diversité de moyens employés pour satisfaire ce besoin, que l'on doit juger du dégré d'intelligence, et certes tout le monde sait combien le singe excelle en malice vindicative. L'on connoît aussi les ruses qu'il met en œuvre, afin de se procurer quelque objet qu'il puisse manger. Une observation qu'il ne faut pas négliger est le rapport des vices, de la dégoûtante brutalité que l'on remarque entre l'homme corrompu et le singe, le sentiment déréglé qu'excite dans ces quadrumanes la présence d'une femme. Les autres animaux ne fournissent pas d'exemples semblables, et des rapprochemens aussi marqués.

Si tous les singes se ressemblent par des caractères communs, un tact excellent, une facilité merveilleuse à profiter de cette faculté, leurs mœurs ne sont cependant pas toutes les mêmes. Les orangs-outangs sont ceux qui sont le plus susceptibles d'éducation et d'attachement. Nous avons vu, à l'article

qui les concerne, des traits de leur sorte de sensibilité et de leurs penchans à des affections douces. Les singes à museau court, et à longue queue, les guenons, les sapajous, les sagoins se prêtent aussi en général, avec assez de facilité, aux leçons qu'on leur donne, et répondent, avec assez de fruits, aux soins de leurs maîtres; mais il n'en est pas ainsi des singes à museau alongé, des cynocéphales. Ils sont ordinairement d'un caractère fier et intraitable; leur férocité même exige qu'on prenne des précautions lorsqu'on s'approche d'eux.

Les singes du nouveau continent doivent différer, du moins un peu, dans leur manière de vivre de ceux de l'ancien monde. L'auteur de tous les êtres ne leur a pas assigné en vain quelques caractères particuliers, et qui forment une démarcation des plus frappantes; telle est la situation des ouvertures nasales, leur écartement, la présence de deux dents molaires de plus à chaque mâchoire. On ne voit point non plus dans aucun singe de l'ancien continent une queue prenante, cette poche osseuse que l'on remarque à la gorge de l'alouate et de l'ouarine. Laissons aux naturalistes futurs le soin d'éclaircir ces difficultés. Ne nous amusons point à raconter

ici différentes espiégleries du singe ; on en connoît le plus grand nombre. Voyons les ruses qu'on oppose à leurs ruses, et la manière dont l'homme s'y prend pour s'emparer de ces animaux. Valmont de Bomare va nous en instruire.

*Chasse des singes, et propriétés de leur chair en médecine.*

« Dans la description historique que nous venons de faire de ces animaux, nous avons dit que les nègres les tuent, ou leur lancent des flèches dans le visage ; nous avons dit encore que leur instinct d'imitation en fait peut-être tout le mérite et l'utilité. On rapporte que dans les endroits où croissent le poivre et le coco, les indiens tirent parti de l'adresse des singes, pour en recueillir ce qu'ils ne pourroient avoir sans leur secours : ils montent sur les premières branches, ils en cassent les extrémités où est le fruit, l'arrangent par terre comme par jeu et se retirent : les singes, qui les ont examinés, viennent aussi-tôt après sur les mêmes arbres, les dépouillent jusqu'à la cîme, et disposent ces branches comme ils l'ont vu faire aux indiens ; ceux-ci reviennent pendant la nuit

et en enlèvent la récolte. Il y a des hommes qui mettent à profit l'instinct imitateur qu'ont les singes, pour les prendre : les uns portent des coupes pleines d'eau ou de miel, s'en frottent le visage devant eux, et y substituent adroitement de la glu, puis ils se retirent : les singes qui les ont vus de dessus un arbre ou un rocher, s'approchent de ces coupes pour en faire de même ; mais ils s'aveuglent et se mettent dans l'impossibilité de fuir. D'autres portent des bottes qu'ils ôtent et mettent plusieurs fois, et ils en laissent de petites enduites de glu ; quand ils sont retirés, les singes viennent pour les essayer, et ne peuvent plus les ôter ni éviter le chasseur. Quelquefois on porte encore des miroirs où l'on se regarde à différentes reprises, et l'on en laisse d'autres où il y a des ressorts, qui se relâchant, serrent dès qu'on y touche ; le singe vient prendre ces miroirs pour s'examiner, et aussi-tôt il se trouve les deux pattes de devant engagées et hors d'état de faire un pas. Les habitans de Saint-Vincent-le-Blanc les prennent à la chasse avec de fausses trappes et autres machines ; ils mettent les petits en cage pour pouvoir attraper ensuite le père et la mère ; ils les traitent un peu rudement et les font crier, alors les singes accourent.

Veut-on prendre les singes pithèques ; on laisse près de leur domicile des boissons fortes et enivrantes, et dont on feint de boire devant eux; dès qu'on s'est retiré, ils viennent goûter de ce breuvage en criant *chin-chin*, et ils s'enivrent si bien qu'ils s'endorment ; alors les chasseurs les prennent aisément. On reconnoît les pays qui n'ont pas été habités, par la familiarité de ces animaux.

Quelques indiens font différemment la chasse aux singes ; ils se rendent sur le sommet des montagnes, dans les endroits où ces animaux élèvent leurs petits. Les chasseurs, pour les prendre, y construisent des bûchers, et répandent tout autour du maïs : dans cet amas de bois, ils jettent une matière qui, étant échauffée par le feu, fait un bruit semblable à celui du tonnerre, ce qui donne aux singes, dans le moment qu'ils sont occupés à manger le maïs, une frayeur si grande, qu'ils s'enfuient et abandonnent leurs petits à la discrétion des chasseurs ; quelquefois ils ont la force de les porter sur le dos, et ils vont se percher sur les arbres comme les oiseaux. Ils sautent d'arbre en arbre avec une agilité extrême, et ils y courent aussi facilement que sur terre. S'ils voient qu'on les couche en joue, ils marchent contre le vent et poussent

des cris horribles en grinçant les dents. Leur dextérité est si grande, qu'ils savent éviter les flèches qu'on lance sur eux, et quelquefois les prendre avec leurs mains comme si on les décochoit pour jouer. Quand l'un d'eux est blessé, qu'il tombe et que le chasseur s'en saisit, ils remplissent l'air de leurs gémissemens : si le singe percé de flèches ne tombe pas, souvent les autres s'empressent de le secourir. Mais malheur au premier chasseur qui paroîtra dans le reste du même jour, car il lui faudra essuyer un déluge, une grêle de pierres. Ces animaux, en montant sur les arbres, après une telle alerte, portent chacun une pierre dans une main et une dans la gueule pour s'en servir contre les passans qu'ils voient armés. On assure avoir vu des chasseurs succomber et périr sous les coups de pierres lancées par ces singes.

La chair du singe est astringente; quoique filandreuse, bien des personnes en mangent, sur-tout à Cayenne. M. de la Condamine nous apprend que les singes sont le gibier le plus ordinaire et le plus du goût des Indiens et des habitans voisins de la rivière des Amazones (Mém. de l'académie, 1755). Leur graisse est nervale et résolutive; on la

recommande dans la rigidité des articulations. Dans l'Inde portugaise, les os du singe broyés sont estimés sudorifiques et antivénériens. On trouve quelquefois dans la vésicule du fiel d'une ou de deux espèces de singes des Indes (c'est le douc et l'ouanderou), une pierre grosse comme une noisette, que les indiens vendent plus de cent écus, dit Tavernier : les indiens n'en permettent pas l'exportation ; ils en font des présens aux ambassadeurs. Ces pierres ont les mêmes propriétés que le bézoard le plus précieux.

# CONCLUSION.

Nous touchons à la fin de l'histoire de ces animaux, dont la vue, au premier instant, a fait élever dans notre ame un sentiment d'humiliation. Nous avons d'abord cru apercevoir dans la brute un rival de notre espèce ; mais en rentrant en nous-mêmes, cette idée s'est sur le champ évanouie, et nous avons reconnu que le singe n'avoit que la forme matérielle de l'homme, n'étoit qu'un animal d'un instinct simplement supérieur à celui des autres quadrupèdes, et n'ayant que le masque de l'espèce humaine. Pleins de reconnoissance, nous nous sommes prosternés devant cet Etre suprême qui nous pénétra d'un souffle divin, et qui ne donna qu'à nous une petite portion de sa sublime intelligence. La raison ! Cette parole impose silence à tous ces misérables qui, oubliant la dignité de leur auguste caractère, ou feignant plutôt de la mécon-

noître, voudroient anéantir de tous les efforts cette royauté que nous reçûmes de l'auteur de la Nature. Qu'on cesse de nous objecter des ressemblances d'organisation, des supériorités de force; j'admire l'architecture de ces deux édifices construits sur le même plan; mais l'un est presque nu à l'intérieur, et l'autre est richement et magnifiquement décoré. La force de l'animal le plus puissant peut-elle lutter contre la supériorité morale des moyens que la raison fournit à l'homme? Ainsi il existera toujours entre nous et le singe, qu'on nous présente comme une excellente copie de nous-mêmes, une distance immense dont on ne sauroit, avec tous les raisonnemens, rapprocher les limites, et le singe ne sera jamais au plus que le singe de notre espèce.

On a dû voir par la quantité de nos recherches, par l'abondance des matériaux que nous avons mis en œuvre, notre desir de réunir ici toutes les connoissances qu'on a pu acquérir sur ces quadrumanes. A tous les articles de Buffon j'ai ajouté des remarques nouvelles sur leurs caractères physiques, sur leurs habitudes, puisés dans les meilleures sources. Quoique les observations anatomiques ne puissent plaire qu'à

un

un petit nombre de nos lecteurs, j'ai cependant voulu donner l'extrait le plus essentiel de celles que le célèbre Daubenton a faites sur ces animaux, afin qu'on ne pût me reprocher d'avoir négligé quelque complément de leur histoire. Toutes les espèces nouvelles publiées récemment par Audebert, celles même dont les auteurs systématiques, les compilateurs ont parlé, ont trouvé ici leur place. Je ne me suis point borné à recueillir simplement ce qu'on avoit dit avant moi. Les galeries du museum d'histoire naturelle, ces mêmes lieux qui avoient présenté à Audebert les objets qu'il a peints avec tant de vérité, m'étoient aussi ouvertes. J'ai donc eu la facilité de les examiner, de les comparer; j'ai pu me livrer à quelques discussions critiques, et je m'estimerois heureux si dans le nombre il y en a quelqu'une d'utile et propre à jeter du jour sur une matière encore très-embrouillée, comme tant d'autres sujets de la zoologie. Les singes, étant composés de familles très-nombreuses, répandues depuis les régions les plus orientales de l'ancien monde jusqu'aux plus occidentales du nouveau continent, en occupant toute la zone torride et les limites australes de la tempé-

rée, n'ont été qu'à peine entrevus. Ne nous étonnons donc pas si leur histoire est encore si imparfaite : on n'a pas achevé d'écrire la première page du grand livre de la Nature.

# TABLEAU

## MÉTHODIQUE DES SINGES,

PAR LATREILLE.

### CARACTERES GENERIQUES DE LA FAMILLE DES SINGES.

QUATRE *mains : pouce séparé aux quatre pieds. Quatre dents incisives à chaque mâchoire ; celles de l'inférieure faisant avec elle un angle presque droit, et n'étant pas dirigées en avant.*

### Genre I. *ORANG. Pithecus* (1).

*Tête ronde ; angle facial de* 65° *Ouvertures nasales inférieures et séparées par une cloison*

(1) Cuvier pense, comme nous l'avons dit dans notre addition à l'article des *orangs-outangs*, que Galien a connu une espèce de cette division sous le nom de *pithèque*. Il paroîtroit cependant que ce mot

*très-mince. Dix dents molaires à chaque mâchoire dans les adultes. Point d'abajoues, ni de queue.*

## ESPÈCES.

1. ORANG ROUX. *Pythecus satyrus.*

Corps roux. Bras prolongés au-delà du genou, mais pas jusqu'à terre, lorsque l'animal est droit; point d'ongle aux pouces des pieds de derrière.

Le jocko ou orang-outang de la petite espèce, de Buffon, tom. XXXV, p. 79. *Simia satyrus.* Lin.

2. ORANG NOIR. *Pit. lar.*

Corps noir. Bras prolongés jusqu'à terre. Face brune, environnée de poils gris.

Le grand gibbon. Buffon, t. XXXV, p. 197. *Simia lar.* Lin.

3. ORANG VARIÉ. *Pit. varius.*

Corps d'un gris brun, avec les épaules

---

ayant été plus anciennement et plus généralement employé pour désigner le singe magot ou une espèce très-voisine, il seroit plus convenable de ne pas se servir ici de ce mot de *pithèque.*

et le haut du dos, d'un brun foncé. Face brune, environnée de poils gris.

Le petit gibbon. Buffon, t. XXXV, p. 206. Lin. en a fait une variété du précédent.

4. ORANG CENDRÉ. *Pit. cinereus.*

Corps d'un cendré clair. Face noire.

Addition à l'article des orangs-outangs par Latreille, t. XXXV, p. 154.

5. ORANG CHIMPANSÉ. *Pit. troglodytes.*

Corps brun. Bras ne dépassant pas les genoux. Tête plate en dessus.

Le *jocko* de Buffon dans le premier texte, jeune *pongo* de ses supplémens. — Tom. XXXV, p. 79 et suivantes. Voyez l'addition par Latreille. *Simia troglodytes.* Lin.

## Genre II. *Sapajou. Callitrix* (1).

*Tête plate. Angle facial de* 60°. *Ouvertures nasales, latérales et séparées par une cloison large. Douze dents molaires à chaque mâ-*

(1) Ce nom avoit été anciennement donné à une espèce de guenon. Pourquoi les naturalistes modernes l'appliquent-ils aux sapajous ?

*choire. Point d'abajoues. Une queue. Fesses velues.*

## ESPECES.

### 1. SAPAJOUS PROPREMENT DITS.

*Queue prenante.*

1. SAPAJOU COAITA. *Callitrix paniscus.*

Corps noir. Mains sans pouce apparent.

Le coaita. Buff. t. XXXVI, p. 136. *Simia paniscus.* Lin.

2. SAPAJOU CORNU. *Callitrix fatuellus.*

Corps d'un brun noirâtre, plus foncé sur le sommet de la tête et sur le dos, plus clair et roussâtre sur l'avant-bras et la poitrine; un faisceau de poils au dessus de chaque oreille, dans les adultes.

Le sajou cornu. Buffon, t. XXXVI, p. 170. *Simia fatuellus.* Lin.

3. SAPAJOU SAÏMIRI. *Callitrix sciurea.*

Cendré, mêlé d'olivâtre et pointillé de noir en dessus, gris en dessous. Le bas des quatre jambes d'un jaune roussâtre. Contour

des narines, lèvre supérieure et l'extrémité de la queue, noirs.

Saïmiri. Buffon, t. XXXVI, p. 183. *Simia sciurea.* Lin.

2. SAPAJOUS SAGOINS.

*Queue lâche et non prenante.*

4. SAGOIN SAKI. *Callitrix pithecia.*

Corps garni en dessus de poils alongés, d'un brun noirâtre et à extrémité jaunâtre; queue touffue. Dessous du corps et face interne des cuisses d'un jaune roussâtre.

Saki, Buffon, t. XXXVI, p. 191.

Sagoin ou singe de nuit, *id.* t. *id.* p. 196.

Yarqué, du même, tom. *id.* p. 194, excepté cependant la fin de l'article, ou la note communiquée par de la Borde. *Simia pithecia.* Lin.

5. SAGOIN TÊTE-BLANCHE. *Callitrix leucocephala.*

Noir. Contour de la tête blanchâtre et à poil très-court; celui des autres parties du corps alongé. Queue touffue.

Buffon parle de cette espèce à la fin de son article de l'*yarqué*, d'après une note de de la Borde.

Ce singe est le véritable yarqué de Cayenne.

6. SAPAJOU SAJOU. *Callitrix apella.*

Tête ronde : sa partie supérieure, à prendre depuis le front et le dessus du corps, d'un brun noirâtre ou d'un brun clair. Face antérieure de l'avant-bras, et presque toute la partie inférieure du corps d'une couleur plus claire tirant sur le roussâtre.

Sajou brun. Buffon, t. XXXVI, p. 161.
Sajou gris. *Id.* t. *id.* p. 162.

*Obs.* J'ai vu ces deux sajous vivans à la ménagerie du museum français. Le premier, ou le sajou brun, étoit un mâle, et le second, ou le sajou gris, une femelle.

Sajou nègre. Buffon, t. XXXVI, p. 169. Variété du *sapajou brun. Simia apella.* Lin.

Le singe figuré dans Edwards tab. 312, me paroît être le sajou brun. Il faut donc supprimer le *simia trepida* du *systema naturæ* de Linnæus, édition de Gmelin, comme n'étant pas une espèce distincte du sajou.

Le *simia morta* du même est aussi à réformer. La mauvaise figure de Seba qui y est citée me paroît encore représenter un sajou.

7. SAPAJOU SAÏ. *Callitrix capucina.*

Milieu de la partie supérieure de la tête et corps noirâtres ; contour de la tête, épaules, dessus de l'avant-bras et gorge revêtus de poils grisâtres.

Saï. Buff. t. XXXVI, p. 176.
Saï à gorge blanche. *Id.* t. *ib.* p. 178. Simple variété. *Simia capucina.* Lin.

8. SAGOIN TAMARIN. *Callitrix midas.*

Corps noir ou noirâtre. Face brune. Extrémités des quatre jambes jaunâtres ou d'un cendré obscur. Queue fort longue et menue.

Tamarin. Buff. t. XXXVI, p. 203.
Tamarin nègre. *Id.* t. *ib.* p. 206. Variété. *Simia midas.* Lin.

9. SAGOIN MICO. *Callitrix argentata.*

Corps d'un blanc jaunâtre. Face, oreilles, dessous des mains et des pieds, d'un rouge vermillon. Queue brune.

Mico. Buff. t. XXXVI, p. 225. *Simia argentata.* Lin.

10. SAGOIN PINCHE. *Callitrix œdippus.*

Corps d'un roux mêlé de brun en dessus ;

poils de la tête fort longs et formant une chevelure; ceux de la partie supérieure de la tête blancs. Dessous du corps et les quatre pieds blanchâtres.

Pinche. Buff. t. XXXVI, p. 226. *Simia œdippus*. Lin.

11. SAGOIN MARIKINA. *Callitrix rosalia.*

Corps très-velu et jaunâtre. Face brune, entourée d'une chevelure fauve; côté externe des avant-bras et les quatre pieds de la même couleur. Queue avec deux bandes peu distinctes d'un brun marron.

Marikina. Buff. t. XXXVI, p. 216. *Simia rosalia*. Lin.

12. SAGOIN OUISTITI. *Callitrix jacchus.*

Corps d'un brun jaunâtre, mélangé de gris. Une touffe de poils de chaque côté de la tête. Queue annelée.

Ouistiti. Buff. t. XXXVI, p. 216. *Simia jacchus*. Lin.

## Genre III. GUENON. *Cercopithecus* (1).

*Tête plate. Angle facial de* 60°. *Ouvertures*

---

(1) Il vaudroit mieux, je pense, employer le mot de *cebus* par lequel Aristote désigne les singes à queue.

*nasales, inférieures et séparées par une cloison très-mince. Dix dents molaires à chaque mâchoire. Des abajoues. Une queue longue. Fesses calleuses.*

ESPECES.

1. GUENON NASIQUE. *Cercopithecus nasica.*

Fauve. Face noire; nez très-prolongé.

Guenon à long nez. Buff. t. XXXV, p. 294.

2. GUENON DOUC. *C. nemœus.*

Corps bigarré de blanc jaunâtre, de marron, de noir, etc. Face rougeâtre environnée de poils plus longs; un bandeau sur le front, marron foncé. Queue un peu plus courte que le corps, blanche.

Douc. Buff. t. XXXVI, p. 65. *Simia nemœus.* Lin.

3. GUENON ENTELLE. *C. entellus.*

Corps d'un blanc jaunâtre, face, oreilles; le dessous des mains et des pieds, bruns; la barbe jaunâtre. Extrémités des quatre

jambes noires. Queue plus longue que le corps.

Entelle. Tom. XXXVI, p. 85. *Simia entellus.* Dufresne.

4. GUENON OUANDEROU. *C. silenus.*

Noir. Face entourée de poils fort longs d'un gris brun; ceux du front noirs.

L'ouanderou et le lowando. Buff. t. XXXV, p. 273. *Simia silenus, simia veter.* Lin.

Je présume qu'il faut rapporter à cette espèce *la guenon à face pourprée* de Buff. tom. 35, pag. 292. Elle approche du moins beaucoup de l'ouanderou, dont elle porte quelquefois le nom dans leur commune patrie.

*La guenon à crinière* de Buffon, tom. 35, pag. 289, ne me paroît pas aussi s'éloigner essentiellement de l'ouanderou. Je retrouve dans la description du premier la plus grande partie des caractères qui conviennent à celui-ci. Buffon lui-même parle de ces traits de ressemblance. Quelques disparates qu'il a vues entre ces deux guenons ne me semblent pas détruire mon opinion, parce qu'elles ne sont pas bien remarquables,

et qu'elles peuvent dépendre de l'état, de l'âge et du sexe des individus observés par ce naturaliste. S'il avoit décrit l'ouanderou sur le vivant, il n'auroit probablement pas trouvé de différences sensibles entre ce singe et sa guenon à crinière. Il conjecture que la patrie de celle-ci est l'Abissinie, et il cite à cet égard un témoignage d'Alvarès ; mais je crois que les rapports de ce voyageur peuvent aussi bien s'entendre du singe à museau de chien.

La queue de la guenon à crinière est entièrement noire; celle de la guenon à face pourprée est blanche à son extrémité. Cette différence offre-t-elle un caractère bien prononcé et très-constant?

En joignant ici le lowando de Buffon à l'ouanderou, je ne veux cependant pas affirmer que ces animaux appartiennent à la même espèce; je ne fais qu'indiquer, jusqu'à un nouvel examen, le sentiment de Buffon. Bien loin de l'adopter, j'en aurois un tout contraire, les synonymes de Ray, de Brisson, rapportés au lowando, *simia veter*, ne convenant, en aucune manière, à l'ouanderou. La phrase du *simia silenus*, appliquée par Gmelin, éditeur de Linnæus, à cette dernière guenon, est mauvaise, puis-

qu'il lui donne une barbe noire. Le synonyme d'Alpin, qu'il y rapporte, doit plutôt s'entendre du *simia hamadryas.*

Linnæus, édit. 10, pag. 26, a bien caractérisé l'ouanderou par cette phrase : *simia caudata, barbata, corpore nigro, barbâ niveâ, prolixâ.... Simia silenus.*

### 5. GUENON A CAMAIL. *C. comosus.*

Corps noir : chevelure longue, blanche ainsi que la queue, mains n'ayant que quatre doigts.

Guenon à camail. Buff. t. XXXV, p. 286.

Je n'ai point vu cette espèce, qui se rapproche du coaita en ce que les pieds antérieurs n'ont que quatre doigts. Lorsqu'on épurera la synonymie des cercopithèques *hamadryas*, *vetulus*, *faunus*, *silenus* d'Erxleben, je présume que l'on trouvera des citations qui ne peuvent s'appliquer qu'à cette espèce.

### 6. GUENON MONE. *C. mona.*

Corps en dessus brun avec un reflet olivâtre. Un bandeau grisâtre sur le front. Barbe courte et arrondie ; face externe

des bras et des jambes noire; l'interne blanche. Une tache blanche de chaque côté, à l'origine de la queue.

Mone. Buff. t. XXXVI, p. 35. Le mona. *Id.* t. *ib.* p. 42. *Simia mona.* Lin.

7. GUENON DIANE. *C. diana.*

Corps d'un brun très-foncé en dessus, blanc en dessous. Barbe prolongée, terminée en pointe blanche; raie de la même couleur sur le dessus des cuisses postérieures.

Le roloway ou la palatine. Buff. t. XXXVI, p. 46. *L'exquima.* Id. t. id. (v. le coaita.) *Simia diana.* Lin.

8. GUENON MANGABEY. *C. æthiops.*

Corps noirâtre en dessus, gris en dessous, ainsi que la face interne des jambes; contour supérieur des yeux blanchâtre.

Mangabey. Buff. t. XXXVI, p. 31. Mangabey à collier blanc. *Idem*, t. *ibid.* p. 32. *Simia æthiops.* Lin.

Le *simia cynosuros* de Scopoli est un mangabey.

9. GUENON MALBROUCK. *C. malbrouck.*

Corps d'un jaune brun en dessus, plus

foncé sur la face externe des jambes, d'un gris jaunâtre en dessous ; face d'un gris cendré avec une bande grise, transversale, au dessus des yeux.

Malbrouck. Buff. t. XXXVI, p. 14.

Buffon pense que le bonnet-chinois n'est qu'une variété du malbrouck. Mais Daubenton et Cuvier, d'après la considération du prolongement du museau, le placent à côté du macaque.

Je doute que cette espèce soit le *faunus* de Linnæus.

10. GUENON ATYS. *C. atys.*

D'un blanc jaunâtre. Face, oreilles, doigts, couleur de chair.

Atys. Tom. XXXVI, p. 97. *Cercopithecus senex* ? Erxleben. *Simia atys.* Audeb.

Buffon parle, à l'article de la guenon à face pourprée, de quelques autres guenons de Ceilan, entièrement blanches. Ne seroient-elles pas des atys ?

11. GUENON MOUSTAC. *C. cephus.*

Corps d'un brun roussâtre en dessus, d'un gris bleuâtre en dessous. Face, oreilles, extrémités

extrémités des jambes cendrées. Une touffe de poils jaunâtres sous chaque oreille. Lèvre supérieure bleue, avec des moustaches blanches.

Moustac. Buff. t. XXXVI, p. 57. *Simia cephus*, Lin.

12. GUENON ASCAGNE. *Cerc. ascanius.*

Corps olivâtre en dessus, d'un gris foncé en dessous. Face bleue, mêlée de violet; touffe de poils blancs à chaque tempe. Oreilles petites et couleur de chair.

Ascagne. Buffon, tom. *id.* p. 95. *Simia ascanius.* Audeb.

13. GUENON BLANC-NEZ. *Cerc. petaurista.*

Corps verd olive, mêlé de noir, en dessus, blanc en dessous; nez plat, avec une tache blanche, inférieure.

Blanc-nez. Buffon, tom. *id.* p. 72. *Simia petaurista.* Lin.

14. GUENON HOCHEUR. *Cerc. nictitans.*

Corps d'un brun noirâtre, mêlé de gris en dessus et en dessous. Nez blanc proéminent.

Guenon à nez blanc proéminent. Buffon, t. *id.* p. 78. *Simia nictitans.* Lin.

15. GUENON TALAPOIN. *Cerc. talapoin.*

Corps d'un jaune verdâtre, mêlé de noir, en dessus, d'un blanc jaunâtre en dessous. Poil des tempes touffu et olivâtre. Oreilles, nez et plante des pieds noirs.

Talapoin. Buff. t. XXXVI, p. 60. *Simia talapoin.* Lin.

Ce n'est peut-être qu'un jeune moustac, ou une de ses variétés.

16. GUENON NÈGRE. *Cerc. afer.*

Corps noirâtre en dessus, jaunâtre en dessous. Face noire, ridée, avec des poils longs et jaunâtres sur les joues et au menton.

Guenon nègre. Buffon, tom. *id.* p. 82. *Simia maura.* Lin.

17. GUENON CALLITRICHE. *Cerc. sabœa.*

Corps olivâtre en dessus, blanchâtre en dessous. Face noire, avec le museau alongé. Bout de la queue jaune.

Callitriche. Buffon, tom. *id.* p. 52. *Simia sabœa.* Lin.

Cette espèce et la suivante se rapprochent des macaques par l'alongement du museau, et il faudroit peut-être les placer dans leur genre.

18. GUENON PATAS. *Cerc. patas.*

Corps roux en dessus, gris, mêlé de jaune et de cendré en dessous. Museau alongé ; face couleur de chair, une bande noire ou blanche au dessus des yeux.

Patas ; patas à bandeau noir ; patas à bandeau blanc. Buff. t. XXXVI, p. 5. Patas à queue courte. ( *Voyez le maimon.* ) *Simia patas.* Lin.

## Genre IV. *Macaque. Cynocephalus.*

*Tête plate. Ongle facial de 45°. Ouvertures nasales inférieures et séparées par une cloison très-mince. Dix dents molaires à chaque mâchoire. Abajoues. Fesses calleuses. ( Point de queue ou queue courte dans le plus grand nombre ).*

### ESPECES.

1. MACAQUE MAIMON. *Cynocephalus nemestrinus.*

Corps d'un gris jaunâtre ou d'un gris brun en dessus, gris ou blanchâtre en dessous.

Face livide. Haut de la tête transversalement noirâtre. Queue courte, qui n'est ni très-renflée, ni fort ridée à son origine.

Maimon. Buff. t. XXXV, p. 298.

Patas à queue courte. t. *id.* p. 12. *Simia nemestrina.* Lin.

2. MACAQUE RHÉSUS. *Cyn. rhesus.*

Corps d'un gris verdâtre en dessus, un peu roussâtre en quelques endroits, gris en dessus. Face rougeâtre. Ligne superciliaire noire. Queue courte, renflée, et ayant des rides profondes à sa base. Callosités des fesses d'un rouge vif.

Macaque à queue courte. Buff. t. *id.* p. 312. *Simia rhesus.* Audeb.

3. MACAQUE CYNOMOLGE. *Cyn. cynomolgus.*

Corps en dessus cendré, mêlé de verdâtre, grisâtre en dessous. Tête grosse. Poils du sommet ordinairement relevés. Front saillant. Face rougeâtre et ridée. Queue presque aussi longue que le corps.

Macaque. Buff. t. *id.* p. 304. *Simia cynomolgus.* Lin.

Aigrette. Buff. t. *id.* p. 306. Variété.

L'aigrette ne diffère du macaque, suivant Daubenton, que par un toupet de poils très-saillant placé sur le front en forme d'aigrette, et en ce que le front du premier a des poils noirs qui ne se voient pas dans le second.

*Simia aygula*. Lin.

4. MACAQUE BONNET-CHINOIS. *Cyn. sinensis.*

Corps d'un gris olivâtre ou roussâtre en dessus, gris en dessous. Poils du sommet de la tête divergens d'un point commun et en tout sens. Queue aussi longue ou presque aussi longue que le corps.

Bonnet chinois. Buffon, t. XXXVI, p. 22. *Simia sinensis*. Lin.

Daubenton présume que le bonnet-chinois n'est qu'une variété, peut-être factice, du macaque.

Guenon couronnée. Buff. t. *id.* p. 25. Variété.

5. MACAQUE MAGOT. *Cyn. inuus*.

Corps d'un gris mêlé de verdâtre en dessus, plus clair en dessous, et presque blanc. Face et oreilles couleur de chair ou d'un brun

foncé. Un tubercule à la place de la queue. Fesses pelées.

Magot. Buffon, tom. XXXV, p. 210. *Simia inuus.* Lin.

La plupart des naturalistes actuels considèrent le *pithèque* de Buffon, tom. 35, p. 190 (*Simia sylvanus.* Lin.), comme une simple variété d'âge du magot. J'ai examiné avec bsaucoup d'attention tous les individus de cette dernière espèce qui se trouvent dans les galeries du museum d'histoire naturelle ; je n'ai aperçu que de légères différences dans les teintes. La face de quelques individus étoit rougeâtre (le pithèque probablement); celle des autres étoit d'un brun foncé. Ils surpassoient un peu en grandeur les précédens.

Le petit cynocéphale de Buffon, tome 33, page 20, diffère du magot par sa couleur roussâtre, et parce que ses fesses sont couvertes de poils. Je n'ai point vu cet animal ; on pourra le caractériser par cette phrase : *Corps roux en dessus. Point de queue, n'ayant qu'un tubercule à la place. Fesses velues.* Mais je doute beaucoup de l'existence de ce dernier caractère, et je suis porté à croire que le petit cynocéphale n'est qu'une variété dégénérée du magot.

6. MACAQUE PAPION. *Cyn. sphinx.*

Corps d'un jaune verdâtre foncé, pointillé de noir. Museau alongé, noir, ainsi que les oreilles et les extrémités des jambes. Queue de la longueur environ de la moitié du corps, ou plus courte.

Grand papion. Buff. tom. XXXV, p. 222. *Simia sphinx.* Lin.

Petit papion. Buff. t. *id.* p. 224. Variété.

Rapportez-y encore le babouin des bois, tom. *id.* p. 237; le babouin à longues jambes, t. *id.* p. 240; le singe noir. Vaill. t. *id.* p. 270,

Ce dernier babouin est le *simia porcaria* de Lin.

La plupart de ces babouins n'existant pas dans nos collections, et n'ayant pas été dessinés avec beaucoup d'exactitude, il est difficile de porter sur eux un jugement raisonnable.

7. MACAQUE HAMADRYAS. *Cyn. hamadryas.*

Corps couvert de poils longs et épais, gris, mêlé d'olivâtre ou brun en dessus, blanchâtre en dessous. Des poils fort longs, et formant une chevelure fort grande autour de la tête. Museau alongé. Face rougeâtre, avec le nez

noir. Queue presque aussi longue que le corps.

Babouin à museau de chien. Buff. t. XXXV, p. 243. Singe de Moco. Buff. t. *id.* p. 281. *Simia hamadryas.* Lin.

*La guenon à museau alongé* de Buffon, tome *id.* page 284, a beaucoup de conformité avec cette espèce; son poil est fort long, principalement celui de la partie antérieure du corps; il est gris de fer mêlé de noir, excepté sous le ventre, où il est blanchâtre. La queue est fort longue.

## Genre V. *BABOUIN. Papio.*

*Museau alongé. Angle facial de* 30°. *Ouvertures nasales, inférieures et séparées par une cloison très-mince. Dix dents molaires à chaque mâchoire. Abajoues. Fesses calleuses. Queue très-courte ou nulle.*

### ESPECES.

1. BABOUIN DE WURMB. *Papio Wurmbii.*

Corps brun en dessus, avec la face d'un noir fauve. Extrémité des mains touchant

la terre lorsque l'animal est droit. Point de queue ni de callosités sur les fesses.

Singe de Wurmb. t. XXXV, p. 263. *Simia pongo.* Cuv.

2. BABOUIN MANDRILL. *Papio maimon.*

Corps brun en dessus. Museau sillonné, avec le nez rouge à un certain âge. Queue très-courte. Des callosités.

Mandrill. Buffon, tom. *id.* p. 248. Choras. Buffon, tom. *id.* p. 254. *Simia maimon.* Lin. *Simia mormon.* Ejusd.

## Genre VI. *Alouate.* *Cebus.*

*Tête pyramidale. Ouvertures nasales latérales, et séparées par une cloison large. Douze dents molaires à chaque mâchoire, dont l'inférieure très-haute. Point d'abajoues. Queue, fesses velues.*

### ESPECES.

1. ALOUATE ROUSSE. *Cebus seniculus.*

Corps roux. Barbe longue.

Alouate. Buffon, t. *id.* p. 115. Hurleur. Buffon, t. *id.* p. 116. *Simia seniculus.* Lin.

2. ALOUATE OUARINE. *Cebus beelzebut.*

Corps noirâtre. Mains, pieds et partie de la queue bruns.

Ouarine. Buff. t. XXXVI, p. 104. *Simia beelzebut.* Lin.

*Fin du trente-sixième Volume.*

# TABLE

De ce qui est contenu dans ce trente-sixième Volume.

Fin de la table.